

PN AM 368

MISSION CILSS / US-AID / BIT

RAPPORT

FINAL

BESOINS EN FORMATION DES CADRES
DES NIVEAUX SUPERIEUR ET MOYEN
DANS LE DOMAINE DES ACTIVITES
RURALES DURANT LA PERIODE
1977-1982
POUR LES PAYS MEMBRES DU CILSS

3 HAUTE-VOLTA

AVRIL 1978

trans. title

Middle and High Level Staff
Development Needs Within the
Sphere of Rural Activities

During the 1978-1982 Period; Vol. 3: report
of the mission
Upper Volta

MISSION CILSS / US. AID / BIT

RAPPORT FINAL

BESOINS EN FORMATION DES CADRES DES NIVEAUX
SUPERIEUR ET MOYEN
DANS LE DOMAINE DES ACTIVITES RURALES
pour la période 1978 - 1982

2ème PARTIE

3. RAPPORT DE MISSION EN HAUTE - VOLTA

R E M E R C I E M E N T S

Les consultants, qui avaient pour mission d'étudier les problèmes de la formation des cadres supérieurs et moyens oeuvrant en Haute-Volta dans le domaine du Développement Rural, ont été aidés dans leur tâche par la compréhension que leur apportèrent à tous les niveaux les différentes autorités et les fonctionnaires des services et organismes concernés.

Que veuillent bien trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements, les personnalités rencontrées au cours de la mission. Les renseignements donnés, les avis et les suggestions formulés leur furent particulièrement précieux.

TABLES DES MATIERES

	Liste des Annexes	pages 4
	Table des sigles	5
	Liste des personnalités rencontrées	6
	Avant-Propos et Observations préliminaires	8
I -	INTRODUCTION : INFORMATIONS DE BASE	
	Priorités du Plan	10
	Principaux blocages actuels	11
	Contraintes diverses	15
	Effectifs de La Fonction Publique	17
	Répartition des Bourses	22
	Service des bourses et stages	26
II -	ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES	
	Observations préliminaires	29
	Tableaux récapitulatifs par Services	30
	Tableau comparatif des rapports CEAO - FAO - CILSS	36
	Perspectives	37
III -	ANALYSE DES DONNEES QUALITATIVES	
	Observations préliminaires	38
	Besoins des Services	39
	Tableaux récapitulatif par spécialités	44
	Moyens de formation existants	47
	Solutions urgentes pour combler les lacunes	49
	Formation permanente	51
	Recherche	54
	Service des boursiers et stagiaires	55
	Note sur le fonctionnement des Etablissements inter-Etats (EIER et ETSHER)	59
IV -	CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS PRINCIPALES	61

Annexes.

LISTE DES ANNEXES

- Annexe A - Renseignements sur la politique du Gouvernement
- Annexe 1 - Tableau récapitulatif par pays et par discipline des boursiers de Haute-Volta en formation pendant l'année scolaire 1976-1977.
- Annexe 2 - Tableau récapitulatif des besoins en formation ("Formation de base" = F et/ou "Perfectionnement/Spécialisation" = PS) exprimés par les différents services et organismes concourant au DRI pour 1977 et 1982, concernant le personnel des Cadres supérieurs A1 et A2 - niveaux N1 et N2 de la classification de la mission CILSS/US.AID/BIT.
- Annexe 3 - Tableau récapitulatif des besoins en formation de Cadres supérieurs exprimés par spécialités, types et niveaux A1 - A2 (N1 - N2) pour les années 1978 à 1982.
- Annexe 4 - Tableau récapitulatif des besoins en formation ("Formation de base" = F et/ou "Perfectionnement/Spécialisation" = PS) exprimés par les différents Services et Organismes concourant au DRI pour 1977 et 1982, concernant le personnel des Cadres moyens B1 et B2 - niveaux N3 et N4 de la classification adoptée pour le rapport général de la mission CILSS/US.AID/BIT.
- Annexe 5 - Tableau récapitulatif des besoins en formation ("Formation de base" = F et/ou "Perfectionnement/Spécialisation" = PS) exprimés par spécialités concourant au DRI pour 1977 et 1982, concernant le personnel des Cadres moyens B1 et B2 - niveaux N3 et N4 de la classification adoptée pour le rapport général de la mission CILSS/US.AID/BIT.
- Annexe 6 - Idée de projet (inter-Etats, régional ou national) : formation de formateurs (trices) d'agents d'économie sociale et familiale, et éventuellement d'assistance sociale.
- Annexe 7 - Fiche d'information sur l'EIER (Source : Rapport CEA0).
- Annexe 8 - Fiche d'information sur l'ETSHER (Source : Rapport CEA0).
- Annexe 9 - Note concernant l'Institut Panafricain de Développement-IPD/AOS (Source : IPD/AOS).
- Annexe 10 - Idée de projet (inter-Etats, régional ou national) : formation de formateurs (trices) technologiques.
- Annexe 11 - Problème de la restructuration du Service des Bourses.
- Annexe 12 - Dossier d'information sur l'EIER (joint au rapport original seulement)
- Annexe 13 - " " " l'ETSHER
- Annexe 14 - 86 fiches de base (rapport original)

TABLEAU DES SIGLES

DSA	Direction des Services Agricoles
AVV	Aménagement des vallées des Voltas
BCEOM	Bureau Central des Etudes Outre-Mer
CAP	Centre Agricole Polyvalent
CCDR	Comité de Coordination du Développement Rural
CEAO	Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CESAO	Centre d'Etudes Sociales pour l'Afrique de l'Ouest
CTFT	Centre Technique Forestier Tropical
CVRS	Centre Voltaïque de Recherche Scientifique
DC	Développement Communautaire
DR	Développement Rural
DRI	Développement Rural Intégré
(DS)FJA	(Direction des Services de) Formation des jeunes Agriculteurs
EIER	Ecole Inter-Etats d'Ingénieurs de l'Equipement Rural
ENA	Ecole Nationale d'Administration
(ETS)HER	(Ecole inter-Etats de Techniciens Supérieurs en) Hydraulique et Equipement rural
FAC	Fonds d'Aide et de Coopération (France)
INE	Institut National d'Education
ISPO	Institut Supérieur Polytechnique
IRAT	Institut de Recherches Agronomiques Tropicales
IRCT	Institut de Recherches du Coton et des Textiles
IRHO	Institut de Recherches des Huiles et Oléagineux
IPD/AOS	Institut Panafricain de Développement/Afrique de l'Ouest et Sahel
ONPE	Office National pour la Promotion de l'Emploi
ORD	Officé Régional de Développement
OD	Organisme de développement (spécialisé)
ONBI	Office National des Barrages et de l'Irrigation
TP	Travaux Publics
UPAVES	Union des Professeurs et Agents Voltaïques d'Economie Sociale
OPEN	Office de Promotion des Entreprises Voltaïques

LISTE DES PERSONNALITES RENCONTREES

Madame	Traoré	Secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales
Mesdames	Compaoré	Directrice du Programme d'éducation pour l'intégration des femmes au développement
	Zongo	Directrice du Lycée mixte d'enseignement général de Goughin
	Arnaud	Directrice de l'Ecole technique privée féminine d'Hamdallaye
	Yaya Idrissa	et le Bureau (7 personnes) de l'Union des Professeurs et Agents voltaïques en économie familiale
Messieurs	Balima	Dr. Projet Elevage Ouest-Volta
	Barry	Chef du Service des Eaux et Forêts
	Bayla	Directeur de la Fonction publique
	Dr. Béré et Signé	Direction de l'Elevage
	Berijrogge	Directeur du Centre d'Etudes sociales pour l'Afrique de l'Ouest
	Boly	Dr l'Urbanisme et de l'Habitat
	Broussal	Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie
	Dr Coulibaly	Dr. Office national des barrages et de l'irrigation
	Coulibaly	Directeur Organisme régional de développement de Banfora
	Damiba	Directeur de la Planification au Ministère de l'Education nationale
	Diallo A.	Directeur de l'Office de promotion des entreprises voltaïques
	Diallo I.	Directeur de l'Institut régional de développement (IPD/AOSahel)
	Frendau	Directeur de l'Ecole inter-Etats de techniciens supérieurs d'hydraulique et d'équipement rural
	Da	Directeur du Centre national des Artisans ruraux
	Iddo	Directeur de l'Hydraulique et Equipement rural
	Kaboré	Directeur des Services agricoles
	Kabré	Directeur de l'Institut Supérieur Polytechnique

.../..

Messieurs

Kalmé Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration
Kam Directeur de l'Office national de promotion de l'emploi
Kematé Directeur du bureau de formation du CAP de Matourkou
Kwandé Directeur de l'Enseignement technique
Nappa Directeur des Services de formation des jeunes agriculteurs
Niamlogo Directeur des Affaires Sociales
Ouédrage T. Directeur de Cabinet au Ministère du Plan
Ouédrage L. Chef de la Circonscription FJA DE Ouahigouya
Oulla Directeur des Travaux Publics
Poussi Directeur du Centre Voltaïque de la Recherche Scientifique
Tahita Directeur du Plan
Tatiéta Directeur Organisme régional de Développement Bobo-Dioulassa
Tia C. Secrétaire Permanent du CCDR et Correspondant national du CILSS
Barry Secrétaire adjoint du CCDR
T.é Directeur de la Sécurité, des bourses et stages
Véridique Directeur de l'Ecole Inter-Etats d'ingénieurs d'équipement rural
Wattara Directeur du Centre agricole polyvalent de Matourkou
Zié Directeur des Transports
Sanwié Directeur de l'Institut National d'Education

AVANT - P R O P O S

Le présent rapport a été rédigé en fonction de l'analyse quantitative et qualitative des fiches d'enquête établies au niveau de chaque service ou organisme et par catégorie d'agents.

La collection complète de ces fiches :

Partie A - Cadres Supérieurs

Partie B - Cadres moyens

se trouve dans l'annexe 14.

Observations liminaires :

Par suite de circonstances indépendantes de la volonté des Consultants - notamment la réunion élargie avec l'Institut du Sahel - et de la faible durée de la mission (obérée de surcroît, par la semaine de voyage Ouagadougou-N'Djaména et retour), il n'a pas été possible de rencontrer les services et organismes suivants :

- Direction des Pêches,
- Direction de la Santé,
- Office National des Céréales,
- Office National d'Exploitation des Ressources Animales.

Malgré ces lacunes et compte tenu du nombre et de la qualité des personnalités rencontrées, les observations, et les suggestions du présent rapport s'appuient, semble-t-il, sur une documentation suffisante pour apporter une contribution que l'on espère positive à la définition et à la mise en oeuvre d'une politique de formation des cadres supérieurs et moyens concourant au développement des activités rurales.

I - INTRODUCTION : INFORMATIONS DE BASE

- I.1 Bien que les documents concernant le Plan soient en cours d'élaboration il est d'ores et déjà certain que la priorité sera accordée au Développement Rural considéré comme la "locomotive du développement général". cf. Annexe A : renseignements sur la politique du Gouvernement en Haute-Volta.
- I.2 Cette priorité ne fait d'ailleurs que refléter celle inscrite dans les faits : la population voltaïque est rurale à plus de 95 % (1).

Le secteur dit moderne ainsi que les entreprises publiques et assimilées reste encore marginal. Fin 1975 il n'occupait que 19.200 salariés, soit 0,7 % de la population active (2). Il n'a d'ailleurs qu'un faible impact (8 à 9 %) par rapport à la population active urbaine elle-même où le secteur urbain non structuré représente un nombre d'emplois beaucoup plus important (90 % des habitants des centres urbains sont occupés dans le secteur non structuré).

Ces seules données démographiques suffiraient à justifier que l'accroissement de l'emploi productif du monde rural soit considéré comme "la priorité des priorités".

Même en supposant une très forte croissance du secteur moderne, celui-ci n'aura en effet et pour une longue période, qu'un rôle relativement secondaire dans le développement économique et social du pays : il serait utopique d'envisager qu'un tel développement puisse reposer en priorité sur la croissance de ce secteur et, plus particulièrement, sur sa possibilité d'absorber un pourcentage autre que marginal de l'exode rural ou du sous-emploi rural.

-
- (1) Les données de ce paragraphe et celle du paragraphe I.5 reprennent, pour l'essentiel, celles des rapports présentés au "Séminaire National sur l'emploi et la formation" tenu à Ouagadougou du 23 au 27 mai 1977
- (2) Rappelons que la population voltaïque globale est de : 5.573.000 hab. dont 50,2 % d'hommes et 49,8 % de femmes, la population active (de 14 à 60 ans) étant estimée à 2.960.000 soit 53 % (25 % pour les hommes et 28 % pour les femmes).

Ce dernier trait - le sous-emploi - constitue cependant une des données les plus négatives de la situation du monde rural où, "pendant pres de 7 à 8 mois par an, tout travail agricole est impossible. Un potentiel considérable de production est gaspillé, qu'il convient de récupérer par tous les moyens".

Aussi bien la contrainte humaine ne saurait-elle être sous-estimée, sur laquelle insiste avec raison le Directeur de l'ONPE dans son exposé introductif à la situation de l'emploi en Haute-Volta (1), qui considère que : "la formation, l'encadrement, l'animation, la transformation des mentalités et l'organisation du monde rural sont des préalables à toute évolution du monde rural".

C'est donc à lever ces préalables que doit viser toute politique de formation des cadres moyens et supérieurs appelés à oeuvrer dans le domaine du développement rural.

I.3 L'analyse des blocages qui freinent la mise en oeuvre d'une stratégie du développement rural confirme cette appréciation globale et fait apparaître que ceux-ci se situent, pour l'essentiel, à différents niveaux :

a) à celui de la planification et de la coordination :

- faiblesse de la planification au niveau central et régional et inexistence d'un processus itératif permettant une planification véritablement régionalisée,

- manque de coordination entre les actions de formation et, plus immédiatement, avec l'attribution des bourses.

(1) Séminaire sur l'emploi....., op. cit.

b) au niveau de l'éducation :

- inadaptation du système d'éducation formelle aux besoins du développement,

- faiblesse de l'impact de l'éducation non formelle et informelle.

c et d) au niveau de la formation, de l'animation rurale et du développement communautaire :

- inadéquation qualitative de la formation, peu liée aux besoins réels du développement,

- insuffisance des capacités actuelles des établissements qui forment les cadres du développement rural,

- insuffisance de la participation et de l'organisation paysannes.

Notes : Voir pages 13 et 14 le tableau des projets destinés à lever ces blocages.

.../..

TABLEAU DES PROJETS DESTINES A LEVER CES BLOCAGES

	Identifi- cation des projets	Objectif principal	Montant des crédits prévus en US \$	Durée
a) en matière de planification coordination =				
- renforcement des cellules nationales et régionales de planification	HV n° 5	Planification du D.R. aux niveaux national et régional (1)	1 300.000	-
- évaluation des institutions de formations	HV n° 11	Planification et coordination des actions de formation	250.000	-
b) sur le plan de l'éducation =				
- réforme de l'enseignement de base en vue de concourir, à long terme, à l'instauration de la cité éducative	HV n° 1	Education de base	31.800.000	-
c) sur le plan de la formation =				
- création d'un fonds de formation pour les O.R.D.	HV n° 3	Formation et recyclage des cadres des ORD	1.900.000	-
- extension du centre agricole polyvalent de Matoukou et création d'un autre CAP à Bogandé pour les régions du Nord et de l'Est	HV n°4	Formation de l'encadrement	4.150.000	5 ans
- renforcement de la cellule de formation de l'Autorité des aménagements des vallées des Voltas	HV n° 8	Action de formation dans le cadre AVV	1.540.000	5 ans
- renforcement de l'Ecole inter-Etats de l'Equipement Rural (EIER)	HV n° 12	Formation niveau ingénieurs E.R.	renseignements non communiqués	-

(1) Un accent particulier devrait être mis sur le processus itératif régional — national — régional — national dont l'importance paraît sous-estimée, tout au moins dans la présentation du projet.

(suite) TABLEAU DES PROJETS DESTINES A LEVER CES BLOCAGES

	Identifi- cation des projets	Objectif principal	Montant des crédits prévus en US \$	Durée
(suite....)				
c) <u>sur le plan de la formation =</u>				
- renforcement de l'Institut supérieur polytechnique (I.S.P.O.)	HV n° 9	Formation des ingé- nieurs des techn. de D.R.	80.000	
- création d'antennes régionales de formation d'artisans ruraux	HV n° 7	Formation d'artisans ruraux	280.000	
d) <u>sur le plan de l'animation et du déve- loppement communautaire (D.C.)</u>				
- création d'un centre de formation et financement d'un projet de D.C.	HV n° 2	Formation et recycla- ge des agents d'enca- drement (terrain)	450.000	3 ans
- renforcement de la formation de jeunes agriculteurs	HV n° 5	Formation et Anima- tion de jeunes agri- culteurs	15.400.000	5 ans
- renforcement de la radio rurale	HV n° 10	Formation/Animation des paysans	non chiffré	

e) au niveau de la participation des femmes au développement
 - insuffisance de la formation de cadres féminins techniques (1)

C'est à pallier ces insuffisances que s'attachent les projets envisagés dans le tableau des pages 13 et 14 qui ont été retenus comme projets opérationnels tant par le Conseil des Ministres du CILSS que par la Conférence d'Ottawa du Club du Sahel.

I.4 Parmi les contraintes qui s'opposent ou freinent la mise en oeuvre d'une politique réelle de développement rural (2), la mission en a relevé un certain nombre qui ne sont pas spécifiques à la Haute-Volta mais dont certains revêtent ici un caractère particulièrement marqué.

I.4/1 Il est assez banal de constater que la pénurie de cadres techniquement qualifiés constitue un incontestable goulet d'étranglement pour la mise en oeuvre d'une politique de DRI (Développement Rural Intégré).

Mais, pour important qu'il doive être, l'effort de formation à consentir ne peut ignorer d'autres contraintes qui constituent des facteurs limitants.

I.4/2 Contrainte financière, une part importante du budget étant consacrée aux dépenses de fonctionnement et, parmi celles-ci, au seul paiement des salaires ; le danger serait réel d'accroître cette part, déjà excessive, par de fortes dépenses récurrentes.

-
- (1) Insuffisance qui devrait être palliée par une action systématique de formation féminine dans les projets destinés à surmonter ces insuffisances, et en particulier dans les projets 2 et 5 du tableau ci-dessus.
- (2) C'est-à-dire dont la cohérence, dépassant les affirmations de principe, soit assurée aux divers niveaux et domaines de l'action gouvernementale et administrative.

I.4/3 Contrainte en personnel elle-même : l'insuffisance numérique des cadres en place rend souvent difficile leur départ en stage de formation complémentaire ou de spécialisation.

I.4/4 Contrainte socio-politique : un effort de formation massif se proposant de répondre aussi vite que faire se peut aux besoins, risquerait d'entraîner une saturation rapide de tous les postes par des éléments jeunes, freinant ensuite toute possibilité de renouvellement et de promotion interne et se traduisant par une raréfaction ultérieure des emplois pour les futurs diplômés (1).

Cette contrainte pèse ici d'un poids particulièrement lourd compte tenu du poids relatif excessif qu'occupent déjà les cadres supérieurs de niveau A1 dans la Fonction Publique (cet aspect a été jugé suffisamment grave, voire inquiétant, pour faire l'objet d'un paragraphe spécial (cf. ci-dessous paragraphe I.5).

Une telle situation risquerait, s'il n'y était porté remède, de devenir rapidement explosive.

I.4/5 Contrainte administrative : en général, et quels que soient niveau de formation et poste occupé, les cadres du développement rural sont peu avantagés ; ils travaillent dans des conditions difficiles ; ils doivent contrôler et animer des zones géographiques souvent étendues avec des moyens de déplacement et un budget de fonctionnement insuffisant ; c'est à modifier cette situation que devrait s'attacher une réelle politique de Développement Rural Intégré, traduisant ainsi dans les faits - non seulement dans des déclarations de principe -

(1) Le problème de la réforme générale de l'enseignement aux trois niveaux (primaire, secondaire et supérieur) ne sera pas abordé. Chacun s'accorde à en reconnaître le caractère à la fois inéluctable et nécessaire. Il faut espérer que cette réforme s'inscrira rapidement dans les faits et sera en cohérence avec la priorité générale reconnue au DRI. Il reste également à souhaiter qu'elle tienne compte, dans la mesure où cela la concerne, des observations et suggestions du présent rapport.

la volonté gouvernementale de mettre le développement rural à l'honneur.

Comment s'étonner que, dans les conditions actuelles, les étudiants soient davantage attirés par l'obtention d'un diplôme de haut niveau leur assurant une entrée au sommet (et sans expérience pratique préalable) dans la Fonction Publique, obtenant ainsi la sécurité en même temps qu'un salaire croissant davantage avec l'ancienneté qu'avec le rendement. Plus sécurisante sur le plan individuel, cette situation ne correspond nullement aux exigences d'un pays en voie de développement comme la Haute-Volta (cf. ci-dessous - à propos de l'orientation des boursiers - le paragraphe I.6 qui fait ressortir la gravité de la situation actuelle quant aux choix prioritaires de filières de formation n'intéressant pas le développement rural).

I.5 L'analyse par niveau des effectifs actuels de la Fonction Publique illustre à quel point la contrainte évoquée en I.4.4 pèse sur la situation de la Fonction Publique (1).

Celle-ci se présente actuellement ainsi (Source ONPE) :

	Niveau I			Niveau II.			Niveau III.		
	Nat.	Exp.	Total	Nat.	Exp.	Total	Nat.	Exp.	Total
Développement rural	126	176	252	184	3	187	134	4	138
Total des divers Ministères	782	380	1162	1415	40	1455	3232	46	3276

Nat. : Nationaux
Exp. : Expatriés

(1) Une réforme est actuellement en cours dont un des objectifs prioritaires devrait être l'harmonisation des effectifs entre les différents niveaux et une rigueur dans l'administration du personnel qui exclue désormais tout laxisme quant au classement dans les échelons supérieurs de la Fonction Publique.

En faisant abstraction des expatriés, l'on constate que les ratios d'encadrement correspondant à ces effectifs sont :

	<u>Niveau 2</u> Niveau 1	<u>Niveau 3</u> Niveau 2
Pour le développement rural	1,45	0,7
Pour l'ensemble des Ministères	1,8	2,3

Si l'on tient compte des expatriés, la situation est encore plus grave : le ratio 2/1 descend alors à 0,7.

C'est assez dire la gravité de la situation, surtout en un domaine comme le développement rural où la nécessité d'agir de façon prioritaire au niveau réel : le village, exige que les ratios d'encadrement soient supérieurs à la moyenne générale, ce qui est l'inverse de la situation présente.

Cette dernière est encore plus paradoxale lorsque l'on considère le ratio 3/2 qui est de 0,7. En prenant - ce qui paraît un minimum un ratio de 3 pour ces deux rapports, nous devrions avoir les effectifs théoriques suivants sur la base de l'effectif actuel de 126 nationaux au niveau 1 :

	Niveau 2	Niveau 3
Effectifs théoriques (minima)	378	1.134
Effectifs actuels	184	134
Déficit	194	1.000

Si l'on tient compte des effectifs expatriés, la situation est encore plus préoccupante, sinon dramatique, la base de calcul étant de 252 pour le niveau 1.

	Niveau 2	Niveau 3
Effectifs théoriques (minima)	756	2.262
Effectifs actuels	187	138
Déficit	569	2.130

La même comparaison, en pourcentages, des effectifs du Développement Rural par rapport aux effectifs globaux n'est pas moins révélatrice, pour les différents niveaux de 1 à 6.

	1	2	3	4	5 et 6	Total
Développement Rural	2,7	3,9	2,9	43,3	47,2	100
Répartition pour l'ensemble du Secteur public	3,6	6,5	14,7	33,2	41,8	100
Répartition souhaitable sur la base actuelle du niveau 1 pour le D.R.	2,7	8,1	24,3	64,9		100

Ce qui confirme l'analyse en chiffres absolus en faisant apparaître une double distorsion :

- par rapport à la situation (déjà insuffisante) de l'ensemble du secteur public alors que les ratios du Développement Rural devraient être supérieurs,
- par rapport à la situation théorique.

Aussi bien faudra-t-il considérer avec une certaine pruden-
ce les demandes de formation exprimées par les différents
 services et exposées dans la seconde partie de ce rapport
 pour ce qui a trait à l'accès au niveau 1, déjà relative-
 ment saturé et quels que puissent être les besoins objectifs
 actuels à ce niveau.

Par contre, il serait souhaitable - sinon indispensable -
 que, pendant plusieurs années, la priorité en matière de
formation/perfectionnement/spécialisation soit accordée
aux niveaux 2 et 3 jusqu'à ce qu'un meilleur équilibre
 soit rétabli. Une telle réorientation constitue le préala-
 ble indispensable à la mise en oeuvre d'un développement
 rural susceptible d'agir au niveau réel : le village.

Continuer sur la lancée actuelle en faisant droit aux de-
 mandes telles qu'elles sont présentées (et quand bien même
 elles seraient objectivement justifiées), aboutirait à poser
 une tête de plus en plus hypertrophiée sur un corps de plus
 en plus malingre.

L'analyse de la répartition par niveau et par structure d'âge
 ajoute encore à ce caractère négatif.

	20 à 29 ans		30 ans et au-dessus	
	Développe- ment rural	Ensemble de la Fonction Publique	Développe- ment rural	Ensemble de la Fonction Publique
Niveau 1	29,0 %	24,5 %	22,2 %	29,2 %
Niveau 2	25,3 %	24,5 %	34,7 %	24,5 %

Tant par rapport au niveau 2 que par rapport à l'ensemble de la Fonction Publique, les cadres de niveau 1 sont nettement plus jeunes (près de 30 % ont moins de 30 ans), ce qui confirme les craintes exprimées ci-dessus au paragraphe I.4.4 quant aux difficultés ultérieures de renouvellement s'ajoutant aux dangers d'une saturation trop rapide du sommet de la hiérarchie.

Les prévisions concernant la situation en 1981 par rapport à celle de 1975 (1) font ressortir une situation encore aggravée en matière de développement rural aussi bien - hélas ! - que sur le plan général : (D.R. et moyenne générale)

année	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	1981	1975	1981	1975	1981	1975
Développement Rural	11,8	2,7	18,6	3,9	4,65	2,9
Moyenne générale	17,7	3,6	21,8	6,5	18,1	33,2

Le ratio 2/1 reste aussi peu satisfaisant : 1,5 au lieu de 1,45 et celui 3/2 passe de 0,7 à 0,25, ce qui est proprement catastrophique lorsque l'on considère le rôle irremplaçable des agents de ce niveau qui sont au contact direct de la paysannerie.

Une politique de Développement Rural qui ne s'attacherait pas, en priorité, à réduire une telle situation au lieu de la laisser s'aggraver se condamnerait à ne pas dépasser le stade des déclarations d'intention.

(1) cf. "Séminaire sur l'emploi....." op.cit.

I.6

Le regroupement des bourses sur la base de la nomenclature des métiers et des types de formation, conduit à des observations d'un ordre différent mais qui, dans leur octroi, devraient également inciter à une réorientation générale de la politique suivie en ce domaine.

L'on trouvera, en annexe 1, un tableau récapitulatif par pays et par discipline des boursiers de Haute-Volta en formation pendant l'année scolaire 1976-1977. Il a été établi sur la base des listes aimablement fournies par la Direction de la scolarité, des bourses d'études et de stages du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

Sans doute est-il possible d'y relever certaines lacunes et quelques correspondances établies entre les disciplines universitaires et la nomenclature des métiers et des types de formation peuvent-elles prêter à critique.

Mais il n'en reste pas moins que cette statistique portant sur 2.663 bourses peut être considérée comme représentative de la situation présente et que les biais éventuels dus aux difficultés ci-dessus évoquées peuvent - semble-t-il - être tenus pour peu significatifs.

- a) La première observation, d'ordre géographique, est positive (cf. tableau 1 ci-après) :
 - L'Afrique du Sud du Sahara accueille désormais près de 60 % des boursiers en formation (1586 sur 2663), la Haute-Volta participant elle-même pour près de 1/4 à cet effort (635), le Sénégal et le Niger occupant les 2ème et 3ème place de cette aire géographique (respectivement 318 et 213), soit pour ces deux pays 1/5 du total. Ce qui signifie que près de 45 % de l'effectif global des boursiers reçoivent maintenant leur formation dans un pays sahélien

dont les conditions spécifiques sont comparables à celles de la Haute-Volta. C'est là une évolution favorable qui assure une formation mieux adaptée que celle dispensée en dehors du continent africain. Aussi bien les propositions formulées dans la troisième partie de ce rapport tendent-elles à accentuer et à favoriser cette évolution

Les autres pays africains non sahéliens assurent, quant à eux, près de 16 % de cette formation (dont 276, soit 10 % au Togo, et 108, soit 4 % en Côte d'Ivoire).

Les pays arabes africains n'interviennent que de façon marginale (51, soit 2 %) la majorité (40) concernant l'Algérie et les autres (11), l'Egypte.

L'Europe de l'Ouest assure, à elle seule, plus du quart (74, soit 27 %) de cette formation, la quasi totalité concernant la France (732), la R.F.A. et la Suisse n'intervenant que pour quelques unités (respectivement 8 et 6).

Les pays de l'Europe de l'Est procurent une formation à 8 % des boursiers (226), la plus grande partie se trouvant en URSS (161, soit 6 %).

L'Amérique, (Canada et Etats-Unis) n'intervient que modestement (54 au total, soit 2 %), c'est-à-dire à peine plus que les pays arabo-africains, dont 35 pour le premier et 19 pour le second .

b) La seconde observation revêt, par contre, un caractère beaucoup moins encourageant. Le Tableau 1 ci-contre résume les données figurant dans le tableau récapitulatif (Annexe I) à la fois par zone géographique (aspect qui vient d'être examiné ci-dessus) et par disciplines correspondant à la nomenclature des métiers et de type de formation en vigueur en Haute-Volta (ONPE) (1)- page 24).

Tableau 1 résumant les données du tableau récapitulatif - Annexe 1

ZONE GEOGRAPHIQUE DISCIPLINES	A F R I Q U E				EUROPE		AMERIQUE	TOTAL
	SAHEL		non SAHEL au Sud du Sahara	Pays Arabes	Ouest	Est		
	HTE-VOLTA	AUTRES						
0 - Formation de l'agriculture de l'élevage, de la forêt, de la pêche et, en général du D.R.I.	80	82	7	4	3	69	16	261
1 et 2 - Formations Scientifiques et techniques, matières, énergie	87	170	38	15	219	74	9	612
3, 4 et 5 Formations juridiques, économiques et psycho-sociologiques	159	81	208	4	400	40	12	904
6 - Formations médicales et para-médicales (y.c. Service Social)	-	177	132	1	31	32	-	373
7 - Formations pédagogiques	1		31	14	13	2	3	64
8 - Formations littéraires et artistiques	308	21	4	13	80	9	14	449
Total général	635	531	420	51	746	226	54	2. 663

(1) Celle-ci ayant, à des fins de correspondance, été adaptée aux diverses disciplines sans que, cependant, cela remette en cause la ventilation par grand groupe de formation.

Il est frappant de constater que les formations (0) de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt, de la pêche et en général du Développement Rural Intégré, ne touchent que 201 boursiers, soit à peine 10 % de l'ensemble alors que la population rurale représente environ 95 % de la population globale.

Ce faible pourcentage prend toute sa signification si on le rapproche des bourses accordées aux formations juridiques et para-juridiques qui, à elles seules, dépassent la totalité de l'ensemble ci-dessus : 324 boursiers, soit plus de 12 % du total. L'ensemble des formations du groupe 3,4,5 (Formations juridiques, économiques et psycho-sociologiques) regroupe, quant à lui, 3 fois plus de boursiers que l'ensemble du développement rural.

Les disciplines "agriculture, élevage et eaux et forêts", avec un effectif de 171 boursiers représentent à peine 20 % de l'effectif du groupe 3, 4, 5. D'autre part, dans un pays où la lutte contre la désertification est un impératif prioritaire, les 4 boursiers "Eaux et Forêts" ne paraissent pas en mesure de faire face aux besoins (1). L'absence totale de boursiers "pêche" est également à relever.

De même, il ne semble pas que les problèmes de formation dans le domaine de l'agro-pastoralisme aient retenu suffisamment l'attention. Or le poids de l'élevage dans l'économie ne saurait être minimisé - pendant la décennie 70, les exportations de bétail ont représenté en valeur 50 % des exportations totales. C'est assez dire l'impact qu'a - ou que devrait avoir - tout ce qui a trait à l'aménagement, l'amélioration et la rotation des pâturages, l'aménagement des mares et des points d'eau, etc ... D'où l'intérêt évoqué dans la 3ème partie, d'un effort à consentir en faveur de la formation à l'agro-pastoralisme.

(1) Ces observations sont, il est vrai, à nuancer compte tenu de la formation polyvalente donnée à la majorité des 80 boursiers du groupe 07- Mais la faiblesse des effectifs pour l'ensemble du groupe 0 n'en reste pas moins préoccupante.

- Autre lacune regrettable = le très faible accent mis sur les formations pédagogiques (64, soit 2,4 % du total des boursiers) qui, dans leur ensemble, représentent le 1/5 des boursés consacrés aux seules formations juridiques et à peine la moitié de celles attribuées aux formations littéraires pures (groupe 85) et la septième partie de l'ensemble du groupe 8 (Formations littéraires et artistiques).

Alors que le besoin est unanimement ressenti d'accélérer la formation, le perfectionnement et la réactualisation des connaissances par tous les moyens disponibles (recyclage, séminaires et journées d'information, d'études, etc...) il s'agit incontestablement d'une lacune grave. La dimension pédagogique ne devrait être absente d'aucun projet de développement et d'aucun service administratif. Mais pour qu'elle puisse se concrétiser, encore faut-il que les formations pédagogiques disposent d'une priorité dans l'attribution des bourses, qui rende ensuite possible de donner à tous les cadres le minimum d'entraînement et de préoccupation pédagogiques qui leur permettront de faire "passer le message", de susciter une animation pédagogique participative et, plus généralement, de démultiplier l'action des formateurs et des formateurs de formateurs dans les diverses disciplines.

Pour que chaque cadre ait, sur le plan de la diffusion des connaissances et des techniques, l'effet multiplicateur que chaque pays jeune est en droit d'attendre de lui, il est indispensable de lui donner la possibilité et les moyens de se muer en pédagogue. Tout ou presque reste à faire dans ce domaine stratégique.

Aussi bien une réorientation générale dans la politique d'attribution des bourses paraît-elle nécessaire - Cette réorientation suppose une réorganisation de la Direction de la Scolarité, des Bourses et des Stages, qui devra être

renforcée dans ses moyens tant sur le plan matériel que sur le plan personnel. Des propositions sont faites en ce sens dans la 3ème partie du présent rapport.

De même pour redonner au D.R.I. la place qui doit être normalement la sienne dans le développement du pays, l'avis du Secrétariat Permanent du Comité de Coordination du Développement Rural au sein de la Commission Supérieure des Boursiers devrait y être déterminant et les demandes de bourses concernant le D.R.I., considérées comme prioritaires.

Cela implique que, si besoin est, l'orientation des boursiers se fasse de façon sélective, voire autoritaire, en fonction des besoins réels du pays plus qu'en fonction de désirs individuels ne tenant pas compte de l'intérêt général (1). Ceux qui accèdent au niveau universitaire en tant que boursiers sont déjà, par rapport à la masse de la population, des privilégiés. Il faudrait, dans l'avenir, se garder de privilégier des éléments déjà privilégiés, mais mettre plutôt ceux-ci au service du développement accéléré de leur pays.

Il est très dangereux de continuer de laisser croire (même implicitement) à tout bachelier qu'il a vocation naturelle à poursuivre des études universitaires qui lui donneront directement accès au plus haut niveau de la Fonction Publique.

Le rapport de la CEAO sur la Formation des cadres supérieurs de l'agriculture, de l'élevage et des forêts observait que : "dans tous les cas les jeunes ingénieurs sont tout de suite nommés à un poste de responsabilité alors qu'ils n'ont ni la pratique, ni la formation adéquate leur permettant de commencer la carrière par un poste de commandement".

(1) et préparant à un sous-emploi, voire à un chômage ultérieur, avec les conséquences socio-politiques que cela implique.

La mission ne peut que souligner le danger de telles pratiques et souhaiter que la réforme de l'enseignement et celle de la fonction Publique dissipent le plus vite possible certaines illusions en cessant d'orienter les élèves sortant du secondaire vers le seul accès aux postes de niveau 1.

{Car c'est avant tout le déficit en postes de niveau 2 ,
{voire de niveau 3 qui fait problème et menace d'en-
{lever toute efficacité à la politique de D.R.I. à la-
{quelle, dans ses déclarations officielles, le Gouver-
{nement déclare attacher la plus haute priorité.

I.8

Cette réorientation globale devrait, pour être acceptable, acceptée et entrer dans les faits, s'accompagner de mesures systématiques favorisant la mobilité interne et permettant aux cadres des niveaux inférieurs d'accéder aux niveaux supérieurs après avoir fait preuve, pendant plusieurs années (1), sur le terrain et non dans les bureaux des chef-lieux, de leur valeur, de leur conscience et de leur compétence professionnelles plutôt que de leur "ancienneté".

Ces mesures gagneraient à intervenir le plus tôt possible, l'urgence d'un tel redressement n'étant plus à démontrer. Elles devraient rendre possible, par des dispositions normalisées, une gestion personnalisée des carrières.

L'encouragement au perfectionnement, au recyclage et plus généralement, à toutes les actions de formation permanente, en devrait être le corollaire normal, qui serait favorisé par la rénovation pédagogique esquissée dans la troisième partie du présent rapport.

(1) cinq ans paraissent un minimum.

II - ANALYSE DES DONNEES QUANTITATIVES

II.1 - Observations préliminaires

II 1/1 Dans l'ensemble, il s'est avéré difficile d'obtenir des renseignements précis et complets. Les préparatifs du prochain Plan quinquennal 1977-1981 non achevés sont une base insuffisante. Et la méthode de l'interview, si elle facilite la définition des besoins immédiats, soulève à plus tard la précision des besoins à échéances.

II. 1/2 Pour éclairer les données recueillies, ci-après quelques informations utiles

a) Les besoins exprimés par tous les services portent sur les opérations suivantes :

- actions en cours,
- complément au fonctionnement de projets antérieurs qui ont réussi,
- prévisions pour les objectifs immédiats des projets financés et sur des projets d'intérêt évident dans la ligne de la politique du développement rural de la Haute-Volta.

b) Les principaux projets financés concernent les ORD pour l'extension "opération céréalière" et le développement des cultures sèches et irriguées, l'élevage des bovins, le développement et la restructuration forestière, ainsi que l'aménagement des vallées des Voltas, les constructions de routes principales et secondaires, les barrages.

c) Le financement de l'encadrement supérieur et moyen ne devrait pas poser de problème pendant l'exécution des projets. Il devrait en être de même à la fin de ces projets si les résultats escomptés ont été pleinement atteints - faute de quoi les charges récurrentes pourraient dépasser les limites des possibilités budgétaires.

- II. 1/3 Les fiches d'enquêtes utilisées lors des interviews - jointes à l'original du présent rapport et reprises pour la confection des tableaux récapitulatifs ci-après - ne concernent que les cas physiques justifiant une formation ou une spécialisation, indépendamment de la durée nécessitée pour l'une ou l'autre. Aussi le nombre d'années de formation peut-il être bien supérieur au nombre indiqué. Par contre, de nombreux cas de spécialisation/perfectionnement/recyclage ne nécessitent qu'une brève durée.
- II. 1/4 L'utilisation de la nomenclature des spécialités de formation dressée par l'Office National de la Promotion pour l'Emploi (ONPE) présente nécessairement des cas de chevauchement, tels que "agro-économiste" ou agro-pédagogue". La répartition des besoins, par suite, n'est pas rigoureuse. Cependant, les indications mentionnées répondent toujours à des cas réels.
- II. 1/5 A noter dans le même ordre d'idées une confusion de niveaux pour certaines catégories selon les ministères et services, tels les A1 et A2 pour les ingénieurs des travaux agricoles et le personnel social.
- II. 1/6 Pour les cas de spécialisation immédiate, la formation préalable dans le "cycle établi" a toujours été supposée réalisée, supposée poursuivie et utilisable. Remarquer cependant que les besoins en crédits de fonctionnement pour le CAP Matourkou et l'ISPO Ouagadougou ont été mentionnés sous forme de bourses pour les étudiants en formation, selon les capacités respectives d'accueil de ces deux établissements.

II.2 - Tableaux récapitulatifs

La lecture des tableaux figurant en annexe 2, 3, 4 et 5 permet, dans la limite des observations et notes citées précédemment, de récapituler comme suit les besoins globaux en formation pour chacune des années de la période 1977-1982, par niveaux et par types de formation :

II - 2/1 Récapitulation des besoins globaux en formation
 exprimés pour chacune des années de la période 1978 à 1982
 par niveaux et par types de formation

Niveaux et types de formation	Années					Total
	1978	1979	1980	1981	1982	
A1 F	115	101	86	74	60	436
PS	87	87	70	50	25	319
<u>Sous total A1</u>	<u>202</u>	<u>188</u>	<u>156</u>	<u>124</u>	<u>85</u>	<u>755</u>
A2 F	145	135	122	112	91	605
PS	154	155	150	117	120	696
<u>Sous total A2</u>	<u>299</u>	<u>290</u>	<u>272</u>	<u>229</u>	<u>211</u>	<u>1301</u>
<u>TOTAL A</u>	501	478	428	353	296	2056
BI F	170	190	186	179	174	899
PS	57	61	72	49	46	285
<u>Sous total B1</u>	<u>227</u>	<u>251</u>	<u>258</u>	<u>228</u>	<u>220</u>	<u>1184</u>
B2 F	15	15	15	15	15	75
PS	59	67	83	79	79	367
<u>Sous total B2</u>	<u>74</u>	<u>82</u>	<u>98</u>	<u>94</u>	<u>94</u>	<u>442</u>
<u>TOTAL B</u>	301	333	356	322	314	1626
<u>TOTAL GENERAL</u>	802	811	784	675	610	3682

Comme déjà signalé, ce tableau ne comporte pas de données sur les besoins nouveaux des Services de Santé, Eaux et Forêts, Education et tous autres Services Administratifs en zone rurale : dans ce dernier domaine, des possibilités de recyclage sur le DRI pourraient être envisagées, dans le cadre de la formation des administrateurs, à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA).

Le rapport des besoins exprimés en cadres A1 et A2 (niveaux 1 et 2) reste sensiblement le même que dans la situation actuelle (1,4 - cf. I.5) mais l'action en général (formation + perfectionnement) toucherait 1,7 fois plus de cadres A2 que de cadres A1.

Pour les cadres B1 (niveau 3), le ratio formation 3 passe de 0,7 à 1,4 (alors que les prévisions analysées ci-dessus, paragraphe 1-5 annonçaient 0,25) et à 1,7 pour l'action d'ensemble : ce qui est une amorce de la correction souhaitée.

A noter que le cadre B2 (niveau 4) - qui est en voie de disparition dans les Services du développement rural - subsiste dans le domaine médico-social et familial, pour un recrutement essentiellement féminin.

II. 2/2

La part globale (numérique) des formations de longue durée (cycles établis) est légèrement supérieure (55 %) à celle des formations de type perfectionnement/spécialisation (1 667/2 015). Ce rapport est renforcé au niveau 3 (B1) et fortement réduit pour le niveau 4 (B2).

II.2/3

Récapitulation de ces mêmes besoins globaux par ministères et organismes rattachés.

II. 2/3

Récapitulation des mêmes besoins globaux
par Ministères et Organismes rattachés

Années et types de formation Ministères et catégories	1978		1979		1980		1981		1982		Total	
	F	PS	F	PS	F	PS	F	PS	F	PS	F	PS
	Développement Rural											
A1 -	43	38	37	53	24	39	19	35	10	17	133	182
A2 -	51	114	46	99	38	212	33	76	13	79	181	480
B1 -	93	47	100	51	102	43	99	27	98	22	492	990
B2 -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Tourisme et environnement												
A1 -	2	3	2	2	-	2	-	1	-	1	4	9
A2 -	2	2	-	4	-	-	-	3	-	3	2	12
B1 -	1	3	1	3	1	3	-	3	-	3	3	15
B2 -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Education Nationale												
A1 -	40	23	40	18	40	16	40	10	40	3	200	70
A2 -	26	16	33	32	30	10	30	10	30	10	149	78
B1 -	5	4	5	5	5	3	-	-	-	-	13	12
B2 -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Affaires Sociales												
A1 -	-	3	-	3	-	3	-	-	-	-	-	9
A2 -	30	20	24	19	22	24	20	24	20	24	116	111
B1 -	39	-	59	-	60	19	60	19	60	19	278	57
B2 -	15	59	15	67	15	83	15	79	15	79	75	367
Commerce												
A1 -	-	4	-	-	-	2	-	-	-	-	-	6
A2 -	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
B1 -	-	2	-	-	-	2	-	-	-	-	-	6
B2 -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Travaux Publics, Trans- ports et Urbanisme												
A1 -	20	12	12	7	12	4	5	-	-	-	49	23
A2 -	10	1	6	1	6	4	5	4	2	4	27	14
B1 -	32	1	25	2	20	-	20	-	20	-	117	3
B2 -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
N.B. Ecoles Inter-Etats												
- EIER A1	10	4	10	4	10	4	10	4	10	4	50	20
- ETSHER A2	26	-	26	-	26	-	26	-	26	-	130	-
Totaux	445	357	441	370	409	373	380	295	344	268	2019	1663

Ce tableau récapitulatif mérite d'être détaillé en ce qui concerne les besoins des services de l'Élevage et des Eaux et Forêts :

Années Types	1976 F - PS	1979 F - PS	1980 F - PS	1981 F - PS	1982 F - PS	Total F - PS
<u>Élevage</u>						
Niveau 1	ISPO - 2	p.m. - 3	p.m. - 5	p.m. - 2	p.m. - 2	p.m. - 14
2	ISPO - 11	p.m. - 9	p.m. - 8	p.m. - 4	p.m. - 1	p.m. - 33
3	4 - 3	6 - 4	2 - 6	2 - 2	2 - 2	16 - 17
4	-	-	-	-	-	-
Total	4 - 16	5 - 16	2 - 19	2 - 8	2 - 5	16 - 64
<u>Eaux et Forêts</u>						
Niveau 1	2 - 3	2 - 2	- - -	- - 1	- - 1	4 - 7
2	2 - 2	- - 4	2 - -	- - 3	- - 3	4 - 12
3	1 - 3	1 - 3	1 - 3	1 - 3	1 - 3	5 - 15
4	-	-	-	-	-	-
Total	5 - 8	3 - 9	3 - 3	1 - 7	1 - 7	13 - 34

Commentaires :

- La faiblesse des effectifs à recycler s'explique par le manque de cadres actuellement en poste, qu'il est impossible de soustraire de leurs fonctions sans porter préjudice au service, en général.

- La faiblesse des effectifs à former pourrait s'expliquer par la force des habitudes au niveau de la préparation des budgets annuels. En effet, on paraît continuer à ne considérer que la forme traditionnelle des activités. Face à la situation dramatique de ces deux secteurs dans la situation actuelle il convient de réaliser qu'il

ert absolument indispensable de fournir aux services de l'Élevage et des Eaux et Forêts des effectifs en personnels au moins doubles de ceux prévus, ceci à la fois pour faire face aux problèmes quotidiens et pour entreprendre un minimum d'actions de développement dans ces secteurs d'une importance vitale pour l'avenir du pays.

11.2/4 Par contre des besoins élevés ont été mentionnés, en rapport avec des programmes en cours ou des projets.

a) Dans le secteur du développement rural :

- La structuration de la Section Permanente du Comité de Coordination du Développement Rural,
- les ORD, avec la mise en place de bureaux spécialisés et le renforcement des secteurs régionaux,
- les services de formation des jeunes agriculteurs (FJA), qui assurent la relève des Services d'Éducation Rurale et procèdent à la mise en place de structures régionales complexes, à la fois pédagogiques, de production et n'animation globale,
- les Organismes de développement spécialisés, financés pour les opérations par de multiples aides extérieures importantes.

b) Dans le secteur des Travaux Publics :

- Le programme de construction de routes principales et de routes secondaires déjà financé - lequel mérite la mise en formation d'un nombre très élevé de cadres de niveaux 5 (C) et 6 (D).

c) Dans le domaine de l'Éducation familiale et sociale, où le besoin des cadres de tous niveaux limite les interventions des services et organismes suivants :

- Affaires Sociales et Aide Sociale,
- Enseignement dans les Lycées et Collèges,
- Programme national d'éducation pour l'intégration des femmes au développement,
- Formation de Jeunes Agriculteurs,
- ORD et Bureaux de Développement Communautaire.

Parmi les autres besoins qui n'ont pas été relevés, à signaler ceux de l'I.N.E. dans le domaine opérationnel. Ceux notés au rapport ne concernent que les nécessités d'ordre structurel.

II.2/5 Les effectifs de postes existants et de postes tenus par des expatriés ne présentent qu'une valeur indicative. Faute de temps pour une enquête complète, n'ont été inscrits sur les fiches que les effectifs présentant un intérêt direct, immédiat et d'une utilité certaine.

II.3 Tableau comparatif des besoins en cadres supérieurs et moyens pour le secteur du développement rural :

Sources Niveaux	Rapport à la C.E.A.O Horizon 1985	Perspectives du Développement à long Terme (FAO) Horizon 1985	Rapport du CILSS USAID/BIT Horizon 1982 (1)
N 1	138	360	137
N 2	140	300	183
N 3		} 2.500	495
N 4			

(1) A noter une évolution timide dans le sens favorable des ratio N2/N1 et N3/N2.

II.4

La préparation de 2000 cadres environ sur la période des années à venir - soit environ 400 cadres par an pour les besoins du domaine des activités du secteur rural - ne devrait pas devoir présenter de difficultés quant au nombre, puisque plus d'un millier de bacheliers sont annuellement demandeurs de bourses de formation.

Reste cependant à assurer une motivation suffisante des candidats, à la fois en quantité et en qualité (cf. I.6) par une politique réellement adéquate, qui pourrait comporter l'entrée de cadres féminins plus nombreux dans les activités de développement rural.

Reste encore que le nombre d'établissements de formation situés en Afrique sub-saharienne est insuffisant, que les méthodes pédagogiques donnent souvent lieu à critique.

Et une solution aux problèmes d'ordre quantitatif restera insuffisante tant qu'elle ne sera pas assortie de solutions d'ordre qualitatif devant comporter nécessairement:

- a) Une planification de l'orientation ^{des bourses} / planification comportant un minimum de 40 % pour les spécialités relevant des activités du secteur rural, avec des coefficients rationnels d'enca-drement.
- b) Une méthodologie de formation ⁽¹⁾ pour pallier les inconvénients actuels d'une formation hétérogène et par suite trop souvent mal adaptée aux caractéristiques du pays.

Face à ce "besoin de remettre de l'ordre", l'ONPE devrait définir les quotas par niveaux et secteurs d'activités : c'est seulement en accentuant et en accélérant la formation de formateurs dans les branches déficitaires que l'on parviendra à rééquilibrer les ratio N2/N1 et N3/N2.

(1) - établie au niveau d'une "commission nationale pour la formation", par exemple.

III - ANALYSE DES DONNEES QUALITATIVES

III.1 - Observations préliminaires

III.1/1 Une fois les données quantitatives déterminées, il a été facile dans la plupart des cas d'obtenir les renseignements qualitatifs concernant la nature de la formation souhaitée, les éléments de durée, époque, ainsi que l'indication des établissements susceptibles d'assurer le service.

Tous ces renseignements figurent en détail aux points 4, 5 et 6 des fiches d'enquêtes jointes à l'exemplaire original du présent rapport.

III.1/2 Les responsables nationaux ont unanimement souhaité que la formation de base (en un cycle établi) puisse être assurée dans le pays même ou, à défaut, dans un pays africain voisin ayant des conditions de milieu rural analogues.

En effet, une importante perte de temps est manifeste au retour des cadres qui ont été préparés dans les pays développés d'Europe et d'Amérique pour des tâches bien différentes de celles qu'ils ont à accomplir dans leur pays. Une adaptation, parfois une réadaptation, sont nécessaires, ce qui est cause d'hésitations, de manque d'efficacité qui touche tout le personnel de l'équipe à laquelle appartient le jeune cadre.

Il est néanmoins bien reconnu que les pays d'Afrique ne peuvent pour le moment assurer toutes les catégories de spécialisation, de perfectionnement ou de recyclage. Les difficultés à surmonter dans le langage étant un handicap infranchissable sur une courte durée, la préférence est alors exprimée pour un établissement francophone.

Par contre, les stages et voyages d'études et d'information peuvent avoir lieu dans tout pays qui présente un intérêt.

III.3 - Les besoins des services

III.2/1 D'une manière générale, les responsables déplorent le manque de cadres moyens, alors que les besoins sont énormes dans le domaine pratique et opérationnel. En outre, et ce qui est valable aussi pour les cadres supérieurs - le personnel en poste "manque de temps pour accélérer les recyclages nécessaires dans un milieu en évolution et pour lutter contre la tendance naturelle à la bureaucratie".

En fait, les responsables attendent l'arrivée de jeunes cadres pour procéder au perfectionnement et au recyclage des anciens. Et pour combler le vide parfois dramatique en cadres moyens, ils envisagent de procéder eux-mêmes à la formation sur place dans le pays, en commençant par assurer une formation pédagogique des futurs formateurs et en procédant déjà (avec leurs moyens propres) au recyclage des cadres de maîtrise (niveau 5 - catégorie C) et des cadres qualifiés (niveau 6 - catégorie D).

Des opérations préparatoires dans ce sens sont engagées ou amorcées par les Services suivants :

- Secrétariat permanent du C.C.D.R. ,
- ORD et OD spécialisés,
- Direction de la formation des jeunes agriculteurs,
- CAP de Matourkou,
- Direction de l'Elevage,
- Institut National d'Education,
- Programme National d'Education pour l'intégration des femmes au développement,
- Direction des Affaires Sociales,
- Direction des Travaux Publics.

En outre, l'Union des Professeurs et des Agents voltaïques d'économie familiale s'organise pour assurer des séminaires et recyclages au bénéfice des agents de base (NF et NG) dont la tâche est très importante, car ils sont en contact avec la population" (cf. Annexe 6).

III.2/2

Au cours de l'enquête, des observations particulières ont été relevées concernant les Services et Organismes ci-après :

Secrétariat permanent du Comité de Coordination du Développement Rural :

- organisation d'une cellule qui sera chargée des problèmes de formation,
- préparation d'un Centre National de Développement Communautaire.

Direction des Services de Formation des Jeunes Agriculteurs

- poursuite de la structuration régionale et de l'implantation de centres-organisation du recrutement et de la spécialisation sur place des futurs conseillers régionaux et de leurs adjoints - spécialisation pédagogique et en développement communautaire - économie sociale et familiale - alphabétisation - production - coopératives ...

Centre agricole polyvalent de Matourkou :

- extension des capacités de formation de conducteurs de travaux (niveau 3 - B1) - difficultés de fonctionnement (des bourses ont été proposées pour assurer le relais entre la fin du projet FAO et le début d'une aide éventuelle de l'USAID) - spécialisation d'agro-pédagogues de niveaux 1 et 2 programmée en urgence.

Organismes régionaux de développement et Organismes spécialisés de développement :

- renforcement des cadres à la suite de l'élargissement des activités aux domaines agricoles, pastoral, forestier, ainsi qu'au développement communautaire et à la commercialisation - nécessité d'une remise au point des services spécialisés par des recyclages du personnel ancien.

- Direction des Services Agricoles :

spécialisation des cadres supérieurs dans les domaines de la recherche en vue d'un remplacement progressif du personnel expatrié et préparation de cadres moyens aux responsabilités de chefs de secteur ou de travaux dans les stations de recherche.

- Direction de l'Elevage :

effort pour dépasser les activités traditionnelles de ce secteur - préparation de formateurs par des séjours au Kenya et projet de recyclages en vue de pallier le manque de personnel par une meilleure qualification de tous les cadres (qualification plus adaptée aux besoins du pastoralisme).

- Direction de l'Hydraulique et de l'Equipement rural :

efforts à porter à la fois sur les secteurs d'activités suivants = hydraulique urbaine - hydraulique villageoise - aménagements hydro-agricoles - techniques frigorifiques - énergie rurale et solaire - bâtiments agro-industriels - barrages.

Vu le manque actuel de personnel, une programmation particulièrement méticuleuse de la formation et des stages a été établie pour la période des prochaines années.

- Direction des Eaux et Forêts :

souci de programmation logique des opérations par une spécialisation diversifiée de cadres supérieurs et par le perfectionnement des cadres moyens (souvent surclassés, en réalité).

- Institut Supérieur Polytechnique :

augmentation des effectifs et de la qualité de la formation malgré les possibilités insuffisantes de fonctionnement - bourses de formation inscrites au tableau réca-

pitulatif, ainsi que bourses de spécialisation en Europe et bourses provisoires pour couvrir des frais de vacanciers.

- Centre Voltaïque de Recherche Scientifique :
mise au point de cellules spécialisées et amélioration de services techniques (archives, documentation, laboratoire, topographie, etc...). Le CVRS s'intéresserait aux documents, mémoires, diplômes et thèses qui pourraient être réalisés par les boursiers pendant leur formation ou leur stage à l'étranger.

- Institut National d'Education :
dans le but de remplacer le système d'enseignement actuel, l'Institut National d'Education a entrepris "la recherche et la mise en place d'une Education nouvelle engagée au service du Développement National".

Pour la réalisation de cette éducation mieux adaptée, plus efficace et moins coûteuse, l'exécution d'un projet pour l'expérimentation préalable nécessite de multiples actions de formation et de spécialisation du personnel sur place ou à l'étranger, aux divers niveaux. Il a été retenu en urgence les actions concernant les responsables des divers départements rattachés directement à la Direction Générale, ainsi qu'un minimum indispensable de techniciens spécialisés. Si le calendrier n'est pas encore précisé, la mise en oeuvre du plan de formation restera échelonnée dans un ordre d'ores et déjà programmé.

- Programme d'Education pour l'intégration des femmes au développement (suite au projet de l'UNESCO) :
le besoin prioritaire est la formation de formateurs d'agents de base, au niveau élémentaire. Pour ce faire, la préparation de l'encadrement moyen nécessaire aux actions de formation et de l'encadrement supérieur aux activités pédagogiques et d'organisation est indispensable et urgente.

- Le Secrétariat d'Etat aux Affaires Sociales :
 le département se préoccupe de renforcer son personnel dans les domaines de son ressort, autant que possible par une formation polyvalente : projets : sociale économie familiale - aide sociale. Les Directions rencontrent de gros besoins, auxquels s'ajoutent, dans les mêmes domaines, ceux des ORD, de la DSFJA et de l'Education Nationale.

Une série de bourses de fonctionnement a été prévue pour l'Ecole technique privée féminine d'Hamdalaye à Bobo-Dioulasso, seul établissement de ce genre en Haute-Volta et qui rend de très grands services, malgré sa capacité d'accueil insuffisante.

- Direction des Travaux Publics :
 avec un programme routier très important (programme comportant notamment un projet I.D.A des routes secondaires - n° 326 - Fx 11 - dont le financement est d'ores et déjà acquis pour un montant supérieur à 7 milliards F CFA), cette Direction se trouve aux prises avec des difficultés de recrutement qu'elle ne peut surmonter seule dans la situation actuelle. Un projet d'Ecole des TP (Nationale ou Inter-Etats) est en cours d'étude par le B.C.E.O.M. Ce projet devrait être déposé avant fin décembre 1977, déjà la recherche de financements est en cours.

- Direction des Transports et de l'Urbanisme :
 les besoins concernent essentiellement des stages de spécialisation et des recyclages pour la prise en charge des postes par des Nationaux.

- Office de Promotion des Entreprises Voltaïques :
 pour cet Office national, il s'agit aussi de la poursuite de sa structuration et du remplacement d'expatriés.

Ecoles Inter-Etats (EIER de Ouagadougou et ETSHER installée à KAMBOINSE, près de Ouagadougou) :

ces deux écoles connaissent de sérieuses difficultés de fonctionnement, à propos desquelles il est proposé d'envisager une aide sous forme de bourses d'études et de soutien temporaire, ainsi que des bourses de spécialisation pour un effectif réduit au cours d'une année supplémentaire (1).

III.3

Les divers besoins succinctement énumérés ci-dessus sont regroupés par spécialités en Annexe 3 pour les cadres supérieurs et en Annexe 5 pour les cadres moyens.

.../...

(1) D'autres formes d'aide au fonctionnement de ces deux écoles inter-Etats sont mentionnées ci-après, en III.9 page 59.

III.3/2 - Tableau II

Récapitulation globale des besoins pour la période
1978-1982 présentée par spécialités :

Spécialités	Formation					Perfectionnement, Spécialisation					Total général
	A1	A2	B1	B2	Total	A1	A2	B1	B2	Total	
0. Développement rural	353	386	430	-	1171	177	238	110	-	525	1696
1.2. Sciences et Techniques	42	31	130	-	203	36	8	12	-	56	259
3.4.5. Droit, Socio-économie, finances	36	52	36		124	36	15	43		94	218
6. Médecine et Social	1	127	295	75	498	2	97	72	361	532	1030
7. Pédagogie	-	1	5		6	54	338	48	6	446	452
8. Littérature et autres	4	-	3	-	7	14	6	-	-	20	27
Totaux	436	599	899	75	2009	319	702	285	367	1673	3682

III, 3/3 - Tableau II

Récapitulation globale des besoins par niveaux :

Niveaux	Formation	Perfectionnement/ Spécialisation	Total
A1 (N1)	436	319	755
A2 (N2)	599	702	1301
B1 (N3)	899	285	1184
B2 (N4)	75	367	442
Totaux	2009	1673	3682

III.4 - Les moyens de formation existant en Haute-Volta

III.4/1 Instituts et Etablissements voltaïques

En raison de difficultés croissantes d'inscription de ses candidats dans les établissements installés dans les pays africains voisins, la Haute-Volta a réalisé un début de programme national qui comporte principalement (1) :

a) pour une préparation directe aux activités du secteur rural :

- L'Institut Supérieur Polytechnique, dont la section "développement rural" peut accueillir 40 élèves en 1ère

Année

. soit en filière longue sur 5 ans (1er cycle - 2ème cycle - formation pratique spécialisée) en vue du diplôme d'ingénieur du développement rural (Agronomie - Elevage - Eaux et Forêts) ;

. soit en filière courte sur 3 ans, en vue du diplôme d'ingénieur des techniques de développement rural (Agronomie - Elevage - Eaux et Forêts).

- La formation des "Conseillers de formation des jeunes agriculteurs", sur le terrain et par de courtes sessions organisées au CESAO et au Service pédagogique de la FJA.

- Le Centre agricole polyvalent de Matourkou, dont le cycle des Conducteurs de travaux (Agriculture - Elevage - Eaux et Forêts) est d'une capacité annuelle d'accueil de 25 élèves (prévue pour 40 élèves à partir de 1978).

- L'Ecole féminine technique privée d'Hamdallaye à Bobo-Dioulasso recevant des boursières de l'Etat et préparant en 3 ans une vingtaine d'élèves au Brevet de Technicienne en Economie sociale et familiale (reconnu équivalent au Baccalauréat, plus Certificat d'Aptitude Pédagogique).

(1) Les fiches de présentation de ces établissements n'ont pas pu être réalisées, faute de temps. Dans l'immédiat, pour quelques informations complémentaires, à actualiser cependant, consulter la documentation du CILSS, notamment au rapport "Ressources humaines - Annexe 3 - HV - Programme de Dakar (29-31 mars 1977)" et au répertoire provisoire des institutions de formation et de recherche n° 77/49, octobre 1977.

b) pour une préparation à des fins générales (activités urbaines ou rurales) :

- . l'Ecole Nationale d'Administration (67 places - niveau 2 et 3)
- . l'Ecole Supérieure des Sciences Economiques, d'une capacité de 50 élèves (niveau 2)
- . L'Institut Universitaire de Technologie (45 places - niveau 2 et 3)
- . l'Institut de Mathématiques et de Sciences Physiques (50 places - niveau 2)
- . l'Ecole Supérieure des Lettres et Sciences Humaines (180 places - niveau 2 et 3)
- . l'Ecole Normale d'Instituteurs (24 élèves)
- . le Cours Normal d'Instituteurs adjoints (160 élèves)
- . L'Institut National Jeunesse et Sports
- . l'Ecole Nationale d'Aides Sociales et Educateurs de groupes (niveau 4).

A cette liste, il convient d'ajouter divers Instituts de Recherche tels que :

- . Centre Voltaïque de Recherche scientifique
- . Institut National d'Education
- . Institut d'élevage et de Médecine vétérinaire dans pays tropicaux
- . Centre d'expérimentation du riz et des cultures irriguées
- . IRAT, IRCT, IRHO, CTFT, Centre de Recherches Pédologiques.

Les capacités d'accueil de ces institutions et établissements sont estimées insuffisantes et des projets d'extension sont en préparation, mais non financés. Dans l'attente, force est d'avoir recours à des établissements extérieurs, en Afrique par priorité et hors d'Afrique pour des spécialités.

III.4/2

D'ores et déjà, la Haute-Volta peut tirer profit de l'installation sur son territoire des institutions régionales ci-après :

- Comité Inter-Africain de Recherches hydrauliques
- Ecole Inter-Etats d'Ingénieurs de l'Équipement rural (cf. Annexe 7)
- Ecole Inter-Etats de Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Équipement rural (cf. Annexe 8)
- Centre d'Études Sociales d'Afrique occidentale, à Bobo-Dioulasso
- Institut Panafricain pour le Développement, avec la récente ouverture à Ouagadougou d'un "Institut régional pour l'Afrique de l'Ouest francophone et le Sahel (IPD/A.O.S)" (cf. Annexe 9).

Les résultats exemplaires de ces dernières institutions, chacune en son domaine et à son niveau, sont une réussite dont on peut s'inspirer pour étendre la formule des établissements inter-Etats à d'autres spécialités où se fait sentir le besoin d'adéquation parfaite de la formation à l'emploi.

III.5 - Des solutions urgentes pour combler les lacunes

III.5/1 Un profil particulier de la pyramide des cadres :
Lorsque le ratio 1/3 est respecté, la pyramide des cadres d'un pays est représentée par la figure 1 ci-dessous. Dans le cas de la Haute-Volta, la pyramide prend une allure distordue, du type "champignon" de la figure 2, qui fait bien apparaître les lacunes dans les zones en pointillés (L)

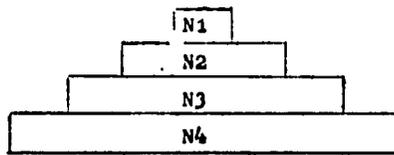


Figure 1 -

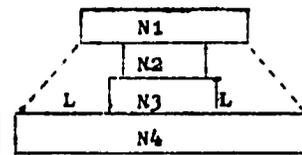


Figure 2 -

III.5/2 Des idées de solutions pour corriger les manques :
il s'agit de combler progressivement les lacunes (L).

Pour ce faire, on pourrait disposer assez rapidement d'un personnel de formation issu des cadres du niveau 1, relativement surabondant par rapport aux autres niveaux.

Il reste à concevoir les établissements de formation de ces formateurs nécessaires dans les catégories où les déficits sont les plus importants, aussi bien en nombre que du point de vue de la stratégie des projets de développement.

En Haute-Volta, des solutions seraient à rechercher dans les spécialités suivantes du niveau 3 (B1) par priorité - du niveau 2 par la suite :

1. Economie sociale et familiale et Assistant social (cf. Annexe 6 - démarche pour justifier le projet, effectuée par le Bureau de l'Union des Professeurs et Agents voltaïques d'Economie Sociale - UP/AVES).

2. Développement communautaire (en relation avec le projet Haute-Volta #2 - I.3, page 11) : formation pédagogique en éducation de base et techniques d'animation des futurs formateurs de cadres du développement communautaire, spécialisés en coopératives, épargne et crédit agricole, jeunesse et institutions rurales, etc... (1)

3. Technologie, matériel agricole et artisanat, d'une part, avec un complément éventuel concernant les emplois administratifs et de bureau ou de commerce, d'autre part (cf. Annexe 10) : idée de projet pour un "centre de préparation de formateurs technologiques".

Les établissements préparant ces futurs cadres devront présenter un caractère nettement pratique et opérationnel - tel l'ETSHER - pour y exercer une pédagogie active par une méthode concrète, applicable directement dans le milieu rural voltaïque.

(1) - cf. Rapport CILSS - Equipe Ressources Humaines - Annexe 3 précitée = Projet HV 2.

La capacité d'accueil de ces établissements devra être suffisante pour justifier les investissements nécessaires, mais on évitera les trop grandes dimensions, nuisibles à une bonne pédagogie et aux bons rapports humains. En effet, les conséquences, sur toute la génération qui va suivre, d'une formation définie, et l'intérêt économique impliquent une prise en compte des conditions de l'efficacité pédagogique, en supplément des charges financières prévues aux projets de type classique.

Les établissements ainsi caractérisés, il restera à déterminer l'aire géographique de recrutement en fonction des besoins reconnus :

- Etablissement national ou Etablissement inter-Etats.

III.6 - La formation permanente

III.6/1 Des initiatives ont été prises dans le but d'assurer un minimum de formation permanente aux cadres des niveaux C et D (5 et 6) dans les domaines où les blocages sont les plus préjudiciables à une réussite des opérations de développement : gestion - administration - comptabilité - organisation de chantiers - animation - santé - production agricole - épargne - crédit - organisation rurale - développement communautaire.

Mais les capacités d'accueil pour les stages de formation permanente ne dépassent guère celles du CESAO à Bobo-Dioulasso (70 personnes), de l'INADES et de quelques Centres comme ceux de Matourkou et Saria. Ce qui est notoirement insuffisant face aux multiples actions de recyclage et de perfectionnement qui restent à entreprendre et à poursuivre périodiquement.

III.6/2 Pour combler cette lacune, il est nécessaire de prendre de toute urgence deux mesures qui consisteraient à :

a) renforcer les moyens actuels (locaux et matériels) et organiser de nouvelles structures d'accueil dans le cadre d'institutions de formation et d'enseignement existants, tels que :

- . Institut Universitaire de Technologie
- . Institut Supérieur Polytechnique
- . Centre Agricole Polyvalent de Matourkou
- . Instituts de l'Université à Ouagadougou et de Recherche dans le pays
- . et, dès que possible, Institut Panafricain pour le Développement (Institut régional : IPD/AOS).

b) préparer un personnel spécialisé de formation et d'encadrement pour les stages et recyclages dans les secteurs où l'évolution implique une mise à jour permanente des connaissances.

III.6/3 Pour l'immédiat, l'urgence étant de pallier le manque d'actions de caractère spécifiquement pédagogique dans la plupart des actions de formation (1), il paraît prioritaire de prévoir, plutôt qu'une institution du type "Institut de Recherche et de Développement de la Formation Agricole" (cf. Proposition n° 3 - pages 52 sq d'une "Etude pour la formation des cadres supérieurs de l'agriculture, de l'élevage et des Forêts dans la Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest - déc. 1976"), les deux mesures suivantes (à préciser dans les détails) :

1. Création d'un "Institut (ou Centre) Pédagogique Inter-Etats", qui serait une structure d'accueil à la formation de formateurs pour toutes les actions de recyclage.

(1) - En effet, face à un nombre aussi élevé des besoins (452 cas sur les 5 années de la période), il semble que la nécessité d'inclure une formation spécifiquement pédagogique (au sens ancien du terme) dans tout programme de "formation" (au sens récent de ce terme) ait été systématiquement négligé au cours des 15 dernières années, quels que soient les niveaux et les spécialités (témoin : programmes EIER - ETSHER ou ISPO).

2. Aménagement de "Sections de formation pédagogique" dans tout institution ou établissement d'enseignement existant dans le domaine rural (par exemple : EIER, ETSHER, ISPO, CAP Matourkou).

Ces sections nouvelles seraient conçues dans un sens pédagogique large, comportant notamment une initiation aux diverses formes et techniques d'animation et de communication (préparation et conduite d'une réunion - dynamique de groupe - étude de cas) faisant appel aux méthodes modernes d'une pédagogie participante qui suscite et développe l'esprit d'initiative et de créativité.

III.6/4 Une autre mesure favorable (à la fois à l'organisation d'une véritable formation permanente et à une homogénéisation améliorée des niveaux, programmes, examens, diplômes, classifications professionnelles dans les pays de la zone sahélienne et dans les autres pays voisins) serait la constitution d'un "Comité interministériel de Coordination de la formation supérieure pour le développement des activités en zone rurale". Ce Comité serait l'organe permanent d'une politique de formation supérieure rurale concertée entre les pays membres. Elle permettrait notamment de :

- assurer la participation effective et réelle de tous les Etats membres au financement et au fonctionnement harmonieux des établissements inter-Etats ;
- promouvoir la création de nouvelles filières régionales dans les domaines où elles sont nécessaires.

III.6/5 Pour que les intentions politiques de procéder à une formation permanente des cadres puissent devenir plus facilement réalité, un moyen sera d'assurer une meilleure

mobilité des agents, à la fois par leur nombre accru et par la proximité relative des lieux de formation, l'absence du stagiaire n'étant plus dans ces nouvelles conditions un problème difficile, ni pour le service, ni pour la famille.

Un premier résultat pourrait être obtenu avec un début de coordination à concrétiser par l'établissement d'une "carte des spécialités" pour lesquelles une formation ^{en cadres} perfectionnement supérieurs et moyens serait assurée. La préparation d'écoles, comme celle de Mopti pour la pêche fluviale, montre que l'évolution de la situation actuelle est amorcée. Il conviendrait de se préparer dès maintenant à instituer de nouvelles filières d'après cette "carte des spécialités", puis utiliser les nouvelles possibilités mieux adaptées aux besoins de la région sahélienne.

III. - La recherche

Le Centre Voltaïque de Recherche Scientifique envisage de collaborer à la formation des étudiants et stagiaires boursiers en proposant des thèmes d'études, voire des sujets précis pour mémoires, diplômes ou thèses. Cette pratique, qui assurerait par elle-même à l'échelon national une certaine coordination des travaux de recherche aux niveaux supérieur et moyen, serait particulièrement intéressante, à la fois pour la recherche voltaïque proprement dite, pour les étudiants et stagiaires en formation/spécialisation ou perfectionnement et pour les services et organismes employeurs, qui auraient ainsi la possibilité de tirer un profit immédiat de la diffusion des résultats des travaux effectués par les boursiers.

Par ailleurs, les chercheurs eux-mêmes, apportant leur contribution personnelle - dans la mesure de leurs moyens - au déroulement de stages et séminaires, peuvent aider à la préparation de programmes particuliers de voyages d'études et

d'information à l'étranger.

C'est pourquoi les modestes demandes d'appui en bourses de spécialisation de futurs chercheurs et en bourses pour formation de personnels techniques (documentaliste, archiviste, laborantin, topographe) devraient être entièrement satisfaites en urgence.

Une autre mesure consisterait à faciliter l'organisation d'un minimum de cohérence et de coordination inter-régionale dans la complémentarité des activités des centres nationaux de recherche de la zone sahélienne. Ce serait une des tâches du "Comité interministériel de Coordination de la Formation supérieure pour le Développement des activités en zone rurale" proposé en III.6/4. D'autre part, il pourrait être envisagé que l'Institut du Sahel en cours d'élaboration soit à même d'offrir les structures nécessaires à cette opération urgente.

III.8 - Le Service des Bourses

Le Service des Bourses fonctionne à l'intérieur de la Direction de la Scolarité, des Bourses et des Stages, relevant de l'Education Nationale. Les activités de ce service, leur complémentarité et les insuffisances ont été longuement mentionnées en I.6.

III.8/1 La situation actuelle du Service a été définie par le responsable sous forme d'un rapport placé en Annexe 11 : rapport du Directeur de la Scolarité, des Bourses d'Etudes et des stages sur les besoins actuels de la Direction.

Pour remettre de l'ordre dans ce service d'une importance clé, puisqu'il gère plus de 2600 bourses attribuées à des

étudiants voltaïques dans leur pays, en Afrique et dans divers pays d'Europe et d'Amérique (1), les problèmes à résoudre sont de trois ordres : institutionnel - dotation en personnel - moyens en locaux et matériels.

III.8/2 La solution aux problèmes institutionnels actuels devrait viser à améliorer la qualité des rapports entre les parties intéressées :

- Direction et Services demandeurs et utilisateurs des futurs cadres
- Etablissements assurant la préparation des futurs étudiants et l'accueil des boursiers
- Etudiants candidats à une formation et bénéficiaires d'une bourse (y compris les cadres supérieurs et moyens titulaires d'une bourse de perfectionnement, spécialisation, recyclage ou voyage d'étude et d'information).

III.8/2/1 Une Commission nationale des bourses constituée de représentants de tous les ministères fonctionne en fait par l'intermédiaire de sa "Section Permanente" qui comprend 6 personnes, soit : les représentants des Ministères de l'Education Nationale, des Finances, du Plan et de la Fonction Publique, ainsi que les représentants du Personnel d'Enseignement du Second Degré et des Associations d'Etudiants.

La composition de cette Section permanente explique en grande partie les orientations données aux boursiers et la part trop minime faite au secteur du développement rural. Alors que la création du CDDR est postérieure à la création de la Commission Nationale des Bourses, il est urgent de réparer l'oubli et d'ajouter un septième membre à cette "Section permanente des Bourses" en la personne d'un représentant du "Secrétariat permanent du CDDR".

(1) - cf. Annexe 1. Tableau récapitulatif des boursiers...

III.8/2/2 Une "Section permanente" ainsi représentative du secteur rural (essentiel en Haute-Volta, faut-il le rappeler ?) - afin de permettre au personnel d'exécution du Service des Bourses un nouveau style d'intervention qui viserait à transformer l'action actuelle - essentiellement "gestion des bourses" - en une véritable "gestion des boursiers", allant de la préparation de leur recrutement en fonction d'une programmation méthodique des bourses (1), à leur insertion (ou réinsertion) dans les services demandeurs (2). Face à l'ampleur des tâches à accomplir et à la nécessité d'un suivi périodique des boursiers en cours de formation (3), une certaine mécanisation des opérations serait souhaitable par utilisation des services du CENATRIN (Centre National de Traitement de l'Information).

III.8/2/3 Une gestion des boursiers ainsi conduite servirait mieux les utilisateurs continuellement informés des activités de leurs futurs cadres et leur permettrait d'avoir à leur disposition le personnel qualifié dont ils ont exactement besoin à une date fixée d'avance pour des tâches précises.

En effet, dans la situation présente, quelles que soient les dispositions qui pourraient être prises ultérieurement pour une connaissance précise des besoins d'ordre quantitatif et qualitatif en formation - (telle la présente mission CILSS - USSAID - BIT, renouvelée annuellement), les résultats en fin de formation seront toujours inchangés et aussi décevants pour toutes les parties concernées tant que la "gestion des boursiers" évoquée ci-dessus ne sera pas effectivement réalisée - Résoudre ce problème est de toute première urgence.

-
- (1) D'après des quotas, déterminés selon les futurs besoins du Plan et précisés par l'ONPE en accord avec la Fonction publique et les Départements ministériels concernés.
 - (2) L'intervention du CVRS dans la préparation et l'insertion des boursiers est à envisager (cf. III.7, Supra)
 - (3) Ce suivi devrait comporter non seulement l'accomplissement des tâches administratives et financières actuellement accomplies, mais aussi la vérification des études suivies, des résultats obtenus, des orientations envisagées et du travail personnel préparatoire à l'insertion dans l'encadrement national.

III.8/3 Il est évident que pour ces tâches nouvelles un personnel supplémentaire et de qualification appropriée aurait à être affecté au Service des Bourses dont l'effectif spécialisé devrait être triplé

Pour aider à la mise en place de ce personnel et à la mise en fonction du nouveau système de gestion des bourses, l'assistance technique d'un Conseiller d'Administration Universitaire de haut niveau - spécialisé dans les problèmes de bourses de l'Enseignement supérieur - serait nécessaire pendant une période de 2 ou 3 ans. La description des tâches de ce Conseiller serait à demander à l'actuel Directeur de la Scolarité, des Bourses d'Etudes et de Stages, à partir de son rapport précité (Annexe 10)

III.8/4 Les locaux actuels affectés au service des Bourses sont manifestement insuffisants pour accueillir un service restructuré, capable de faire face aux besoins de la situation. Une construction nouvelle - couvrant au moins la surface actuelle - et adaptée aux fonctions à assurer serait indispensable. Un terrain appartenant à l'Education Nationale conviendrait parfaitement pour l'opération, puisqu'il se trouve particulièrement bien situé au Centre de la ville de Ouagadougou en bordure de l'Avenue de l'Indépendance (emplacement de l'ancienne Inspection Primaire).

III.8/5 Un fonctionnement correct d'un service des boursiers demande un équipement important en matériel administratif de rangement et de classement. Une aide financière pour l'équipement des nouveaux locaux sera, elle aussi, indispensable afin d'assurer un bon départ de la restructuration du service.

III.8/6 Une autre aide serait à prévoir pour le financement des frais du CENATRIN. Peut-être les donateurs de bourses

pourraient-ils envisager d'ajouter à celles-ci une quote-part de participation aux frais de gestion des boursiers. Le montant de cette quote-part pourrait être évalué par rapport aux frais de traitement informatique.

Note sur le fonctionnement des Etablissements Inter-Etats

- Ecole d'Ingénieurs d'Équipement Rural (cf. Annexe 7)
- Ecole de Techniciens Supérieurs d'Hydraulique et d'Équipement Rural (cf. Annexe 8)

Outre les solutions aux besoins signalés aux paragraphes 2/3 et III.2/2, il convient d'envisager un moyen pour faire disparaître la pénalisation (d'attribution de places d'élèves) dont sont victimes les Etats de la région sahélienne, dans l'impossibilité de régler leur quote-part de frais de fonctionnement.

Cette situation, qui aboutit pour le moment à privilégier (en nombre de places) les Etats membres déjà privilégiés (sur la voie de leur développement : Côte d'Ivoire, etc...), pourrait être redressée : non seulement par l'attribution à ces Etats défailants des bourses de fonctionnement au prorata de leur nombre d'élèves à admettre (d'après la répartition annuelle des quotas entre tous les Etats), (cf. III 2/2 précité),

Mais aussi par l'apurement des comptes anciens dont les montants sont récapitulés au tableau ci-après :

Tableau du montant des arriérés dus par
les Etats de la région sahélienne (F. CFA)

Etats	Sommes impayées à la date du 27 Octobre 1977		Observations
	à l'EIER	à l'ETSHER	
HAUTE- VOLTA	-	3.471.000	Avance de : 245.000
MALI	4.835.948	1.373.416	
MAURITANIE	889.272	2.170.793	
NIGER	600.000	2.501.800	
SENEGAL	-	3.216.016	
TCHAD	10. 918.495	3.513.150	
Total	17.243.715	16. 46.175	
* Total EIER + ETSHER =			33.489.890 F. CFA

Pour les détails et les compléments d'information (1),
voir les dossiers fournis par ces établissements et pla-
cés en Annexes 12 et 13 à l'exemplaire original du présent
rapport.

(1) - Voir notamment :

pour l'EIER = Crédit pour la préparation de recherches appliquées
(relais éventuel de l'actuel financement du FAC
= 10.000.000 F CFA)

= Crédit pour un éventuel relais de l'actuel finance-
ment du FAC pour 50 % des frais de fonctionnement
(convention échue en 1978)

pour l'ETSHER : financement d'un projet pour l'extension de l'Ecole
augmentant sa capacité de 60 places.

IV - CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

De l'enquête quantitative et qualitative sur les besoins en formation de cadres supérieurs et moyens pour la période 1978 - 1982, il se dégage - des intentions de la plupart des fonctionnaires responsables - l'amorce d'un double courant favorable

- . d'une part à l'amélioration des ratio (niveaux 2/1 et 3/2) malgré le faible effectif de postes pourvus et,
- . d'autre part, aux urgences de qualification adéquates aux emplois, ce qui limite les objectifs quantitatifs, malgré l'importance réelle des besoins à tous les niveaux, y compris en spécialisation, perfectionnement et recyclage.

Une troisième caractéristique est le souci de former en première urgence des formateurs de niveaux 1, 2 et 3 qui, à leur tour, pourront former prochainement des cadres de niveaux 2, 3, 4, 5 et 6.

A cela s'ajoute une volonté affirmée de formation permanente à tous les niveaux et dans toutes les spécialités enquêtées.

Il faut signaler enfin l'unanimité manifestée en faveur d'une restructuration profonde et élargie du Service des Bourses pour une véritable gestion des boursiers partant d'une orientation mieux motivée des étudiants et aboutissant à l'insertion dans les services d'accueil, avec possibilité immédiate de productivité réelle.

Cependant, bien des difficultés restent à surmonter et il est recommandé de tout mettre en oeuvre, sans perdre de temps, pour réaliser les mesures ci-après, préalables à toute amélioration qualitative de la formation en général des cadres supérieurs et moyens - amélioration qualitative elle-même préalable à une amélioration quantitative indispensable.

Première recommandation

Restructuration du Service des Bourses : révision de la composition de la Commission nationale et de la Section permanente - affectation de nouveaux locaux et d'un personnel supplémentaire qualifié - mise à la disposition d'un Conseiller d'administration universitaire spécialisé dans la gestion des boursiers - mécanisation minima de cette gestion, d'après une planification générale des orientations en fonction de quotas fixés par spécialités.

Deuxième recommandation

Amélioration de la motivation des candidats boursiers pour les disciplines concourant au développement rural en général, plus particulièrement en faveur d'activités opérationnelles comportant un facteur élevé de conception et de décision, avec sens aigu des responsabilités dans le développement du pays.

Troisième recommandation

Aménagement de débouchés plus importants pour les cadres féminins, dans les domaines où le développement dépend surtout de la population féminine : santé - nutrition - tout des activités/sociales et familiales - sociologie - économie et planification - éducation - animation et, pourquoi pas ? production végétale et animale, aménagement de l'espace rural, institutions rurales ...

Quatrième recommandation

Poursuite et accélération de l'effort de formation/spécialisation/perfectionnement et recyclage, à la faveur d'une mise en oeuvre et en service de moyens supplémentaires concernant à la fois et en priorité :

a) les institutions et établissements spécialisés = Centres inter-Etats, régionaux ou nationaux de niveaux 1, 2 et 3, des spécialités où la formation est inexistante ou insuffisante dans les pays africains de la zone sahélienne et des

zones voisines (économie sociale et familiale, assistant social, développement communautaire, technologie-matériel agricole et artisanat, coopératives et crédit rural, ..., centres de recyclage en gestion, administration, développement rural, techniques pédagogiques, méthodologies diverses...).

b) la formation de formateurs spécialisés dans les activités pédagogiques pour lesquelles un besoin se manifeste, aussi bien dans les établissements existants qu'à propos des établissements à organiser (formation et recyclage). Ceci en vue de la mise en place d'un système de véritable formation permanente.

. .

Si le Gouvernement de Haute-Volta accordait un intérêt à la mise en application de ces principales recommandations, il pourrait s'adresser au CILSS pour un complément d'études préalables à une prise de décision.

DOCUMENTS ANNEXES

= Annexe A et Annexes 1 à 14

Renseignements sur la politique de développement
en Haute-Volta (1)

...
" De l'étude et de l'application des deux premiers plans de développement de la Haute-Volta, on peut déduire deux grandes préoccupations étroitement liées : le souci de la mise en valeur des ressources agro-pastorales, considérées à juste titre comme la base du développement national, ainsi que l'effort tendant à désenclaver le pays par l'extension de l'infrastructure, surtout routière. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer le pourcentage des investissements réalisés dans ces deux secteurs :

a) plan 1967-1970 :

- part des investissements relatifs au développement agricole et rural : 26,0 %
- part des investissements relatifs à l'infrastructure : 30,2 %

b) plan 1972-1976 :

- part des investissements relatifs au développement agricole et rural : 30,0 %
- part des investissements relatifs à l'infrastructure : 28,8 %.

Il convient de préciser que dans la mise en exploitation du potentiel agricole, on a surtout cherché à privilégier les cultures de rapport destinées à l'exportation aux dépens des cultures vivrières vouées d'abord à la consommation interne. De plus, souvent les opérations ont été (et sont encore) confiées à des sociétés d'intervention auxquelles incombaient l'introduction des cultures, leur vulgarisation, l'encadrement des paysans concernés et même l'écoulement de la production.

Rappelons néanmoins qu'en même temps l'idée d'un développement intégré a fait son chemin et elle a même inspiré la

mise en place de structures de développement spécifiques. La principale de ces structures est celle de l'organisme Régional de Développement (ORD) dont il sera question plus loin.

Le plan quinquennal 1977-1981 n'est pas encore entré en vigueur. Ses principales orientations, toutefois, ont fait l'objet d'une "circulaire portant directives gouvernementales pour la préparation du prochain plan quinquennal 1977-81". De toute évidence ces orientations reflètent pour la plupart, les enseignements qui ont été tirés des années consécutives de sécheresse. L'accent est plus que jamais mis sur l'essor du monde rural : "Le secteur du développement rural devra être le secteur-moteur autour duquel les autres secteurs s'articuleront". Et puis encore : "nous sommes décidés à faire du développement rural et de la maîtrise de l'eau la première priorité dans la stratégie de notre développement". La production en honneur n'est plus seulement celle envoyée sur les marchés extérieurs, mais tout aussi autant celle destinée d'abord à la consommation interne. Il y a recherche de l'auto-suffisance alimentaire, d'où la nécessité reconnue d'une intensification de la production céréalière.

Quant à la maîtrise de l'eau, à des fins de production comme à usage domestique, elle justifie entre autres la poursuite et le renforcement des projets d'aménagement des vallées des fleuves Volta Rouge, Blanche et Noire. On sait que cet aménagement implique l'installation sur les nouvelles terres de "colons" originaires d'autres zones de la Haute-Volta.

Une autre priorité du prochain plan quinquennal, c'est "le développement de l'éducation et de la formation conjugué avec une politique nouvelle de développement de l'emploi". Autrement dit, il s'agit d'élever la qualité du matériel humain, acteur et destinataire du développement.

La mise en valeur des ressources tant humaines qu'agropastorales rentre dans le cadre d'un développement rural envisagé de manière globale et décentralisée. L'Organisme Régional de Développement, "établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière" manifeste cette tendance. L'ORD est responsable de toutes les opérations de développement au niveau de chaque département : promotion de la production rurale, équipement rural, promotion sociale. C'est une structure devant intégrer les différents services intervenant dans le monde rural ; ceci se traduit par la recherche d'une harmonisation des actions sur le terrain. "La volonté du Gouvernement de continuer de promouvoir le développement intégré le conduit à réaffirmer le rôle majeur de l'ORD comme structure de développement régional intégré" annonce la circulaire précitée.

Enfin la méthode d'approche choisie par le Gouvernement pour réaliser le développement rural, c'est le développement communautaire. Et c'est là, à l'échelle de la Haute-Volta, une formule de prédilection en matière de participation populaire au développement, formule appelée à être généralisée dans l'ensemble du pays au cours de la prochaine période quinquennale."

...

(1) - Extraits du rapport de mission "la participation des populations au développement" M. MOUNIKOU (C.E.A) janvier-mars 1977.

Tableau récapitulatif par pays et par discipline des heures de Haute Volta en formation pendant l'année scolaire 1976-1977

HE-An 1/

P A Y S D I S C I P L I N E S	AFRIQUE AU SUD DU SAHARA							PAYS ARABES		EUROPE				AMERIQUE	TOTAL		
	SAHEL			NON SAHEL				ALGERIE	EGYPTE	PAYS FRANCOPHONES		PAYS DE L'EST		U. S. A.	CANADA		
	HAUTE-VOLTA	NIGER	SENEGAL	CANGOUN	COTE D'IVOIRE	GABON	RWANDA			TOGO	FRANCE	SUISSE	A. F. A.				
0 - Formation de l'agriculture de l'élevage, de la forêt, de la pêche (et en général, du D R I) (2)																	
01 - Agriculture		68					2	1	3			2	33	17		10	130
02 - Elevage (yc. études vétérinaires et production animale)			14											7		1	31
03 - Forêts et Forêts, environnement et protection de la nature												2				1	4
04 - Pêche																	0
05 - Génie Rural et Hydraulique (yc. construction hydrotechnique)																1	0
06 - Extension rurale																2	2
07 - Développement Rural intégré, Animation, Coopération, Formations agricoles	80			5								2					88
- SOUS TOTAL - 0 -	80	68	14	5	-	-	2	1	3	-	-	4	45	24	14	261	9,7

	HAUTE-VOLTA	NIGER	SENEGAL	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	GABON	RWANDA	TOGO	ALGERIE	EGYPTE	FRANCE	SUISSE	R. F. A.	U. R. S. S.	AUTRES	U. S. A.	CANADA	TOTAL
1 et 2 - Formations scientifiques et techniques, matières, énergie					4													
11 et 12 - Bâtiments, Génie civil, T P Architecture, Urbanisme et Aménagement de l'espace.			8		5			6	2		17		1	9	6		3	57
14 - Textiles et travail des étoffes											2				1			3
15 - Cuire et peaux, bois									1					1				3
16 - Production alimentaire (y compris froid)									2		3							8
18 et 19 - Production et travail des matériaux																		-
20 - Mécanique			5								8	6						25
21 et 22 - Electricité et Electronique			9			1			1		16			6	5		1	38
23 - Transports et construction											1			2	1			4
24 - Arts graphiques et audio-visuel											1							1
25 et 26 - Mathématiques appliquées, Informatique et sciences naturelles	87	89	23			8		17			155			4	2		1	366
27 - Physique (y compris météorologie) Astronomie, Energies diverses, mines, Optique et chimie		34	2		1				3		2		1	7	2	2	2	56
28 - P.T.T. et Télécommunications									6		1							7
29 - Techniques industrielles non spécifiques											4							4
SOUS TOTAL 1 ET 2	87	123	47	-	6	9	-	23	15	-	210	6	3	57	17	2	7	612

	HAUTE VOLTA	NIGER	SENEGAL	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	GABON	RWANDA	TOGO	ALGERIE	EGYPTE	FRANCE	SUISSE	R. F. A.	U. R. S. S.	AUTRES	U. S. A.	CANADA	TOTAL	
6 - Formations médicales et para-médicales																			
61 à 63 - Médecine générale et spécialités + auxiliaires de la médecine		22	79		43			75	1		20		1	23	5			269	10
64 - Ingénierie sanitaire (y compris assainissement)					12													12	
65 - Service social et enseignement ménager			15															15	
67 - Chirurgie dentaire			15		2						1				1			19	
68 - 69 - Pharmacie, laboratoires			46								9			2	1			56	
SOUS TOTAL - 6	-	22	155	-	57	-	-	75	1	-	30	-	1	25	7	-	-	373	14
7 - Formations pédagogiques																			
71 à 73 - Enseignement général et sciences de l'éducation									2							1	2	5	
74 - Enseignement technique	1										4							5	
75 - Education physique, Jeunesse et Sports					31				12		9				2			54	
76 - Education spécialisée																		-	
SOUS TOTAL - 7	1	-	-	-	31	-	-	-	14	-	13	-	-	-	2	1	2	64	2,4

	HAUTE VOLTA	NIGER	SENEGAL	CAMEROUN	COTE D'IVOIRE	GABON	RWANDA	TOGO	ALGERIE	EGYPTE	FRANCE	SUISSE	R. F. A.	U.R.S.S.	AUTRES	U.S.A.	CANADA	TOTAL
8 - Formations littéraires et artistiques											(2)							
81 - Information journalisme									1		13			2				16
82 - Arts											2				1			3
83 - Interprétation, traduction, langues vivantes et linguistique	122		3					2	4	8	25					7		171
84 - Bibliothèque, documentation														1				1
85 - Littérature	103		2			1					25					2	5	138
86 - Histoire et Géographie	83							1			12			4				100
87 - Autres disciplines littéraires			16								3			1				20
89 - Divers et indéterminés																		-
SOUS TOTAL - 8	308	-	21	-	-	1	-	3	5	8	80	-	-	8	1	9	5	449
TOTAL GENERAL	635	213	318	23	108	10	3	276	40	11	732	6	8	161	65	19	35	2663
TOTAL GENERAL EN %	24	-	92	-	4	-	-	10	2	-	27	-	-	6	2	-	2	-

(1) - Il semble que, en ce qui concerne la France, des omissions aient pu se produire: Le rapport sur la formation des cadres supérieurs du Développement Rural de la CEAO de décembre 1976 retenait en effet le chiffre de 50 comme étudiants agro en cours de formation en France pour le niveau A1 et un total de 86 pour les formations dans des pays non africains. La principale divergence concernant la France, le chiffre global du groupe 0 serait donc légèrement supérieur à 300, ce qui ne modifie pas le sens des observations du rapport. A titre de comparaison le rapport sur la situation de la formation en Haute Volta précité 16 séminaires sur l'emploi et la formation en mai 1977 donne pour l'ensemble des étudiants (et pas seulement pour les boursiers) le chiffre global de 191 dont 77 pour la Haute Volta et 114 pour l'Etranger.

(2) - Y compris l'éducation rurale qu'il a paru plus rationnel et plus opératoire d'inclure dans la classe 0 compte tenu des conditions spécifiques du pays et de son impact en matière de développement rural intégré. (D.R.I.)

ANNEXE 2/1- Tableau récapitulatif des besoins en formation ("Formation de base" = F et/ou "Perfectionnement/ Spécialisation" = PS) exprimés par les différents services et organismes concernant au D:1 pour 1977 et 1982, concernant le personnel des Cadres supérieurs (A1 et A2) - niveaux I et II de la classification de la mission CILSS/ US.AIN/SIT.

HT-A 2/1

Années, Types et niveaux de formation	1978		1979		1980		1981		1982			
	-F-		P S		F		P S		F		P S	
	A1	A2	A1	A2	A1	A2	A1	A2	A1	A2	A1	A2
Ministères:												
Services et Organismes												
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL												
- Comité de Coordination du Dév. Rural												
• Secrétariat permanent	5	8	2	2	5	5	3	1	1	4	2	1
• ORD plus OD	10	20	11	13	10	20	11	13	10	20	10	12
• Service Formation jeunes Agric.	7		6	50	8		4	50	3		7	57
• C A P NATOURKOU	(ISPO)		1	1	(ISPO)		1	1	(ISPO)		1	2
• O N B I	7		1				2				3	
- Direction Services Agricoles	12	16	15	16	12	16	16	16	8	16	9	16
- Direction Elevage	(ISPO)		1	5	(ISPO)		2	3	(ISPO)		4	4
• Projet Elevage Ouest Volta			1	6			1	6			1	4
- Direction H E R	2	7		21	2	5	13	1	2	4	2	22
MINISTÈRE TOURISME ET ENVIRONNEMENT												
- Direction Eaux et Forêts	2	2	3	2	2		2	4			2	
MINISTÈRE EDUCATION NATIONALE												
- Institut supérieur Polytechnique	40 ⁽¹⁾	20	3	10 ⁽²⁾	40	30	3	10 ⁽²⁾	40	30	3	10 ⁽²⁾
- Centre Voltaïque Rech. Scientif.			5	1			1	2				

ANNEXE - 2/2

- Institut National Education

- Projet Femmes (Unesco)

- Lycée Mixte et Cours Normal

S^{rs} d'Etat aux Affaires Sociales

- Direction Affaires Sociales

- Ecole technique Hamdalaye (3)

MINISTERE DU COMMERCE

- Office de promotion des Entrep.
Voltaïques

MINISTERE DES TP, TRANSPORT, ET
URBANISME

- Direction des Travaux Publics

- Direction des Transports

- Direction Urbanisme

ECOLES INTER-ETATS (4)

- EIER Ouagadougou

- ETSHER Ouagadougou (4)

TOTAUX PAR TYPES ET NIVEAU

TOTAUX PAR ANNEES

	4	14	1		13	20		13		7										
		1			1															
	2		4		3															
	18	3	20		12	3	19		10	3	10		6	10		8		18		
	12				12				12		6		12		6		12		6	
		4	1						2											
	12	10	10		12	6	4	1	12	6	2	2	5	3		2		2		3
	1		2	1							2				2					1
	7					3				2										
	10		4		10		4		10		4		10		4		10		4	
	26				26				26		26		26		26		26		26	
	115	145	87	154	101	135	87	155	86	122	70	150	74	112	50	117	60	91	25	120
	501				478				428				353				296			

- TOTAUX GLOBAUX PAR NIVEAUX = A1 = 755 A2 = 1301 TOTAL = 2056
 ↓ TOTAUX GLOBAUX PAR TYPES = F = 1041 PS = 1015 TOTAL = 2056
 - TOTAUX GLOBAUX PAR TYPES ET NIVEAUX : F/A1 = 436 F/A2 = 605 PS/A1 = 319 PS/A2 = 696

- (1) - A déduire les bourses décomptées pour les besoins des services du Ministère du Développement Rural.
- (2) - Bourses exceptionnelles pour frais de vacances indispensables
- (3) - Annexe à l'Ecole Technique d'Hamdalaye supposé réalisée pour la préparation des techniciens Supérieurs d'Economie Familiale et Sociale.
- (4) - Bourses d'étude et de soutien temporaire aux pays handicapés par la sécheresse et, de ce fait, finalisés lors des attributions de places.

ANNEXE 3 - Tableau récapitulatif des besoins en formation de cadres supérieurs, exprimés par spécialités, types et niveaux (A1/A2 = I/II) pour les années 1970 à 1982.

20-13

SPECIALITES (Classement selon la nomenclature ONPE)	ANNEES, TYPES ET NIVEAUX DE FORMATION																			
	1970				1971				1980				1981				1982			
	F(1)		PS		F(1)		PS		F(1)		PS		F(1)		PS		F(1)		PS	
	A1	A2	A1	A2	A1	A2	A1	A2	A1	A2	A1	A2	A1	A2	A1	A2	A1	A2	A1	A2
0 - Formations de l'Agriculture, Elevage, Forêt, Pêche (Développement rural en général)	86	01	36	62	74	87	52	44	60	00	33	56	67	77	38	35	50	63	18	41
1-2 - Formations Scientifiques et Techniques (2) (y compris matières Energie, Travaux publics, Transport, Urbanisme Recherche)	12	14	17		13	6	8	1	12	6	9	2	5	3	2	2		2		3
3-4-5 - Formations juridiques, Economiques, Financières, psycho-sociologiques	14	13	12	6	12	13	10	3	6	12	10	3	2	10	3	2	2	4	1	1
6 - Formations médicales (1) para-médicales et sociales		34	1	24	1	28	1	19		23		18		21		16		21		18
7 - Formations pédagogiques (2) (par spécialisations, perfectionne- ment, recyclages et voyages)		1	15	62			14	80			13	71			6	60			6	57
8 - Formations littéraires(2) et artistiques	2																			
9 - Formations non classées (jeunesse -environnement)	1	2				1				1	1									
TOTAUX PAR TYPES ET NIVEAUX	115	145	87	154	101	135	187	155	86	122	70	150	74	112	50	111	60	91	25	120
TOTAUX PAR ANNEES																				

(1) - Non compris les besoins du Ministère de la Santé
(2) - Non compris les besoins de l'Enseignement

ANNEXE - 4/2

	ANNEES																			
<u>SECRETARIAT D'ETAT AUX AFFAIRES SOCIALES</u>																				
- Direction Affaires Sociales (2)	115		135		115		135		115		133		115		129		115		129	
- Ecole Technique Hamdalaye (2)	39		4	59		2	60		19		60		19		60		19		60	
- Union Professeurs et Agents d'économie familiale et sociale(3)			20				30				50				50				50	
<u>MINISTÈRE DU COMMERCE</u>																				
- Office de Promotion des Entreprises Voltaïques			2						2										2	
<u>MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS TRANSPORT ET URBANISME</u>																				
- Direction des Travaux Publics	20			20			20				20				20				20	
- Direction des Transports						2			2											
- Direction Urbanisme	12		1		5															
TOTAUX PAR TYPES ET NIVEAUX	170	15	57	59	190	15	61	67	186	15	72	83	179	15	49	79	174	15	46	79
TOTAUX PAR ANNEES	301			333			356			322			314							

TOTAL GENERAL POUR LES 5 ANNEES Cadres B1 - F = 899 Cadres B2 - F = 75 TOTAL F = 1 044 TOTAL F = 974
 Cadres B1 - PS = 285 Cadres B2 - PS = 367 TOTAL B2 = 442 TOTAL PS = 652
 TOTAL GENERAL = 1.626

- (1) - Bourses de fonctionnement pour le relais au projet FAO, en attente d'un nouveau projet
- (2) - Bourses annuelles de fonctionnement pour le relais à la création d'une école spécialisée (ou annexée à l'Ecole Hamdalaye)
- (3) - Recyclage d'agents (Catégorie C, assimilée à B2 pour l'opération à organiser pour l'Union des professeurs et agents voltaïques d'éducation familiale et sociale.

ANNEXE 5 - Table récapitulatif des besoins en formation (Formation de base - F et/ou "Perfectionnement/Spécialisation -PS) exprimés par spécialités concourant du DRI pour 1977 et 1982, concernant le personnel des Cadres moyens (D1 et D2) niveaux III et IV de la classification adoptée pour le rapport général de la mission CILSS/US.AID/BIT.

HT-15

ANNEES, TYPES ET NIVEAUX DE FORMATION SPECIALITES SELON NOMENCLATURE O N P E	1 9 7 8				1 9 7 9				1 9 8 0				1 9 8 1				1 9 8 2			
	F		P S		F		P S		F		P S		F		P S		F		P S	
	B1	B2	B1	B2																
0 - Formations de l'Agriculture, Elevage, Forêt, Pêche (Développement Rural en général)	70		24		08		24		90		22		09		20		05		20	
1-2 - Formations Scientifiques et techniques (2) (y compris matières Energie, Travaux publics, Transport, Urbanisme, Recherche)	35		4		29		1		24		3		21		1		21		3	
3-4-5 - Formations juridiques, Economiques, Financières, Psycho-sociologiques	11		12		8		17		8		14		5				4			
6 - Formations médicales (1) para-médicales et sociales	43	15	3	55	63	15	3	65	63	15	22	83	63	15	22	79	63	15	22	79
7 - Formations pédagogiques (2) par spécialisations, perfectionnement, recyclages et voyages	1		14	4	1		16	2	1		11		1		6		1		1	
8 - Formations littéraires (2) et artistiques																				
9 - Formations non classées (jeunesse - environnement)	2				1															
TOTAUX PAR TYPES ET NIVEAUX	170	15	57	59	100	15	61	67	106	15	72	83	179	15	48	79	174	15	46	79
TOTAUX PAR ANNEES	301				333				356				322				314			

- (1) - Bourses de fonctionnement pour le relais au projet FAO, en attente d'un nouveau projet
 (2) - Bourses annuelles de fonctionnement pour le relais à la création d'une école spécialisée (ou annexée à l'école Handalaye)
 (3) - Recyclage d'agents (Catégorie C, assimilée à D2 pour l'opération à organiser pour l'Union des professeurs et agents voltaïques d'éducation familiale et sociale.

Idée de Projet (Inter-Etats, régional ou national)

Objet Formation de formateurs (trices) d'Agents d'Economie sociale et familiale (et éventuellement d'Assistance sociale)

Niveaux : A2 (2) - Responsables à l'échelon régional ou enseignants au Second Degré ou formateurs de cadres moyens et de maîtrise,

B1 (3) - Responsables à l'échelon d'un secteur ou enseignants spécialisés dans les établissements scolaires moyens ou formateurs de cadres de maîtrise et d'exécution.

Domaine des emplois (en Haute-Volta - similaire pour les autres pays) :

Personnel de formation hautement spécialisé en Economie familiale et assistance sociale - formation particulièrement adaptée aux besoins ultérieurs de participation aux recyclages, perfectionnement et promotion des personnels et agents relevant des secteurs ci-après :

- 1) - Secrétariat d'Etat aux Affaires Sociales (Direction Affaires Sociales, Assistance Publique, Aide Sociale)
- 2) - Comité de Coordination de Développement Rural : Secrétariat Permanent et ORD - Services et Bureaux de développement communautaire en zone rurale - Services et Centres de formation de jeunes agriculteurs
- 3) - Enseignement du Second Degré : Lycées, Cours normal, et Collèges - Programme d'Education pour l'intégration des femmes au développement.

Ordre de grandeur des besoins pour la Haute-Volta :

Effectif des candidats pour la Haute-Volta :
niveau 2 (A2) : 2 à 4 par an
niveau 3 (B1) : 4 à 8 par an

Structure d'un projet :

Titre : "Centre de préparation de formateurs en personnel d'Economie sociale et familiale (et éventuellement d'assistance sociale)"

Constitution comportant trois éléments :

- 1 - élément chargé de la formation de formateurs,
- 2) - élément opérationnel d'application de la formation en cours d'acquisition. (élément relevant des secteurs ci-dessus 1,2 et/ou 3, page précédente).
- 3) - élément équipement, y compris l'aide à l'insertion ou à l'installation des stagiaires dans les structures d'accueil ainsi que les moyens d'assistance et de conseils sur place.

Structure proposée pour une étude :

Ecole Technique privée féminine d'Hamdallaye à Bobo-Dioulasso
(avec une annexe à édifier en zone sururbaine et rurale)

Durée de la formation des formateurs :

- 2 à 3 ans, selon le niveau d'accueil

Assistance technique à la mise en place de l'institution :

- à échelonner sur 1 à 4 ans, selon les postes.

Ci-après un rapport explicatif et justificatif remis par Mesdames IDRISSE et BATA, responsables du Bureau de l'Union des Professeurs et des Agents Voltaïques d'Economie familiale (UPAVEF).

Propositions faites par l'Union des Professeurs
et des Agents Voltaïques d'Economie Familiale
(UPAVEF)

L'économie sociale et familiale (ESF) est encore à ses débuts en Haute-Volta. La formation des techniciennes en ESF à l'École Privée de Bobo depuis 1969, permet de dire qu'il y a une certaine prise de conscience de l'importance de cet enseignement, dans le développement socio-économique du pays. L'économie familiale s'intéresse en effet aux hommes et aux enfants, mais surtout à la formation des femmes qui jouent un rôle important dans l'évolution d'une société.

On doit dire que malgré cette prise de conscience, l'économie familiale est quelque peu négligée. Il n'existe pratiquement pas de structure nationale pouvant assurer la formation des spécialistes en ESF. De plus, les projets de programmes d'ESF expérimentés dans certains établissements scolaires se heurtent au gros problème d'équipement. L'insuffisance du personnel spécialisé et la manque d'aménagement des locaux ne favorisent pas le bon déroulement de ces programmes mis en place en 1972.

La formation des cadres supérieurs en économie sociale et familiale se fait dans les pays européens, ce qui ne répond pas toujours aux vrais besoins du pays.

Aussi est-il souhaitable de créer une école inter-Etat pour la formation des cadres supérieurs, le perfectionnement et le recyclage des agents déjà en place. Ces agents, dits de base, représentent en effet la plus grande partie du personnel d'ESF - leur tâche est très importante car ils sont en contact avec la population. Ils ont donc besoin comme tout agent d'être régulièrement recyclés et même de se perfectionner pour avoir de la promotion.

Le projet de création d'une école inter-Etats ne pouvant être retenu qu'après concertation entre les différents pays concernés, un programme adéquat sera également élaboré par les spécialistes ESF déjà en place.

Nous ne pouvons donner ici qu'à titre indicatif quelques points de ce programme. Les candidats devront être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent afin d'acquérir un diplôme équivalent à la licence ou à la maîtrise :

BTS - licence (A2)

ou BTS + spécialisation - maîtrise (A1)

(BTS = Brevet de Technicien Supérieur)

Il s'agira d'assurer un enseignement général en insistant sur les sciences pouvant avoir une application pratique dans la vie quotidienne :

- l'alimentation et la nutrition en tenant compte des ressources existant dans le pays et du niveau socio-économique des familles,
- puériculture - éducation des enfants,
- hygiène, santé,
- coutume - organisation familiale.

Quant à la section de recyclage et de perfectionnement, elle tiendra surtout compte des demandes exprimées par les intéressés.

Nous pensons que dans l'immédiat, l'organisation de séminaires nationaux et régionaux pourra être envisagée, de même que l'aménagement des locaux. L'octroi de bourses d'études et de stage pourra renforcer le personnel d'ESF.

L'organisation de l'école inter-état et l'école d'Hamdallaye de Bobo doit s'articuler de façon à former des cadres de la catégorie B1 (diplôme BT en ESF : Brevet de Technicien en ESF).

L'aire géographique de recrutement serait à déterminer en fonction des besoins de chaque Etat.

NOM	Ecole inter-Etats d'ingénieurs de l'équipement rural (EIER) à Ouagadougou
TUTELLE	Conseil d'administration (représentant des 13 états membres de l'OCAM) présidé par le Ministre de l'Agriculture d'un pays membre (roulement tous les deux ans)
CAPACITE THEORIQUE D'ACCUEIL (par année d'enseignement)	25 (sur quota - maximum = 6 pour le Sénégal, 4 pour Niger, Haute-Volta, Côte d'Ivoire, 1 pour Mali et Mauritanie)
NOMBRE REEL D'ELEVES PAR PROMOTION au début des études	Pour les 6 pays de la CEAO (principalement Sénégal et Haute-Volta) 5 à 6 (10 en 1976)
NOMBRE D'ELEVES DIPLOMES EN 1975	
CONCOURS D'ADMISSION - sur titre par concours professionnel	sur titre (DUES ou DEUG) et sur concours (niveau DUES) - niveau Bac + 2
DUREE DE LA SCOLARISATION	3 ans + 1 année de spécialisation facultative à la demande
SPECIALISATION	4 ^e année : hydraulique agricole, génie sanitaire, génie civil, techn. frigorifiques
LOCALISATION - des cours théoriques - des travaux pratiques - des stages	cours théoriques et pratiques à l'école (salles et ateliers) - laboratoires stages dans le pays d'origine (entre 2 ^e et 3 ^e année) voyage d'études à l'étranger (en 3 ^e année)
NIVEAU DE SORTIE (diplôme)	Ingénieur de l'EIER niveau ex GR - bac + 5 à 6 ans
COÛT DE FORMATION PAR ELEVE	
NOMBRE D'ENSEIGNANTS	11 professeurs permanents (ingénieurs) + vacataires venant des services techniques voltaïques (environ 20) + professeurs missionnaires (environ 4)
LIAISONS AVEC LA PROFESSION	Programme de recherche appliquée au contexte africain - en relation avec le Ministère de l'Équipement Rural et les sociétés de développement.
OBSERVATIONS	

- Source - Rapport C.E.A.O. précité : déc. 1976

CARACTERISTIQUES	HAUTE-VOLTA
NOM	Ecole Inter-Etats des Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural - ETSHER - KAMBOUNSE
TUTELLE	Représentants de 13 états membres de l'OCAM (V. EIER)
CAPACITE THEORIQUE D'ACCUEIL par année d'enseignement	40 élèves
NOMBRE REEL D'ELEVES PAR PROMOTION 1975	+ 26 depuis 1972
NOMBRE D'ELEVES DIPLOMES EN 1975	19 en 1974 - 20 à 22 en 1976 (en moyenne une vingtaine par an)
CONDITIONS D'ADMISSION - sur titre par concours professionnel	a) sur titre (Bac C, D, E, G) - pour devenir technicien supérieur - b) concours professionnel pour des T.S. ayant 3 à 4 ans d'ancienneté pour devenir des ITR
DUREE DE LA SCOLARITE	2 ans (22 mois d'enseignement pour a) - 12 mois pour b)
SPECIALISATION	Technicien Supérieur de l'Équipement Rural (aménagement - organisation de la production. Domaines : hydraulique, génie civil, travaux publics, développement rural, gestion. A partir de 1977, spécialisations prévues en 3ème année : machinisme agricole, hydraulique agricole et urbaine.
LOCALISATION	Cours théoriques - travaux dirigés, étude de projets à l'école (mais locaux insuffisants) stages sur place (chantiers) ou dans les pays d'origine (administration);
NIVEAU DE SORTIE (diplôme)	Technicien supérieur de l'hydraulique et de l'équipement rural
COUT DE FORMATION PAR ELEVE	2 millions CFA pour 22 mois de formation
NOMBRE D'ENSEIGNANTS	7 coopérants français (Ingénieurs) + 4 voltaïques - (vacataires) + 1 expert OMS
LIAISON AVEC LA PROFESSION	Enquêtes auprès des utilisateurs sur les besoins en techniciens supérieurs - les élèves sont affectés avant de terminer les études à l'école.
OBSERVATIONS	

NOTE (1) CONCERNANT L'INSTITUT PANAFRICAIN POUR LE
DEVELOPPEMENT

= INSTITUT REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST
FRANCOPHONE ET LE SAHEL (IPD/AOS)

Origine - objectifs - méthode - stratégies d'intervention

L'Institut Panafricain pour le Développement (IPD) a acquis depuis sa fondation en 1964 une expérience importante en matière de formation de cadres supérieurs et moyens dans les domaines de la planification régionale, de l'élaboration et la gestion des projets de développement rural, ainsi que dans l'application des méthodes pédagogiques. Parallèlement, des actions de recherche ont porté sur l'efficacité des moyens non-conventionnels d'éducation.

Au cours de cette période, l'IPD a tissé un réseau dense de relations avec la majorité des pays de l'Afrique noire au sud du Sahara, ce qui a justifié à partir de 1976 de décentraliser ses activités et refondre dans un même processus la formation, la recherche et l'appui sur le terrain. C'est alors que fut créé l'Institut régional pour l'Afrique de l'Ouest francophone et le Sahel dont le siège est à Ouagadougou en vue d'activités à partir de septembre 1977 couvrant les pays ci-dessous :

- au titre du Sahel : Mauritanie, Sénégal, Mali, Haute-Volta, Niger et Tchad,
- au titre de l'Afrique de l'Ouest non sahélienne : Guinée Bissao, Guinée, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin.

L'IPD a constaté qu'une expérience de 15 ans de développement rural démontre que les comportements techniques et économiques réels des paysannes africaines diffèrent de ceux que leur prêtent les plans et projets et, d'une façon plus générale, les modèles explicites et implicites qui les soutendent.

(1) - Source : Document de présentation de l'IPD/AOS - Ouagadougou Août 1977
B.P. 1756 - Ouagadougou (Directeur M. Ibrahima DIALLO)

C'est pourquoi sa doctrine qui se réclame du "développement rural intégré et participé" dans un "neutralisme agissant" va dans les directions suivantes, avec référence permanente aux réalités économiques et sociales pour inciter une recherche et une réflexion continue autour des voies et moyens de la suppression des hypothèques historiques :

- auto-suffisance économique et technologique recherchée par les pays africains,
- décloisonnement et décentralisation des administrations,
- destruction du "mimétisme administratif" et reconversion des mentalités des agents de développement.

Pour l'IPD/AOS les objectifs régionaux ont été orientés par les représentants des pays intéressés vers des solutions aux problèmes actuels les plus urgents, concernant notamment :

- la formation de planificateurs régionaux et de gestionnaires de projets publics ou privés, de développement rural,
- la formation de formateurs dans ces mêmes domaines,
- l'organisation de séminaires de courte durée, généraux ou spécialisés, destinés à des agents de développement en cours d'emploi,
- des actions complémentaires d'appui aux services nationaux de formation et de recherche et aux projets de développement rural,
- l'organisation de recherches d'accompagnement à tous les stades des actions de formation et d'appui et faisant l'objet d'une large diffusion.

Toutes ces activités tendraient à renforcer ou à élargir, selon les besoins, les systèmes de formation et de recherche nationaux.

Pour des activités à mener en étroite et permanente coopération avec les institutions existantes : nationales, régionales ou internationales poursuivant des buts identiques, les stratégies d'intervention qui s'articulent autour des trois lignes principales du processus d'action sont résumées aux tableaux n° 1 à 5 des pages suivantes.

Tableau n° 1

STRATEGIES DE FORMATION DE FORMATEURS

	Court terme jusqu'au Colloque des utilisateurs	Moyen terme (du Colloque au 20/9/79 à partir du 10/9/1979)	Long terme
Cycle Supérieur Long	<ul style="list-style-type: none"> étude auprès des institutions nationales (besoins, capacités) 	<ul style="list-style-type: none"> négociation et élaboration des schémas de cycles nationaux des cycles de formation de formateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Ouverture du cycle de formation de formateurs (DEA) Ouverture des cycles nationaux avec collaboration IPD
Séminaires en cours d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> réalisation d'une séquence "expérimentale" étude des besoins par pays 	<ul style="list-style-type: none"> réalisation de séquences aide à la mise en place de structures nationales de formation permanente en gestion/planification 	<ul style="list-style-type: none"> Formation de formateurs pour structures nationales appui pédag. à ces structures (méthodes, matériaux ...)

Tableau n° 2

STRATEGIES D'APPUI PEDAGOGIQUE

	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Séminaires d'enseignement en Gestion/Planification dans les établissements nationaux	<ul style="list-style-type: none"> à titre expérimental 	<ul style="list-style-type: none"> Montage et réalisation d'une UF spéciale à Ouaga, pour formateurs nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> Inclusion de l'UF dans le cycle supérieur
Séminaires sur les techniques de communication	<ul style="list-style-type: none"> id. (associés aux séminaires d'enseignement) 	<ul style="list-style-type: none"> Constitution d'éléments d'UF à Ouaga (articulées avec les UF de contenu/méthode) 	<ul style="list-style-type: none"> id
Appui à la redéfinition des objectifs et méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> réalisation de deux actions expérimentales 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation (sous forme de séminaire) d'échanges entre équipes pédagogiques 	<ul style="list-style-type: none"> Montage et réalisation d'une UF spéciale à Ouaga (pour équipes pédagogiques à constituer)

Tableau n° 3

STRATEGIES COMMUNES

HV - 9/4

		MOYEN TERME	LONG TERME
Formation à la gestion planification	Cycle Supérieur Long.	Négociation en élaboration des schémas de cycles nationaux (niveau IUT) - du cycle de formation de formateurs (niveau DEA)	- Ouverture de cycles nationaux (IUT) appui à ces cycles - Ouverture du cycle formation de formateurs (DEA)
	Séminaires en cours d'emploi	- Réalisation de plusieurs séquences - Aide à la mise en place de structures nationales de formateurs permanents en Gestion/Planification	- Formation de Format. pour structures nationales de formateurs permanents (cadres cycle DEA)
Appui aux institutions de Formation	Séminaires d'enseignement en gestion/Planif.	Montage et réalisation d'une UF de Formation de Formateurs en G/P	Inclusion de cette UF dans le cycle DEA
	Appui à la définition des objectifs et méthodes pédagogiques	Echanges entre équipes pédagogiques	Montage et réalisation d'une unité de Form. par objectifs pédagogiques (à Ouaga, pour équipes pédag. à constituer)

Tableau n° 4

APPROCHE ANALYTIQUE

Objets analysés	Systèmes de production et structures réelles agraires	Modèles techniques et organisationnels proposés par la recherche et l'encadrement
Démarche d'analyse		
Analyse agronomique (des systèmes de production)	Cohérence, mérites et déficiences agronomiques	Cohérence et mérites (suivant les niveaux d'intensification prévus)
Analyse socio-économique au niveau des sociétés rurales (étude des structures agraires)	Rationalités économiques réelles (inter et intra familiales)	Rationalité économique prêtée aux producteurs et à leurs organisations
Analyse socio-économique au niveau de l'Etat et de la nation (étude des structures sociales globales)	Place des sociétés rurales dans l'économie nationale (analyse des flux économiques et financiers)	Rationalité économique globale (cohérence avec les objectifs du Plan, par ex.)

STRATEGIE CONCERNANT LA RECHERCHE

	Court Terme	Moyen Terme	Long Terme
Diffusion et utilisation des résultats de la recherche	Réunir et traiter la documentation scientifique et technique sur les zones des actions expérimentales	<ul style="list-style-type: none"> . Organiser les échanges documentaires entre institution de recherche de formation et de développement intervenant dans une même zone . Echange de dossiers pédagogiques (documentation traitée) . Publications 	
Initiation à la démarche et aux méthodes de la recherche	<p>Dans le cadre des séminaires expérimentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dégager les hypothèses explicites et implicites d'un projet - confronter avec données scientifiques et de l'expérience - analyser les concepts, méthodes et modèles à cette lumière 	<p>id CT, avec, en outre</p> <ul style="list-style-type: none"> . mise en forme et expérimentation d'autres outils de Gestion/Planification dans les zones laboratoires de l'IPD/A AOS . Initiation aux méthodes d'analyse et d'expérimentation dans le cadres des stages-terrain des séminaires 	
Appui aux recherches d'accompagnement des projets du DR	Organisation d'un séminaire de recherche/développement	<p>2 à 3 séminaires de R/D, centrés sur les données documentaires et critique méthodologique (pour chercheurs d'une zone de projet)</p> <p>séminaire de R/D de caractère régional (thèmes spécialisés)</p>	<p>Elaboration d'UF. spécialisées : (thèmes régionaux de R/D)</p> <p>Elaboration méthodologique</p>
Formation de chercheurs en sciences agraires		Négociation d'un cycle supérieur (DEA) de formation de chercheurs, avec Universités et Institutions de recherche africains et européens	Mise en route du cycle qui intègre les UF spécialisées

Idee de Projet (inter-Etats, régional ou national)

Objet : Formation de formateurs (trices) "technologiques"
(technicité théorique et pratique-pédagogique fonctionnelle
- administration et gestion générale)

(éventuellement, en annexe, formation de formateurs, d'agents
administratifs et/ou de bureau ou d'employés de commerce)

Niveaux : A2 (2) = Responsables à l'échelon national
B1 (3) = Formateurs techniquement spécialisés

Domaine des emplois (en Haute-Volta et au Tchad notamment) :

Personnel de formation hautement spécialisé, capable d'assurer
aussi le perfectionnement, le recyclage, la promotion des
personnels relevant des secteurs ci-après :

- 1) - ouvriers qualifiés et employés de bureau ou de commerce
des entreprises et établissements structurés en zone ur-
baine et dans les bourgades rurales,
- 2) - artisans de service en milieu rural et urbain (secteur
structuré ou non-structuré),
- 3) - artisans de production et petits entrepreneurs artisanaux
en milieu rural et urbain (en voie de structuration),
- 4) - enseignants spécialisés dans les activités technologiques
relevant de l'Enseignement primaire (dans le cadre des
actions d'une réforme scolaire à l'étude ou en cours
d'application) et des établissements de formation pro-
fessionnelle, agricole et artisanale.

Ordre de grandeur des besoins en Haute-Vol :

Niveau A2 (2) : 1 à 2 par an

Niveau B1 (3) : 4 à 8 par an

Structure d'un projet :

Titre : "Centre de préparation de formateurs technologiques"

Constitution comportant trois éléments :

- 1) - élément chargé de la formation des futurs formateurs.
- 2) - élément opérationnel d'application à des groupes de stagiaires relevant des secteurs 1, 2, 3 ou/et 4 précédents.
- 3) - élément équipement - y compris l'aide à l'insertion ou à l'installation des stagiaires perfectionnés, ainsi que les moyens d'assistance et de conseils sur place.

(Structure d'accueil type : Centre disponible ou à construire à proximité immédiate d'une capitale ou d'une ville disposant nécessairement de l'élément opérationnel d'application 2), ci-dessus.

Durée de la formation des formateurs :

- 2 à 3 ans, selon les spécialités.

Assistance technique :

- échelonnée sur 1 à 4 ans, selon les postes.

Problème de la restructuration du "Service des Bourses"

(Service assumé par la Direction de la Scolarité, des Bourses d'Etudes et de Stages).

Pour assurer une véritable "gestion des boursiers et des stagiaires" - et non pas une simple gestion des bourses et des stages, comme présentement dans des conditions insuffisantes - il y aurait trois sortes de problèmes pratiques prioritaires à résoudre successivement :

- a) - problèmes de locaux à occuper,
- b) - problème de l'équipement en matériel administratif adapté
- c) - problème du personnel à affecter, à perfectionner et à spécialiser, voire à former (ce qui implique l'assistance sur place d'un conseiller d'administration universitaire spécialisé dans la gestion des boursiers).

Une fois ces questions résolues, il sera possible de mécaniser une partie du travail, avec le concours du CENATHIN (Centre National de Traitement de l'Information) et une collaboration sans réserves des Ministères concernés.

Ci-après un rapport explicatif et justificatif remis par M. Toé Pascal, Directeur de la Scolarité, des Bourses d'études et de Stages.

.../..

RAPPORT SUR LES BESOINS DE LA DIRECTION DE LA SCOLARITE,
DES BOURSES D'ETUDES ET DE STAGES.

(A l'attention de la Mission CILSS - Club des Amis du Sahel
- USAID).

La Direction de la Scolarité, des Bourses d'Etudes et de Stages est un ensemble de cinq bureaux à savoir :

- le Bureau de l'Enseignement Supérieur,
 - le Bureau de l'Enseignement Secondaire,
 - le Bureau des Bourses Etrangères,
 - le Bureau de l'Information et de la Documentation,
 - le Bureau des Opérations Financières,
- et le Secrétariat.

Cette Direction a la charge de tous les étudiants voltaïques éparpillés dans le monde et de tous les élèves boursiers de l'enseignement secondaire répartis aux quatre coins du territoire voltaïque.

Chaque bureau en ce qui le concerne doit s'occuper de toutes ces personnes en formation.

- Ainsi au niveau du bureau des Opérations Financières, il faut acheminer ceux qui vont à l'extérieur, faire parvenir les allocations aux uns et aux autres.

- Au niveau des Bureaux de l'Enseignement Supérieur, de l'Enseignement secondaire, des Bourses Etrangères, il faut suivre la scolarité de ces boursiers, recueillir tous les renseignements les concernant pour les présenter à la Commission Nationale d'Attribution et de Contrôle des Bourses, préparer les Procès-Verbaux etc....

- Au niveau du Bureau de l'Information et de la Documentation il faut être en mesure de guider aussi bien les élèves que les étudiants dans le choix de leurs études.

Tout ceci représente une masse de travail assez importante, qu'exécute une quinzaine d'agents dans des locaux où ils sont à l'étroit avec des moyens de bord pas toujours adaptés.

Il y a un effort à faire ; cependant pour une meilleure efficacité du Service, l'accent est à mettre sur la formation ou le perfectionnement des agents eux-mêmes.

En effet, ce sont pour la plupart des enseignants de l'enseignement primaire qui ont dû se former sur le tas en matière d'administration.

Par ailleurs des démarches sont actuellement en cours pour essayer de mécaniser le travail du moins en partie, aucun des agents n'est préparé à ce travail, une certaine formation préalable s'impose. Dans le sens de ce perfectionnement ou de cette formation, il aurait été souhaitable que les services puissent avoir recours à un Conseiller d'Administration Spécialisé dans les bourses, qui encadrerait en quelque sorte et recyclerait éventuellement.

En matière d'équipement, s'il était possible de mieux outiller le Bureau de l'Information et de la Documentation ce serait une excellente initiative. L'Agent de ce Bureau devrait tourner dans les différentes écoles, faute de moyen de locomotion, il se confine à son Bureau où, du reste, il n'y a rien en matière de documentation.

Les difficultés de la Direction de la Scolarité, des Bourses d'Etudes et de Stages, sont bien grandes ; si celles évoquées plus haut trouvaient une solution, cela représenterait déjà un bien grand pas.

Pascal TOE

ECOLE INTER-ETATS D'INGENIEURS
DE L'EQUIPEMENT RURAL (E.I.E.R.
B P 7023
Ouagadougou (Haute Volta)

Note relative à quelques
problèmes rencontrés à l'EIER

I. Dettes des Etats

Les dettes des Etats Sahéliens, membres du Conseil d'administration sont les suivantes, arrêtées au 27 octobre 1977 :

	<u>Dettes contributions 1977 et antérieures à 1977</u>	<u>Versements effectués en 1977</u>	<u>Montant contribution 1977</u>
Haute Volta	115 000	2 830 000	2 570 000
Mali	4 064 948	néant	771 000
Mauritania	771 000	652 724	771 000
Niger	300 000	3 298 000	3 598 000
Sénégal	néant	3 341 000	3 341 000
Tchad	9 229 870	2 138 375	2 827 000

Une telle situation est préoccupante pour le fonctionnement de l'Ecole. A la suite de l'endettement de certains Etats, le Conseil d'administration, lors de sa dixième réunion, a été amené à réviser les quotas auxquels avaient droit certains Etats, compte tenu de leur situation financière et jusqu'à régularisation de celle-ci.

C'est ainsi que le Tchad et le Mali ont vu leur quota diminuer, leur participation financière diminuée (suspendue pour le Mali). Il s'agit d'un problème délicat : d'un côté ces Etats ont des besoins urgents à satisfaire et ont de réelles difficultés financières, de l'autre l'Ecole doit pouvoir fonctionner. Un apurement des dettes de ces Etats permettrait de revoir à nouveau le problème des quotas.

II. Bourses d'études et de soutien temporaire

Il pourrait être proposé d'offrir aux élèves ressortissants des Etats en difficulté des bourses d'études complètes permettant de :

- subvenir aux besoins de l'élève,
- de payer les frais de scolarité.

Le montant de telles bourses pourrait être le suivant :

entretien élève	400 000
voyage aller-retour Etat d'origine	100 000
frais de scolarité	600 000

1 100 000 F CFA. par élève et
par an

III. Perspectives d'avenir de l'Ecole

Il apparait d'ores et déjà que les Etats ont des besoins importants en ingénieurs compétents dans le domaine si important pour eux de l'aménagement de l'espace rural.

Si l'Ecole veut répondre pleinement aux besoins quantitatifs et qualitatifs des Etats, elle doit renforcer ses structures afin d'augmenter et de diversifier sa capacité de formation.

Un projet d'extension des locaux de l'Ecole a été approuvé par le Conseil d'administration permettant :

- d'accroître le nombre d'ingénieurs formés,
- de réaliser une formation à la carte,
- de spécialiser certains ingénieurs déjà diplômés.

Une mission d'évaluation est prévue à ce sujet au cours du mois de Novembre.

RESOLUTION N.° 9/E.I.E.R./77

Le Conseil d'Administration de l'Ecole Inter-Etats d'Ingénieurs de l'Equipement Rural, réuni au C au 6 juillet 1977 à Ouagadougou, République de Haute Volta,

- Considérant qu'il est nécessaire que cet établissement puisse bénéficier en totalité des ressources prévues à son budget et ce dans l'intérêt de son fonctionnement normal, et de la formation des élèves,

Décide

- Après avoir délibéré en fonction de la situation particulière des Etats et en attendant la régularisation financière de certains d'entre eux d'attribuer les quota suivants :

	Quota	Participation financière
Bénin	2	8 %
Cameroun	4	16 %
Centrafrique	p.m.	p.m.
Congo	1	4 %
Côte-d'Ivoire	3	12 %
Gabon	p.m.	p.m.
Haute-Volta	3	12 %
Mali	p.m.	p.m.
Mauritanie	2	8 %
Niger	3	12 %
Sénégal	4	16 %
Tchad	2	8 %
Togo	1	4 %

Le Président du Conseil d'Administration,

P.O.

(signé)

AMEDEGNATO Apéli, Représentant de la
République Togolaise

Budget 1978

PARTICIPATION DES ETATS AFRICAINS

36 855 000 FRANCS CFA

ETATS	Répartition	Montant
Bénin	8 %	2 948 400
Cameroun	16 %	5 896 800
Centrafrique	p.m.	p.m.
Congo	4 %	1 474 200
Côte d'Ivoire	12 %	4 422 600
Gabon	p.m.	p.m.
Haute Volta	12 %	4 422 600
Mali	p.m.	p.m.
Nauritanie	8 %	2 948 400
Niger	12 %	4 422 600
Sénégal	16 %	5 896 800
Tchad	8 %	2 948 400
Togo	4 %	1 474 200
	100 %	36 855 000 F CFA

Décision conforme à la résolution N°. 9/BIER/77 prise lors de la dixième réunion du Conseil d'Administration en juillet 1977.

ECOLE INTER ETATS DES TECHNICIENS SUPERIEURS DE L'HYDRAULIQUE ET DE
L'EQUIPEMENT RURAL

EXTENSION DES ACTIVITES DE L'ECOLE - Problèmes posés

L'examen du document qui traite de l'Ecole, de ses objectifs et du programme d'orientation fixé pour la 2ème phase d'activité, met en lumière deux faits en apparence contradictoires :

1° L'Ecole a atteint au cours de sa 1ère phase d'activité tous les objectifs qui avaient été fixés par le Conseil d'administration.

2° L'Ecole rencontre des difficultés pour équilibrer son budget.

La mise en place des mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés pour la 2ème phase d'activité pose :

I° - un problème financier difficile à résoudre dans les meilleurs délais,

II° - des problèmes de nouvelles structures à mettre en place.

I° - Problèmes financiers

Aucune solution satisfaisante n'a encore été trouvée qui puisse libérer l'Ecole de ces contraintes involontaires et pourtant contraignantes. Les raisons que l'on peut invoquer pour expliquer cette situation sont les suivantes :

- L'information, son niveau, sa qualité :

une action a été entreprise par le Conseil pour sensibiliser au plus haut échelon administratif, les responsables politiques. Il est vraisemblable qu'à la suite de ces différentes interventions, se dessinera une légère amélioration dans le comportement des services financiers de certains Etats débiteurs. C'est une question de méthode et de patience.

- Le manque de disponibilité de trésorerie à court terme qui empêche certains Etats de faire face à leurs engagements. C'est peut-être une situation passagère, mais elle est en tout état de cause, gênante pour les Etats et dangereuse pour l'Ecole qui ne fonctionne qu'avec un budget réduit à 70% du montant prévu.

Le Conseil d'administration des Ministres de tutelle de l'Ecole a eu au cours de sa dernière réunion (juillet 1977) réexaminé le problème de la répartition, des quotas entre les différents Etats. (Cf. pièce annexe N°. 1)

- Pour améliorer le trésorerie de l'Ecole en augmentant le nombre de parts des Etats qui ont de gros besoins à satisfaire et qui peuvent payer;

- pour arrêter les soldes des Etats débiteurs au chiffre actuel en leur donnant en même temps les délais suffisants pour régulariser leur situation financière vis-à-vis de l'Ecole.

Cependant cette solution aura l'inconvénient d'accentuer davantage encore, l'écart qui existe entre les économies des pays Sahéliens, et celles de certains pays côtiers beaucoup plus avantagés par leur situation géographique,

par le climat et leurs ressources potentielles.

C'est cet aspect qui ne doit pas être négligé, surtout si l'on considère l'importance de l'effort financier qui va être consenti pour aider les pays du Sahel à gagner la bataille du sous-développement.

Cette mesure serait donc illogique et considérablement nuisible pour les pays concernés par cette décision.

Pour sauvegarder les intérêts en présence :

. ceux de l'École qui doit poursuivre sa mission de formation;

. ceux des Etats sahéliens qui ont des difficultés à surmonter et qui ont des programmes de développement à mettre en place,

la solution suivante pourrait être proposée :

a/ - accorder un quota de bourses d'études permettant à l'École d'équilibrer son budget, et à certains Etats de poursuivre malgré tout, leur politique formation de "Cadres de Terrain" pour le développement rural. Cette mesure permettrait de faire face aux dépenses suivantes :

- droits d'inscription, de scolarité de l'élève,
- frais de stage d'application (4 mois),
- frais d'entretien de l'élève - nourriture - habillement - fournitures scolaires,
- prime d'équipement,
- titre de transport (aller - retour).

b/- apurer la situation des comptes des Pays du Sahel dont le montant total s'élève à la somme de 15 446 175 F CFA et se décompose comme suit :

Situation de la dette des Etats du Sahel arrêtée au 30 Octobre 1977			
PAYS	MONTANT	PAYS	MONTANT
Haute Volta	3 471 000	Niger	2 501 800
Mali	1 373 416	Sénégal	3 216 016
Mauritanie	2 170 793	Tchad	3 513 150
TOTAUX	7 015 209		9 230 966
		REPORT	7 015 209
		TOTAL GENERAL	16 246 175

II°- Structures

Dans le cadre du programme des activités de l'Ecole dans la 2ème phase (cf pièce annexe N°. 2) sont prévus :

- la formation des techniciens supérieurs de l'hydraulique et de l'équipement rural,
- la spécialisation de certains techniciens (3 années) dans les domaines suivants :

- . Génie sanitaire
- . Machinisme agricole
- . Industries alimentaires et conservation des produits agricoles
- . Hydraulique agricole, aménagement des périmètres

- le recyclage des anciens élèves,
- la capacité d'accueil de l'Ecole est de 80 élèves, non compris les 35 places dans les bâtiments prêtés par le Centre de Formation des Moniteurs d'Education Rurale,
- un nouveau projet d'extension de l'Ecole dont le montant a été évalué à 750 000 000 FCFA a été remis au Fonds Européen de Développement. Ce projet prévoit de porter la capacité d'accueil à 140 élèves. Dans cette estimation n'ont pas été pris en compte les désirs exprimés par l'Institut du Sahel.

MESURES A PRENDRE**1° FONCTIONNEMENT**

- Faciliter le fonctionnement de l'Ecole en lui permettant d'apurer les dettes des Etats du Sahel,
- aider les Etats du Sahel qui ont des difficultés financières à former des cadres de terrain pour la réalisation de leur programme de développement. Cette aide serait concrétisée par l'octroi de bourses d'études complètes.

1/ Montant de la dépense à envisager

1/1 - Apurement des dettes des Etats Sahéliens : 15 446 175 F CFA

1/2 - Bourses d'études Formation techniciens supérieurs

Haute Volta	-
Mali	2
Mauritanie	2
Niger	-
Sénégal	-
Tchad	2
TOTAL	6

Spécialisations

	<u>GENIE SANITAIRE</u>	<u>MACHINISME AGRICOLE</u>
Haute Volta	2	2
Gali	1	1
Mauritanie	1	1
Niger	2	2
Sénégal	2	2
Tchad	2	2
TOTAL	10	10

Ce programme devrait, si l'on veut aider les États du Sahel à surmonter leurs difficultés être prévu sur une période de 4 années au moins.

Evaluation du montant de la bourse d'étude

a) Frais d'inscription et de scolarité pour 10 mois	:	650 000 FCFA
b) Frais d'entretien de l'élève	:	
32 500 x 12 mois	:	390 000 FCFA
prime d'équipement	:	20 000
frais de voyage aller retour	:	120 000

Total 1 180 000 FCFA

soit 26 bourses x 1 180 000 =

30 680 000 FCFA

Programmation des dépenses

1978 / 79	1978 / 80	1980 / 81	1981 / 82	TOTAL
30 680 000	33 748 000	37 122 280	40 835 080	142 385 536

actualisation de 10 % par année scolaire

2° STRUCTURES

Les projets d'extension de l'Ecole (cf. annex 3) chiffre le montant de l'enveloppe globale et fixe les priorités :

- augmenter la capacité d'accueil de 60 places,
- améliorer les structures pédagogiques :
 - . en créant une bibliothèque
 - . un atelier-machinisme agricole
 - . un amphithéâtre de 130 places
 - . des laboratoires des eaux
 - d'hydrologie agricole
 - d'industries agricoles
- . des salles de projets et de cours

Ces travaux peuvent être, du moins pour une grande partie, exécutés par les élèves et le personnel de l'Ecole; la majeure partie des plans sont pratiquement prêts. Cette formule aurait l'avantage de réduire sensiblement les coûts de constructions et ferait participer activement les élèves à la construction de leur Ecole ce qui n'est certes pas à négliger.

RESOLUTION NO. 11 E.T.S.H.E.R. 1977

Le Conseil d'administration de l'Ecole Inter-Etats des Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural, réuni les 6, 7 et 8 juillet 1977, à OUAGADOUGOU, République de Haute Volta

CONSIDERANT qu'il est nécessaire que ces établissements puissent bénéficier en totalité des ressources prévues à leur budget et ce dans l'intérêt de leur fonctionnement normal et de la formation des élèves,

DÉCIDE après avoir délibéré en fonction de la situation particulière des Etats et en attendant la régularisation financière de certains d'entre eux d'attribuer les quotas suivants :

	<u>QUOTA</u>	<u>Participation financière</u>
Bénin	4	10
Cameroun	7	17,5
Centrafrique	1	2,5
Congo	4	10
Côte d'Ivoire	4	10
Gabon	1	2,5
Haute Volta	5	12,5
Mali	-	-
Mauritanie	2	5
Niger	4	10
Sénégal	3	7,5
Tchad	2	5
Togo	3	7,5
	<hr/>	<hr/>
	40	100 %

fait à Ouagadougou, le 8 juillet 1977

le Président du Conseil d'administration

(signé)

PROGRAMME D'ORIENTATION

première phase de la vie de l'Ecole a atteint ses objectifs :

- définir le profil du Technicien à former compte tenu des besoins spécifiques des Etats;
- évaluer les besoins quantitatifs;
- établir les programmes de la formation;
- préparer les documents pédagogiques;
- préparer la mise en place des structures d'accueil et des équipements pédagogiques nécessaires à la formation des cadres techniques de haute qualification;
- faire connaître par son rayonnement l'Ecole à travers les Etats de l'Afrique francophone;
- susciter des vocations parmi l'élite de la jeunesse intellectuelle Africaine;
- établir l'équivalence du diplôme de l'E.T.S.H.E.R.

Le développement économique des pays de l'Afrique passe nécessairement par le Développement rural qui demeure la pierre angulaire du système.

La formation des hommes et des cadres techniques de terrain capables d'appréhender les problèmes au niveau de la communauté villageoise est l'un des facteurs qui conditionnent le succès de l'entreprise ;

Les résultats obtenus par l'Ecole, depuis son origine ont été très positifs et les services techniques des Etats-membres n'ont pu que regretter que les structures en place ne leur permettaient pas de former davantage des techniciens.

A partir du mois d'Octobre 1977, avec les nouvelles installations (1er Projet F E D) l'Ecole pourra accueillir tous les ans une promotion de 36 élèves. Sa capacité théorique de 72 places sera portée (en attendant la réalisation du 2ème Projet F E D) à 120 places; le gouvernement de Haute Volta a accepté de laisser à sa disposition pour une durée de 4 ans encore, les bâtiments que l'Ecole occupe actuellement au Centre de Formation des Techniciens d'Education Rurale de Kamboinsé.

Les chiffres du bilan d'activité de l'Ecole au cours de ces derniers ans montrent qu'il existe des différences assez sensibles quant au nombre de techniciens formés pour le compte des différents Etats.

Les objectifs fixés par le rapport JANET, n'ont été atteints qu'à concurrence de 30 %, c'est peu, mais cela s'explique par le fait que les nouvelles installations auraient dûes être terminés au mois d'Octobre 1974 au plus tard. Il y a donc à enregistrer un retard de 3 ans au moins sur les prévisions du rapport.

De plus, l'Ecole doit dans une certaine mesure diversifier son action de formation en essayant de l'adapter pour satisfaire aux besoins plus spécifiques exprimés des Services Techniques Nationaux.

Cette orientation répond à un souhait exprimé :

- par certains responsables des services nationaux du Service des Eaux et de l'Assainissement, des Sociétés d'Aménagements Ruraux; Entreprises Industrielles de Transformation des produits agricoles; etc...
- par certains responsables des Ministères du Développement, soucieux d'utiliser les cadres formés dans leurs écoles d'ingénieurs nationales en leur faisant suivre "une formation à la carte" qui tienne davantage compte des priorités nationales,
- par certains responsables des Services Techniques pour étoffer davantage leurs structures compte tenu des dispositions administratives en vigueur et favoriser la promotion sociale quand elle est possible, des Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural, les plus méritants,
- par la Conférence des Ministres de Tutelle (25 - 27 février 1977 à Ouagadougou).

Objectifs fixés

Ils sont les suivants :

1 - Formation

- . Poursuite de la formation des Techniciens Supérieurs de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural pour satisfaire aux besoins :
 - des services techniques du secteur administratifs
 - des services techniques du secteur para-administratif
 - des services techniques du secteur privé
- . "Formation à la carte" des techniciens nationaux (Ingénieurs et cadres techniques) dans certaines disciplines de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural
- . Formation spécialisée pour certains techniciens de l'Hydraulique et de l'Équipement Rural dans le domaines suivants :
 - Génie sanitaire
 - Mécanisme agricole
 - Conservation et transformation des produits agricoles
 - Génie Civil
- . Formation d'Ingénieurs des Travaux pour un objectif de 10 élèves par an

2 - Actualisation des connaissances

- . Organisation en liaison avec les services techniques concernés de sessions de recyclage des cadres techniques formés
- . Organisation de la diffusion de l'information technique à travers les services spécialisés nationaux (Séminaires - Bulletin de liaison - Missions d'appui technique)

3 - Africanisation des structures de la formation

- . Préparation des documents pédagogiques :
 - cours photocopiés - cahiers de travaux pratiques - cahiers de projets
 - fiches pédagogiques
 - moyens audio-visuels

. Formation pédagogique des professeurs

- sensibilisation aux méthodes pédagogiques actives

Ce programme d'objectifs à moyen terme fait suite, renforce les dispositions précédemment arrêtées, prépare le programme à long terme, celui de l'africanisation modulée des structures, en mettant progressivement en place les méthodes et les moyens qui garantiront sa réussite.

Best Available Document

54 fiches de base
Catégories A1 et A2
(N1 et N2)

24 fiches de base

Catégories B1 et B2

(N3 et N4)

8 fiches de base
5 pour EIER }
3 pour ETSHER } Ouagadougou

PAYS : H.V. /01 1977

1. Organisme : Comité de Coordination du Développement rural - Secrét. Permanent

2. Catégorie de postes
et description (*) (Chefs de Services

(A)1					R	P	Ø	E
------	--	--	--	--	---	---	---	---

3. Nombre de postes prévus : 1977

10		Déficit	
----	--	---------	--

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Ingénieurs Docteurs
- Cycles techniques établis : Bac + 5 à 7 ans
- Complément de spécialisation : recyclage - information

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation)
(cycle établi)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>			
	c. Nationaux			
	a. Postes non-occupés	b. Postes occupés par expatriés		c. Nationaux avec lacunes de formation
		Africains	non-africains	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	10

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***)1977

	Sous-groupe	Sous-groupe		Sous-groupe	
<u>Cadres des cycles établis</u>	IDEM point 4				
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	Organisation et méthodes administratives Gestion générale - Techniques de communication - Voyages d'information. (3 à 6 mois)	idem ci-contre		idem ci-contre	
<u>Nombre & Années</u>	1978	1979	1980	1981	1982
	2	3	2	2	1

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /02 1982

1. Organisme : CCDR - SP

2. Catégorie de postes et description (*) (Ingénieurs et assimilés)

(A) 1 R P O E

3. Nombre de postes prévus : 1977 _____ 1982 _____ Déficit 11

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Ingénieurs, Docteurs, assimilés
- Cycles techniques établis : Bac + 5 à 7 ans
- spécialisation : économie rurale - analyse et gestion de projets - crédit - commercialisation - contrôle financier - économie familiale - assistance sociale

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation) (cycle établi _____)

Déficits

Occupés par nationaux avec la formation désirable		C. Nationaux	
a. Postes non-occupés	b. Postes occupés par expatriés	Africains non-africains de formation	
11			

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

Cadres des cycles établis	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
	Sciences éco. et sociales à former	idem	idem
	1 analyste projets 1 crédit commerciali. 1 économiste rural 1 contrôle financier 1 respons. jeunesse 1978	1 gestion projets 1 crédit approuvis. 1 contrôle financier 1 économiste famil. 1 assistant social 1979	1 économiste contrôle 1980
Nombre & Années	1978 5	1979 5	1980 1

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /03 1982

1. Organisme : CCDR - SP

2. Catégorie de postes et description (*) (Ingénieurs des travaux et techniciens supérieurs

(A)2 P 0 E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 19

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 3 ans
- Cycles techniques établis : Ecoles - IUT - Universités
- Complément de spécialisation : gestion et administration de projets - crédit - commerce - économie - documentation - archives - bibliothèques

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi _____)

<u>Occupés par nationaux avec la formation</u>		<u>Déficits</u>	
		<u>c. Nationaux</u>	
<u>a. Postes</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés</u>	<u>avec lacunes</u>	
<u>désirable</u>	<u>non-occupés</u>	<u>Africains</u>	<u>non-africains de formation</u>
	19		

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>	
	<u>Sciences économiques et sociales (à former)</u>	<u>idem</u>	<u>idem</u>	<u>idem</u>	<u>idem</u>	<u>idem</u>
	3 gestionnaires projets	3 gest. projets	3 gest. proj.	2 gest. proj.		
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	1 commercial 1 documentaliste 1 pédago. technicien 1 jeunesse rurale 1 éco. fam. et soc.	1 crédit 1 archiviste	1 biblioth.			
<u>Nombre & Années</u>	1978 0	1979 5	1980 4	1981 1	1982 2	

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.
(5 + 1 + 1 + 1) (5) (4) (2°)

PAYS : H.V. /04 1977

1. Organisme : CCDR - SP

2. Catégorie de postes et description (*) (Ingénieurs des travaux et Techniciens supérieurs faisant fonction de chefs de services et de bureaux)

(A)2 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 5 Déficit

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 3 ans
- Cycles techniques établis : Equiv. licence
- Complément de spécialisation : Recyclage - Information

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation)
(cycle établi)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	<u>a. postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés Africains non-africains</u>	<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (**) 1977

	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>	
<u>Cadre des cycles établis</u>	idem point 4 ci-dessus			
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	-Organis. et méthodes administratives -Gestion générale -Techn. de communicat. - Voyages d'information - 3 à 6 mois	idem ci-contre	idem ci-contre	
<u>Nombre & Années</u>	1978 = 2	1979 = 1	1980 = 1	1981 = 1

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /05 1982

1. Organisme : CCDR - ORD et OD (AVV - ONBI - ONERA)

2. Catégorie de postes (et description (*) (Ingénieurs et assimilés) (**) (**)

(A)1 R F G E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit 49

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Ingénieurs ou assimilés
- Cycles techniques établis : Doctorat
- spécialisation : analyse économique et planification - direction - production - aménagement - dev. communautaire - finances et comptabilité

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)

(cycle établi)

<u>Occupés par nationaux avec la formation</u>	<u>Déficits</u>		
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés</u> <u>Africains non-africains</u>	<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u> (**) (**)
<u>désirable</u>	49		

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>
<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>A former</u> :		
	Les définitions des effectifs par sous-groupes demanderaient une enquête au niveau de chaque ORD, en précisant en même temps les urgences = supposé 80 % DR et 20 % Finances et compt. Economie		
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	Effectifs indiqués par le SP du CCDR par ORD :		
	Ouest-Volta = 5	Comoé = 4	1978 = 10 8
	Volta noire = 5	Ouaga = 4	1979 = 10 8
	Bougouriba = 5	Kaya = 4	1980 = 10 8
	Fada (Fst) = 5	Koudougou = 4	1981 = 10 8
	Sahel = 5	Koupéla = 4	1982 = 9 7
<u>Nombre \$ Années</u>	25 +	24 =	49

(*), (**), et (111) : Voir les notes page 2.

Ajouter une bourse de stage pratique pour un an à chaque diplômé de l'IPSO - 50 % (à accomplir dans plusieurs ORD, à l'IUT, etc)

PAYS : H.V. /06 1977

1. Organisme : CCDR - ORD et OF (AVV - ONBI - ONERA)

2. Catégorie de postes et description (*) (Directeurs, Drs adjoints et Chefs de Bureaux

(A)1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 _____ Déficit _____
 10 _____

4. Formation désirable (**)
 - Générale de base : Ingénieurs Doctrs
 - Cycles techniques établis :
 - Complément de spécialisation : recyclage - information

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation)
 (cycle établi _____)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés Africains non-africains</u>	<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
_____	_____	_____	10

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977

	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>		
<u>Cadre des cycles établis</u>	idem point 4				
<u>Suppléments de spécialisation</u>	Animation - Organism. et méthodes administ. Gestion générale - Techniques pédagog. Voyages d'information 3 à 6 mois	idem ci-contre	idem ci-contre		
	1978		1980	1981	1982
	3	3	2	1	1

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /07 1982

1. Organisme : CCCR - ORD et OD (ONBI - AVV - ONERA)

2. Catégorie de postes et description (*) (Ingénieurs de travaux - Techniciens Supérieurs)

(A)2 - X P . D . E .

3. Nombre de postes prévus : 1977 _____ 1982 _____ déficit _____ 90

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 3 ans
- Cycles techniques établis : Ecoles - Instituts - Université
- Complément de spécialisation : Production végétale et animale. Statistiques Economie et planification. Génie rural. Vulgarisation. Formation jeunesse rurale. Eaux et Forêts. Economie familiale. Coopérative. Crédit Commercialisation. Agrométéo.

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi _____)

<u>Occupés par</u>	<u>Déficits</u>			
	<u>a. Postes</u>		<u>b. Postes occupés par expatriés</u>	
<u>nationaux</u>				<u>c. Nationaux</u>
<u>avec la formation</u>				<u>avec lacunes</u>
<u>désirable</u>	<u>non-occupés</u>	<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>	<u>de formation</u>
	90			

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Sous-groupe à former</u>		
	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>
	Pour les définitions des effectifs, voir fiche HV/05		
	Répartition supposée : DR = 50 % - Economie = 40 % - Autres = 10 %		
			ISPO + Bourses stages
	Ouest-Volta = 9	Comoé = 10	1978 = 20 (10+8+1+1)
	Volta noire = 9	Ouaga = 8	1979 = 20 (10+8+1+1)
<u>Suppléments de</u>	Bougouriba = 9	Kaya = 7	1980 = 20 (10+8+1+1)
<u>Spécialisation</u>	Fada-est = 9	Kourouougou = 7	1981 = 20 (10+8+1+1)
	Sanel = 9	Yatenga = 7	1982 = 11 (E +4+1+1)
			Eco EFS JR
<u>Nombre & Années</u>	45	46	= 91

(*), (**), et (***) ; Voir les notes page 2.

Ajouter pour chaque diplômé de l'ISPO (DR) une bourse d'un an pour accomplir un stage pratique dans plusieurs ORD et Services, à l'IUT, à l'IPD/Sahel, etc.

PAYS : H.V. /08 1977

1. Organisme : CCCR - ORD et OD (AVV - ONBI - ONERA)

2. Catégorie de postes et description (*) (Adjointes à Chefs de Bureaux

(A)2	R	P	Ø	E
------	---	---	---	---

3. Nombre de postes prévus : 1977 _____ Déficit _____
 10 _____

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 3 à 4 ans
- Cycles techniques établis : Ingénieurs des travaux
- Complément de spécialisation : Recyclage et information

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation)
 (cycle établi _____)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>			
	<u>a. Postes non-occupés</u>		<u>b. Postes occupés par expatriés avec lacunes de formation</u>	
	<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>	<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>
				10

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977

	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>
<u>Cadre des cycles établis</u>	idem point 4 ci-dessus		
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	-Animation -Organis. et méthodes -Administration -Gestion générale -Techniques pédagog. -Voyages d'informat. 3 à 6 mois	idem ci-contre	idem ci-contre
<u>Nombre & Années</u>	1978 = 3	1979 1980 = 3 = 2	1981 1982 = 1 = 1

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /09 1977 & 1982

1. Organisme : Direction des Services FJA

2. Catégorie de postes (Responsables = Direction et Inspection des FJA
et description (*) :

(A)1	R	P	Ø	E
------	---	---	---	---

3. Nombre de postes prévus :	1977	1982	Déficit
	25	50	25

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Maîtrise, Ingénieur ou Similaire
- Cycles techniques établis : Université -(ISSSA) Institut Supérieur des Sciences Sociales Appliquées
- Complément de spécialisation : diversifiée

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi 1)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés</u>	<u>Avec lacunes de formation</u>
		<u>Africains non-africains</u>	
	13	11	25

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Suppléments de Spécialisation</u>	<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe (1)</u>		<u>Sous-groupe (1)</u>	
		<u>ISSA ou similaire Etudiants à mettre en formation</u>	<u>Cond. Travaux ou Instit. ou Dr Elev. à spécialiser</u>	<u>en poste</u>	<u>idem ci-contre</u>	<u>en poste</u>	<u>idem ci-contre</u>
a-psychopédagogie = 3			-agropéda- linguiste/psychopédag. planific.				
b-planification = 2			gog. écon. et économie				
c-économie = 2			-2 ans Ex. 6 mois 2 ans				9 mois :
d-agroformateur = 3			Coll. Coop. ex. Etab. ISSSA ou				1 en 79
e-linguiste = 3			(F) anglcph. similaire				2 ans
1978=a+b+c+2d+2e = 7		1978 = 3	1978 = 3				1 en 79
1979=a+d+e = 3						1979=2	
1980=a+b+c = 3		1980 = 3	1980 = 3			1980=1	
		1982 = 3	1982 = 3				
		13	9 6			3 2	

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

(1) - Total = 20 sur 25, pour la période 1978/1982
(reste 5 pour la période suivante)

PAYS : H.V. /10 1977 & 1982

1. Organisme : Direction SFJA

2. Catégorie de postes et description (*) (Conseillers régionaux et à la Direction

(A)2	P	Ø	E
------	---	---	---

3. Nombre de postes prévus :	1977	1982	Déficit
	21	50	29

4. Formation désirable ()**

- Générale de base : Bac + 2 ans
- Cycles techniques établis : sur place
- Complément de spécialisation : 2 ans - adaptation à nouvelle méthode

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi 14) (1)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés</u>	<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
	<u>non-occupés</u>	<u>Africains non-africains</u>	<u>de formation</u>
	29 (dont 14 en formation)(1)	5	16

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (*) 1982**

	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>
<u>Cadre des cycles établis</u>	Admettre en format. après concours profes- de recrutement	Cond. de travaux Instituteurs Assit. d'élevage	
<u>Spécialisation</u>	2 ans sur place (courtes sessions ex. CESAO, INADES, INE, IPD Sahel, etc	Séminaires de 2 mois/an = 10 mois pour la période	
<u>Nombre & Années</u>	1979 = 8 1980=7 <u>15</u>	Total = 50 bourses de 2 mois en 1978, 79, 80, 81 et 82 <u>50 x 5</u>	

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /11 1977 & 1982

1. Organisme : CAP MATOURKOU

2. Catégorie de postes et description (*) (Chargés de cours Enseignement théorique et technique)

(A)1	R	P	Ø	E
------	---	---	---	---

3. Nombre de postes prévus : 1977 2 1982 5

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 5 ans
- Cycles techniques établis : ~~Ingenieur Agco.~~
- Complément de spécialisation : Formation pédagogique

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi 3)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>			
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés</u>		<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
		<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>	
	<u>3</u>			<u>2</u>

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>		
	voir 4 ci-dessus		idem ci-contre	idem ci-contre	
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	Stage de 6 mois pour formation pédagogique - type Ecole d'application de Dijon : formation de professeurs de lycée agricole.				
<u>Nombre & Années</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>
	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>1</u>

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /13 1977 & 1982

1. Organisme : Office National des Barrages et de l'Irrigation (ONBI)

2. Catégorie de postes et description (*) (Ingénieurs

(A)1 R P O E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982

23

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Ingénieur
- Cycles techniques établis : Ecoles d'ingénieurs
- Complément de spécialisation : diverses

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi _____)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>			
	<u>a. postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés</u>		<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
		<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>	
/	7	/	19	4

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

<u>Gadre des cycles établis</u>	<u>Sous-groupe</u>			
	<u>Etudiants à mettre en formation sur 5 ans</u>	<u>Ingénieurs génie rural</u>	<u>Ingénieurs hydro-techn.</u>	<u>Ingénieurs topographes</u>
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	1. Agrocult. dirigées 1. Agro-économiste 3. Génie rural	- mise à jour + irrigation - recyclage techniq. + béton	3 3	3
		- gestion administ. idem	3	3
		= 2 fois 3 mois	= 3 fois 3m.	1 mois
			1978 = 3mx1	
			1979 = 3mx1	
			1980 = 3mx1	
<u>Nombre & Années</u>	1978 = 7	1979 = 2	1980 = 1	1980 = 1

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /14 1977 & 1982

1. Organisme : Direction des Services Agricoles (DSA)

2. Catégorie de postes et description (Agronomes et Chefs de Services (chercheurs, pédologues, ...))

(A)1 R I Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977... 1982... Déficit

15	60	45
----	----	----

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Ingénieur agronome ou similaire
- Cycles techniques établis : I.N.A.
- Complément de spécialisation : Recherche et divers

5. Répartition des postes prévus 1977 & 1982 (En cours de formation) (cycle établi 5)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par Africains expatriés non-africains</u>	<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
15	40		5

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>	
	<u>Etudiants à mettre en formation : ing. agronomes</u>		<u>Ingénieurs agro. en poste</u>		<u>idem idem</u>	
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	1978	ISPO stage 12 12	<u>Protection de végétaux : 6 mois en Europe ou en Amérique</u>		<u>Conditionn. Recherche des produits (domaine à préciser)</u>	
	1979	12 12			<u>Europe ou Amérique</u>	
	1980	8 8			<u>Europe ou Amérique</u>	
	1981	8 8			<u>+2 sciences</u>	
<u>Nombre & Années</u>	78 à 81		1979	1978	1979	1980 1978 1979
	40		1	1	1 1 2 2	

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /15 1977 & 1982

1. Organisme : DSA

2. Catégorie de postes et description (*) (Chefs de Services et Adjoints

(A)2 R P O E

3. Nombre de postes prévus : 1977 8 1982 63 55

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 3
- Cycles techniques établis : Ecole Agriculture
- Complément de spécialisation : promotion A1

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi 6)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	a. <u>Postes non-occupés</u>	b. <u>Postes occupés par expatriés</u>	c. <u>Nationaux avec lacunes de formation</u>
		<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>
	49		3

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982
Sous-groupe Sous-groupe Sous-groupe

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Etudiants à mettre en formation</u>		
		<u>ISPO + 1 an stage</u>	
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	1978	16	16
	1979	16	16
	1980	10	10
	1981	7	7
<u>Nombre & Années</u>		1978 à 81	
		<u>49</u>	

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /16 1977 & 1982

1. Organisme : Direction de l'Élevage

2. Catégorie de postes et description (*) (Docteur vétérinaire

(A)1	R	P	Ø	E
------	---	---	---	---

3. Nombre de postes prévus : 1977 17 1982 31 Déficit 14

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Doctorat
- Cycles techniques établis : Ecole vétérinaire
- Complément de spécialisation : variable

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation) & 1982 (cycle établi 14)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>			<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés</u>		
		<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>	
<u>16</u>	<u>14</u>			<u>1</u>

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>		
	<u>achevé en 1977</u>	<u>achevé en 1978</u>	<u>achevé 1979</u>	<u>achevé 1980</u>	<u>achevé 1981 idem 1982</u>
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	Zootchnie	1. Trypano 1 an 1. Abattoir en activité	1. Zootchnie 1. Bacté.viro 1. Planif. éco de projets	1. Zootchnie 1. Gestion d'entrepr.	
<u>Nombre & Années</u>	<u>1978</u> <u>1</u>	<u>1979</u> <u>2</u>	<u>1980</u> <u>4</u>	<u>1981</u> <u>2</u>	<u>1982</u> <u>2</u>

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /17 1977 & 1982

1. Organisme : Direction de l'élevage

2. Catégorie de postes et description (*) (Ingénieur des techniques de développement rural

(A)2	P	Ø	E
3. <u>Nombre de postes prévus</u> : 1977			1982
	/	17	Déficit 17

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : ISPO
- Cycles techniques établis : cycle court
- Complément de spécialisation : un an (divers)

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation)
& 1982 (cycle établi 17)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	a. <u>Postes non-occupés</u>	b. <u>Postes occupés par expatriés africains non-africains</u>	c. <u>Nationaux avec lacunes de formation</u>
	17		

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe 1982</u>		
	ISPD 3° année	ISPD 2° 3°	ISPD 1° 2° 3°	ISPD 1° 2° 3°	ISPD 1° 2° 3°
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	1. Avicult. IEMVT 1 an 1. Stat. et Commerce/fin 2. Gest. d'entrepr. 1 an 1. Techn. pédago. 6 mois	1. Avi. 1 an 1. Gest. ent. (1 an) 1. Tech. Péd. 6 mois	1. Avic. 1. Ali bét. 1. Gest. 1. Techn.	1. Alim. bét. tail 1. Gest. pâtur. 1. Agrostol. au Kenya 1. Ges. entr.	1. Pâturages au Kenya
<u>Nombre & Années</u>	1978 5	1979 3	1980 4	1981 4	1982 1

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /18 1977 & 1982

1. Organisme : Projet Elevage Ouest Volta (BN)

2. Catégorie de postes et description (*) (Docteurs vétérinaires)

(A)1 R P Ø E

3. <u>Nombre de postes prévus</u> :	1977	1982	Déficit
	2	3	1

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 5 ans
 - Cycles techniques établis : Ecole vétérinaire Dakar
 - Complément de spécialisation : 2 ans (Doctorat)
- désirable : actions de développement au Kenya (pour information)

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation)
& 1982 (cycle établi 1)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	a. <u>Postes non-occupés</u>	b. <u>Postes occupés par expatriés</u> <u>Africains non-africains</u>	c. <u>Nationaux avec lacunes de formation</u>
2			

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
<u>Cadre des cycles établis</u>	Structures d'élevage au Kenya	idem	
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	3 mois Séjour d'études	6 mois Stage et formation	
<u>Nombre & Années</u>	1980 = 1	1978 1	1979 1
		1 = 2	

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /19 1977 & 1982

1. Organisme : Projet Elevage Ouest Volta (BM)

2. Catégorie de postes et description (*) (Assistants d'élevage (Ingénieurs d'élevage))

(A)2 P. 0. E.

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

<u>3</u>	<u>6</u>	<u>3</u>
----------	----------	----------

4. Formation désirable (**)

- Général de base : Bac + 2 ans ou Seconde + 4 ans
- Cycles techniques établis : Bambey Bamako (ISPO)
- Complément de spécialisation : désirable pour l'action de développement : 2 ans de formation en élevage, zootechnie, aménagements, etc.

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation) & 1982 (cycle établi 3)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>			
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés</u>		<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
		<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>	
<u>3</u>			<u>3</u>	

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Structures d'élevage au Kenya</u>	<u>Sous-groupe</u>	
		<u>idem</u>	<u>idem</u>
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	<u>2 ans voir point 4 ci-dessus</u>		
<u>Nombre & Années</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>
	<u>2</u>	<u>2</u>	<u>2</u>

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /20 1977 & 1982

1. Organisme : Projet Elevare Ouest Volta (BM)

2. Catégorie de postes et description (*) { Assistants d'élevage pour la formation

(A)2	R	P	O	E
------	---	---	---	---

3. <u>Nombre de postes prévus</u> :	<u>1977</u>	<u>1982</u>	<u>Déficit</u>
	8	10	2

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 2 ans (ou Seconde + 4 ans)
- Cycles techniques établis : ISPD (Bambey, etc)
- Complément de spécialisation : formation pédagogique

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation)
& 1982 (cycle établi 2)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés</u>	<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
	<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>	
	2		8

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>idem point 4</u>		<u>ci-dessus</u>	
	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	Formation pédagogique organisée par l'IPD-Sahel, ou autre			
<u>Nombre & Années</u>	4	4	4	2

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /21 1977 & 1982

1. Organisme : Direction de l'Hydraulique et de l'Equipement Rural (HER)

2. Catégorie de postes () Ingénieurs équipement rural
et description (*) ()

(A)1	R	P	Ø	E
------	---	---	---	---

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

14	17	3
----	----	---

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 5 ans
- Cycles techniques établis : Ecole d'ingénieurs
- Complément de spécialisation : Génie rural, sanitaire, hydrologie

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi 2)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés</u>	<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
		<u>Africains</u> <u>non-africains</u>	
3		5	9

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982
(3 + 5 = 8)

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>	
	<u>Etudiants à mettre en formation à l'EIER Ouaga</u>	<u>Personnel en poste 3 mois à 6 mois</u>	<u>Afrique ou Europe</u>		<u>Energ. sol. Recyclage</u>	
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	1978 = 2		1. Génie rural		1. Génie sanitaire et éolienne sur place	
	1979 = 2	1981 = 1	2. Hydrologie		1 à 3 ans	1 mois
	1980 = 2	1982 = 1	1979 = 1	1981 = 1	Afr. et Eur.	1979=12
			1980 = 1	1982 = 1	1980	1981=12
<u>Nombre & Années</u>	8	4	1	24		

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /22 1977 & 1982

1. Organisme : Direction HER

2. Catégorie de postes et description (*) (Adjoints techniques et techniciens supérieurs.

(A)2	P	Ø	E
------	---	---	---

3. Nombre de postes prévus :	1977	1982	Déficit
	12	34	22

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 2 ans
- Cycles techniques établis :
- Complément de spécialisation : perfectionnement et recyclage

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi 7)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	a. <u>Postes non-occupés</u>	b. <u>Postes occupés par expatriés</u> <u>Africains</u> <u>non-africains</u>	c. <u>Nationaux avec lacunes de formation</u>
	15		12

6. Besoins en formation des nationaux compés dans le déficit C (***) 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>	
	<u>Etudiants à mettre en formation (ETSHER)</u>	<u>Personnel en poste</u>	<u>idem</u>	<u>idem</u>	<u>idem</u>	<u>idem</u>
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	en 2ème année : 1978 = 7	Génie rur. civil	Génie moyenne	Hydrologie	Recyclage sur place	
	en 1ère année : 1979 = 5 1981 = 4 1980 = 4 1982 = 2	ETSHER 1 an	ETSHER 1 an	ETSHER 1 an		1 mois
		1978 = 1 1980 = 1 1982 = 1	1979 = 1 1981 = 1 1982 = 1	1980 = 1 1982 = 1	1978 = 20 1980 = 20 1982 = 20	
<u>Nombre & Années</u>	15	3	2	2	60	

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /23 1977 & 1982

1. Organisme : Direction Eaux et Forêts

2. Catégorie de postes et description (*) (Ingénieurs forestiers

(A)1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 2 1982 6 4

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Ingénieur forestier
- Cycles techniques établis : ENSEF
- Complément de spécialisation : inventaire forestier, aménagement forestier et gestion, interprétation photo, environnement.

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation) & 1982 (cycle établi 2)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>		
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés Africains non-africains</u>	<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
	4		2

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit 0 (***) 1977 & 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Suppléments de Spécialisation</u>	<u>Nombre & Années</u>	<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>	
			<u>Etudiants à mettre en formation d'ingénieurs forest. (Niamey, etc)</u>	<u>Ing. For. formés</u>	<u>idem</u>	<u>idem</u>	<u>idem</u>	
			1978 = 2					
			1979 = 2					
			= 4	= 1	= 1	= 1	= 1	= 5

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /24 1977 & 1982

1. Organisme : Direction Eaux et Forêts

2. Catégorie de postes (~~Ingénieurs des travaux forestiers~~
 et description (*) ()

(A)2	P	Ø	E
------	---	---	---

3. Nombre de postes prévus : 1977 8 1982 12 Déficit 4

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 3 ans
- Cycles techniques établis : Ecole des Eaux et Forêts
- Complément de spécialisation: pépinières - carbonisation

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation)
 (cycle établi 2)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a. Postes non-occupés	b. Postes occupés par expatriés Africains non-africains	c. Nationaux avec lacunes de formation
	<u>2</u>		<u>8</u>

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
<u>Cadre des cycles établis</u>	Etudiants à mettre en formation	Agents en poste	idem idem
<u>Suppléments de Spécialisation</u>		Techniques des pépinières Pays francophones	Technique Agro-sylviculture de carboni-culture sat. Tanzanie et séminaires
<u>Nombre & Années</u>	1978 = 2 <u>= 2</u>	6 mois 1978 = 1 1979 = 1 <u>= 2</u>	6 mois 1 mois 1978 = 1 1979=3 1981=3 1982=3 <u>= 1 = 9</u>

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /25 1982

1. Organisme : Institut Supérieur Polytechnique (Université de Ouaga)

2. Catégorie de postes et description (*) (Ingénieur de développement rural

(A)1 R P 0 B

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

Bourses d'entretien et de fonctionnement pour un effectif de 40 admis par an

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 5 ans
- Cycles techniques établis : 1er et 2ème cycles
- Complément de spécialisation : Recherche et enseignement

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi _____)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>			<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
	<u>a. Postes non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par expatriés</u>		
		<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>	
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***)1982

	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>		
<u>Cadre des cycles établis</u>	5 années de bourses temporaire à l'ISPD pour son fonctionnement (spécialement l'organisation de stages pratiques de haute qualité pédagogique).				
<u>Suppléments de Spécialisation</u>					
<u>Nombre & Années</u>	1978 = 40	1979 = 40	1980 = 40	1981 = 40	1982 = 40

(*), (**), (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /26 1977 & 1982

1. Organisme : ISPO

2. Catégorie de postes : (ingénieur de Développement rural)
et description (*) ()

(A)1

R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 _____ 1982 _____ Déficit _____

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 5 ans
- Cycles techniques établis : 1er et 2ème cycles
- Complément de spécialisation : Recherchet et enseignement à l'extérieur

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation)
& 1982 (cycle établi _____)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>Déficits</u>			<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
	<u>non-occupés</u>	<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>	
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>	<u>Sous-groupe</u>
	<u>idem point 4</u>	<u>idem</u>	<u>idem</u>
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	<u>3 ans en Europe et Afrique</u>	<u>3 ans idem</u>	<u>3 ans idem</u>
<u>Nombre & Années</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980 1981 1982</u>
	<u>3</u>	<u>3</u>	<u>3 3 3</u>

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /27 1977 & 1982

1. Organisme : ISPO

2. Catégorie de postes et description (*) (Ingénieur des techniques de Développement rural)

(A)2 P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 3 ans
- Cycles techniques établis : 1er cycle
- Complément de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation) & 1982 (cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation	Déficits			
	a. Postes	b. Postes occupés par expatriés		c. Nationaux avec lacunes de formation
désirable	non-occupés	Africains	non-africains	

6. Beoins en formation des nationaux oomptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

Cadre des cycles établis	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
		3 années de Bourses d'études et de soutien temporaire au fonctionnement de l'ISPO (notamment d'organisation de stages pratiques de haute qualité pédagogique)	

Suppléments de Spécialisation

Nombre & Années	1978	1979	1980	1981	1982
	20	30	30	30	30

(*), (**), (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /28 1977 & 1982

1. Organisme : ISPO

2. Catégorie de postes ()
et description (*) ()

(A)2

P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 _____ 1982 _____ Déficit _____

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 3 ans

- Cycles techniques établis : 1er cycle

- Complément de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation)
& 1982 (cycle établi) _____

<u>Occupés par</u> <u>nationaux</u> <u>avec la</u> <u>formation</u> <u>désirable</u>	<u>Déficits</u>			<u>c. Nationaux</u> <u>avec lacunes</u> <u>de formation</u>
	<u>a. Postes</u> <u>non-occupés</u>	<u>b. Postes occupés par</u> <u>expatriés</u>		
		<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>	
_____	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____	_____

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977
& 1982

Sous-groupe _____ Sous-groupe _____ Sous-groupe _____

Cadre des
cycles
établis

Bourses de soutien à l'ISPO pour lui permettre
l'utilisation de 10 vacataires,
actuellement non financés.

Suppléments
de
Spécialisa-
tion

<u>Nombre</u> <u>&</u> <u>Années</u>	<u>1978</u>	<u>1979</u>	<u>1980</u>	<u>1981</u>	<u>1982</u>
	<u>10</u>	<u>10</u>	<u>10</u>	<u>10</u>	<u>10</u>

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

AYS : H.V. 29/ 1977

1. Organisme : Centre Voltaïque de Recherche Scientifique (CVRS)

2. Catégorie de postes et description (*) (Chercheurs

(A)1	R	P	Ø	E
------	---	---	---	---

3. Nombre de postes prévus : 1977 6 1982 Déficit

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : 3ème cycle
- Cycles techniques établis :
- Complément de spécialisation : Production plantes alimentaires et pharmacopée - linguistique - ethno-musicologie - politique scientifique

5. Répartition des postes prévus 77 (En cours de formation) (cycle établi)

<u>Occupés par nationaux avec la formation</u>		<u>Déficits</u>		
<u>désirable</u>	<u>non-occupés</u>	<u>Africains</u>	<u>non-africains</u>	<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u>6</u>

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>Sous-groupe</u>		<u>Sous-groupe</u>	
	<u>3ème cycle</u>	<u>3ème cycle</u>	<u>3ème cycle</u>	<u>3ème cycle</u>
<u>Recherche :</u>	<u>1. Plantes aliment. (Europe)</u>	<u>2. Linguistique afr. lié à programme (1 à 3 mois) au Cameroun et en Côte d'Ivoire</u>	<u>Recherche : fondamentale : 1. Ethno. music. (1 an aux Etats Unis)</u>	<u>Spécialisation : 1. Polit; scien. (programmation de la recherche) 3 mois en pays africains et en France.</u>
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	<u>méthodologie préal. à rechercher en Afr. 1. Pharmacopée (pays africains)</u>			
<u>Nombre & Années</u>	<u>1978</u> <u>2</u>	<u>1978</u> <u>2</u>	<u>1979</u> <u>1</u>	<u>1978</u> <u>1</u>

(*), (**), (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /30 1977

1. Organisme / CVRS

2. Catégorie de postes et description (**) { Chercheurs

(A) 2 R P P L

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

3 /

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Licence
- Cycles techniques établis : Universités
- Complément de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) (cycle établi)

Occupés par nationaux	déficits		
avec la formation désirable	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation

3

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977

	sous-groupe	sous-groupe	sous-groupe
<u>Cadre des cycles établis</u>	Licence Sociologie	Licence Sociologie	
<u>Suppléments de Spécialisation</u>	Spécialisation: Sociologie rurale 2 ans - France	Spécialisation: Economie et évaluation des programmes et projets 1 an = Gucis anglophone Gucis francophone	
<u>Nombre & Années</u>	1978 = 1 1979 = 1 = 2	1978 = 1 1979 = 1 = 1	

(), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAY: S.V. /31 1977 & 1982

1. Organisme : Institut National d'Éducation (INE) .. Ouagadougou

2. Catégorie de postes {
et description (**) { Directeur Général

(A) 1 R 1 / E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit ..

4. Formation désirable (**)

-- Générale de base : Maîtrise de Lettres

-- Cycles techniques établis : Universitaire

-- Complément de spécialisation : Planification - Administration
Evaluation

5. Répartition des postes prévus 1977 { en cours de formation }
& 1982 { cycle établi ✓ }

<u>Occupés</u> <u>nationaux</u> <u>avec la</u> <u>formation</u> <u>désirable</u>	<u>déficits</u>		
	<u>a. postes</u> <u>non-occupés</u>	<u>b. postes occupés</u> <u>par expatriés</u> <u>Africains non-Africains</u>	<u>c. Nationaux</u> <u>avec lacunes</u> <u>de formation</u>

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit c(***)
1977 & 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
<u>Cadre des</u> <u>cycles</u> <u>établis</u>			
<u>Suppléments</u> <u>de</u> <u>Spécialisa-</u> <u>tion</u>	Planification Administration Evaluation		
<u>Nombre à</u> <u>Années</u>	Pays francophone (période de vacances) 1978 = 2 mois 1979 = 2 mois		
	1		

(*), (**), (***) : voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /32 1977 & 1982

1. Organisme : INE Ouagadougou

2. Catégorie de postes et description (*) { 4 Directeurs

(A) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

4 4

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Licence - Maîtrise
- Cycles techniques établis : Universitaire

- Complément de spécialisation : Planification - Technologie -
Education - Documentation - Matériel pédagogique - Recherche pé-
dagogique.

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
& 1982 (cycle établi)

Occupés par nationaux		déficits		
avec la formation désirable		a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***)
1977 & 1982

Cadre des cycles établis	sous-groupe	sous-groupe	sous-groupe
--------------------------	-------------	-------------	-------------

Suppléments de spécialisation Voyages d'études de courte durée (3 mois) dans des Ecoles Normales Supérieures des pays francophones

Nombre & ANNEES 1978 = 1 1980 = 1
1979 = 1 1981 = 1

= 4

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /33 1977 & 1982

1. Organisme : INE Ouagadougou

2. Catégorie de postes et description (*) { Directeurs d'Ecoles Normales

(A) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus 1977 1982 Déficit

0 4 4

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Licence - Maîtrise
- Cycles techniques établis : Universitaire
- Complément de spécialisation : Administration - Planification

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi)

<u>Occupés par nationaux</u>	<u>déficits</u>		
<u>avec la formation désirable</u>	<u>a. postes non-occupés</u>	<u>b. postes occupés par expatriés</u>	<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
		<u>Africains non-Africains</u>	

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
<u>Cadre des cycles établis</u>			
	Formation à l'étranger		
<u>suppléments de spécialisation</u>		Durée : 2 ans	
	Pays francophones -		
<u>Nombre & Années</u>	1978 = 1	1979 = 1	1980 = 1 1981 = 1
	= 4		

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

Année : 1974 1977 & 1982
 1. Organisme : INE Ouagadougou

2. Catégorie de postes - et description (*) { Professeurs
 (A) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
 / 12 12

4. Formation désirable (**)
 - Générale de base : Licence - Maîtrise
 - Cycles techniques établis : Universitaire
 - Complément de spécialisation : Linguistique - Psychopédagogie - Sciences intégrées

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	déficits		
	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. Nationaux avec lacunes de formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

	sous-groupe	sous-groupe	sous-groupe
<u>Cadre des cycles établis</u>	Bourses de formation aux étudiants voltaïques titulaires d'une Licence au moins. durée : 3 ans		
<u>Suppléments de spécialisation</u>	Linguistique	Psychopédagogie	Sciences intégrées
	1978 = 1 1979 = 1	1980 = 1 1981 = 1	id. id.
<u>Nombres & Années</u>	= 4	= 4	= 4

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /35 1977 & 1982

1. Organisme : INE Ouagadougou

2. Catégorie de postes et description (*) { Professeurs

(A) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus :	1977	1982	Déficit
	/	14	14

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Licence - Maîtrise
 - Cycles techniques établis : Universitaire

- Complément de spécialisation : Mathématiques - Technologie -
 Agronomie - Pédagogie -

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
 & 1982 (cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	déficits		
	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. Nationaux avec lacunes de formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977 & 1982

Cadre des cycles établis	sous-groupe		
	Mathématiques	Technologie	Agro-pédagogie
Suppléments de spécialisation	Bourses de formation aux étudiants voltaïques titulaires d'une licence au moins - durée : 3 mois -		
	1978 = 2 1979 = 2	1980 = 2	1978 = 1 1979 = 1 1980 = 1 1981 = 1
Nombre & Années	=6	=4	id. ci-contre = 4

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /36 1977 & 1982

1. Organisme : INE Ouagadougou

2. Catégorie de postes et description (*) { Spécialistes en technologie éducative

(A) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

6

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Licence - Maîtrise
- Cycles techniques établis : Universitaire

- Complément de spécialisation : Technologie éducative

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
& 1982 (cycle établi)

<u>Occupés par nationaux</u>		<u>déficits</u>		
<u>avec la formation désirable</u>	<u>a. postes non-occupés</u>	<u>b. postes occupés par expatriés</u>		<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
		<u>Africains</u>	<u>non-Africains</u>	

6. Personnes en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***)
1977 & 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
	Bourses de <u>formation</u> aux étudiants voltaïques titulaires d'une licence au moins - durée : 3 ans -		
<u>Suppléments de spécialisation</u>	Micro-enseignement	Radio éducative	Enseignement par corresp.
<u>Nombre & Années</u>	1978 = 1 1979 = 1 = 2	1978 = 1 1980 = 1 = 2	1979 = 1 1980 = 1 = 2

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAVS : Inter-Etats
pr Haute-Volta /08 1977

1. Organisme : Gouvernement (Correspondant de l'ETSHER - Ouaga)

2. Catégorie de postes et description (*) { Liquidation d'un arriéré de contribution au fonctionnement de l'ETSHER

(A) 2 P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 Déficit
Reliquat de contribution (cause de néantification - voir dossier
annexe :

4. Formation désirable (**) 3 471 000 F CFA

- Générale de base :
- Cycles techniques établis :
- Compléments de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
(cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	déficits		
	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***)
1977 & 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
Cadre des cycles établis			
Suppléments de spécialisation			
Nombre & Années			

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : Inter-Etats /07 1977

1. Organisme : pr Tchad Gouvernement (Corresp. de l'ETSHER Ouagadougou)

2. Catégorie de postes et description (*) { Liquidation d'un arriéré de contribution au fonctionnement de l'ETSHER

(A) 2

P 0 E

3. Nombre de postes prévus : 1977 Déficit
Reliquat de contribution (cause de pénalisation- voir dossier annexe : 515 150 F CFA.

4. FORMATION désirable (**)

- Générale de base : Techniciens supérieurs en hydraulique
- Cycles techniques établis : et équipement rural
- Complément de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	déficits		
	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977 & 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
Cadre des cycles établis			
Suppléments de spécialisation			

Nombre & Années

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : Inter-Etats /06 1977 & 1982

1. Organisme : E T S H E R Ouagadougou

2. Catégorie de postes et description (*) { Techniciens Supérieurs en Hydraulique et Equipement rural

(A) 2 P 0 E 0

3. Nombre de postes prévus : 1977 --- 1982 déficit

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Techniciens supérieurs en Hydraulique et ER
- Cycles techniques établis : E T S H E R - (1er cycle Université)

- Compléments de spécialisation : Nécessité de soutenir les Etats qui ont des difficultés de versement de leur quote-part de fonct.

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	_____ déficits		
	a. postes non-occupés	b. postes occupés par exp. triés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977 & 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
Cadre des cycles établis	Formation : E T S H E R - 1er cycle		

Suppléments de spécialisation 26. bourses annuelles d'études et de soutien temporaire Tchad, Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Niger, et Sénégal

Nombre d'années	1978	1979	1980	1981	1982
	26	26	26	26	26

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : Inter-Etats /05 1977 & 1982

1. Organisme : E I E R... Ouagadougou

2. Catégorie de postes et description (*) { Ingénieurs Equipement rural à préparer aux recherches appliquées

(A)1					R	P	Ø	E
------	--	--	--	--	---	---	---	---

3. Nombre de postes prévus : 1977 [] 1982 [] déficit (1) []

4. Formation désirable (**)

- Générale de base :
- Cycles techniques établis :
- Compléments de spécialisation:

5. Répartition des postes prévus 1977 & 1982 { en cours de formation cycle établi [] }

Occupés par nationaux avec la formation désirable	déficit			
	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation	
[]	[]	[]	[]	[]

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977 & 1982

	sous-groupe	sous-groupe	sous-groupe
Cadre des cycles établis	(1) - Crédit annuel de 10 000 000 F CMA = relais éventuel du financement actuel de FAC		
Supp. de spécialisation			
Nombre & Années	[]	[]	[]

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : Inter-Etats /04 1977 & 1982
 1. Organisme : L I E R Ouagadougou

2. Catégorie de postes et descriptio (*) {
 Ingénieur Equipement Rural
 en formation

(A) 1 R . I . E .

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 1978 (1)

4. Formation désirable (**)

- Générale de base :
- Cycles établis :
- compléments de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
 & 1982 (cycle établi)

Occupés par		déficits		
nationaux avec la formation désirable	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains		c. nationaux avec lacunes de formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***)
 1977 - 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
Cadre des cycles établis	(1) . Relais éventuel de l'actuel financement du FAC à 50 % du fonctionnement.		

Suppléments
de
spécialisation 25 x 3 = 75 / an

Nombre &
Années

(*), (**), (***) : voir les notes page 2.

PAYS : Inter-Etats (pr Tchad /03 1977

1. Organisme : Gouvernement (Correspondant de l'E E R Ouagadougou)

2. Catégorie de postes (et descriptio (*)) { Liquidation d'un arriéré de contribution
af. fonctionnement de l'E E R

(A) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 Déficit

Reliquat de contribution (cause pénalisation - voir fiche annexe) : *

10.918.495 F CFA

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Ingénieur Equipement Rural

- Cycles techniques établis :

- Complément de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
& 1982 (cycle établi)

Occupés par		déficits	
nationaux			
avec la			
formation	a. postes	b. postes occupés	c. nationaux
désirable	non-occupés	par expatriés	avec lacunes
		Africains non-Africains	de formation

-6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***)
1977 & 1982

CADRE des cycles établis	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
Suppléments de spécialisation			

Nombre de années			

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : Inter-Etats /02 1977 & 1982

1. Organisme : E I E R Ouagadougou

2. Catégorie de postes et description (*) { Ingénieur Equipement Rural, avec spécialisa-

(*) A P E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
0 20 20

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Ingénieur de l'Equipement rural
- Cycles techniques établis : 2ème cycle Université
- Complément de spécialisation : Génie Sanitaire

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
& 1982 (cycle établi 20)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	déficits		
	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation
	20		

20

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***)
1977 & 1982

	sous-groupe	sous-groupe	sous-groupe
Cadre des cycles établis	E I E R		

Suppléments de Spécialisation de Génie Sanitaire (financement assuré par OMS + Suisse)

	Bourses annuelles
	1978 = 4 - 6 000 000 F CFA
	1979 = 4 - id.
	1980 = 4 - id.
	1981 = 4 - id.
Nombre & Années	1982 = 4 - id.

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : Inter-Etats /01 1977 & 1982

1. Organisme: E I E R Ouagadougou

2. Catégorie de postes et description (*) (Ingénieur de l'Équipement Rural)

(A) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

0

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Ingénieur ER
- Cycles techniques établis : EIER (2ème cycle Université)
- Nécessité de soutenir les Etats sahéliens qui ont des difficultés de versement de leur quote-part de fonctionnement

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	_____ déficits _____		
	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977 & 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
Cadre des cycles établis	E I E R 2ème cycle Formation		

Suppléments de spécialisation - 10. Bourses annuelles d'études et de soutien temporaire au Tchad, au Mali, (et autres pays, éventuellement) - Montant : 1 100 000 F CFA / an

Nombre & Années 1978 = 10/ 1979 = 10/ 1980 = 10/ 1981 = 10/ 1982 = 10.

NB - Considérer les autres spécialisations à ouvrir entre 1979 & 1982.

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /24 1982

1. Organisme : Direction de l'Urbanisme

2. Catégorie de postes (et description (**)) (Adjoints techniques

(E) 1 P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
1 18 17

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 2 ans
- Cycles techniques établis : Abidjan - Europe
- Complément de spécialisation : Bâtiment - routes - Aménagements
Géomètre -

5. Répartition des postes prévus 1982 (en cours de formation)
(cycle établi)

Occupés par		Déficits	
nationaux avec la formation désirable		a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains de formation
			c. nationaux avec lacunes de formation

17

1

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C-***-1982

	sous-groupe	sous-groupe	sous-groupe
<u>Cadre des cycles établis</u>	Etudiants à mettre en formation -Hte-Volta (Ecole nation. des TP) - Abidjan - Europe 2 ans	Adjoint technique en poste	
<u>Suppléments de spécialisation</u>	Bât. = 4 Géom. = 6	Aménag. = 3 Routes = 4	Perfectionnement niveau ingénieur VRD Europe = 3 ou 4 ans
<u>Nombre & Années</u>	1978 = 12 1979 = 5	1978	
	17	1	

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : H.V /23 1982

1. Organisme : Direction des Transports

2. Catégorie de postes et description (*) { Personnels Cadres moyens
(Contrôle des transports)

(B) 1 Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
3 12 9

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : BEPC + 3 ans ou Bac + 1 an
- Cycles techniques établis : Lycées techniques ou Centres Spécialisés
- Complément de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1982 (en cours de formation)
(cycle établi 5)

Occupés par nationaux avec la formation désirable		déficits		
a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation		
3	4			

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***)
1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
cadre des cycles établis	Contrôleurs des transports 2 à 3 ans	id. ci-contre	
	BEPC à spécialiser		
Suppléments de spécialisation			
Nombre & Années	1979 2	1980 2	

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /20 1977

1. Organisme : Union des Professeurs et Agents Voltaïques
d'Economie Sociale (UPAVES)

2. Catégorie de postes {
et description (*) } :

assimilé B 2 R P Ø E

3. Nombre des postes prévus : 1977 1982 Déficit
Effectif de l'Union = 50.

4. Formation désirable : (**)

- Générale de base :
- Cycles établis :

- Complément de spécialisation : Mise à jour dans les disciplines
touchant en particulier aux problèmes de la nutrition infantile
à l'organisation améliorée des tâches domestiques.

5. Répartition des postes prévus 1977 { en cours de formation }
{ cycle établi }

Occupés par	déficits		
nationaux			
avec la			
formation	a. postes	b. postes occupés	c. nationaux
désirable	non-occupés	par expatriés	avec lacunes
		Africains non-Africains	de formation

150

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***)
1977

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
Cadre des cycles établis	Personnel en poste (groupes de 10) transporté sur le terrain		
Suppléments de spécialisation	voir 4 ci-dessus 1 semaine		
Nombre & Années	1978 = 2 groupes de 10		
	1979 = 3 " " "		
	1980 = 5 " " "		
	1981 = 5 " " "		
	1982 = 5 " " "		

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : H.V /19 1977

1. Organisme : Ecole technique féminine privée d'Handallaye à Bobo-Dioulasso

2. Catégorie de postes et description (*) { Monitrice d'Economie familiale rurale
(B) 2 Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
4 6 2

4. Formation désirable (**)

- Général de base : BEPC
- Cycles techniques établis : Formation sur place
- Complément de spécialisation : Pédagogie pratique et technique avec perfectionnement des connaissances générales

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) (cycle établi 2)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation
			déficits

4

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
<u>Cadre des cycles établis</u>	Cours normal pédagogique Formés	id. ci-contre id.	
<u>Suppléments de spécialisation</u>	id. 4 ci-dessus 3 stages de 1 mois au CESAO de préférence sur durée des courtes vacances scolaires	id.	
<u>Nombre & Années</u>	1978 4	1979 2	

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : U.V /16 1982

1. Organisme : Direction des Affaires Sociales

2. Catégorie de postes et description (*) { Aides sociales - Educateurs de groupes

(B) 2 Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
75 75

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : DEPC + 3 ans
- cycles techniques établis : ENAS Ouagadougou (extension à envisager)

- Complément de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1982 (en cours de formation) (cycle établi)

Occupés par nationaux		déficits	
avec la formation désirable	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation
	75		

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
Cadre des cycles établis	idem 4 ci-dessus à former		

Suppléments de spécialisation

Nombre & Années	1978 = 15	1981 = 15
	1979 = 15	1982 = 15
	1980 = 15	
	= 75	

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. 15 1977 & 1982

1. Organisme : Projet Egalité d'accès de la femme et de la jeune fille à l'éducation et à la culture

2. Description

Catégorie de postes : Responsables de zone (Bobo-Dioulasso, Banfora ...)

(B) 1 P Ø R

3. Nombre de postes prévus	1977	1982	Déficit
	3	9	6

4. Formation désirable (**)

- générale de base : BAC ou Institutrice (avec CAP)
- cycles techniques établis :
- complément de spécialisation : Organisation et méthode - Administration - Programmation - Gestion générale - Techniques de communication.

5. Répartition des postes prévus 1977 & 1982 (En cours de formation cycle établi : 6)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a) Postes non occupés	b) Postes occupés par expatriés africains non-africains	c) Nationaux avec lacunes de formation
/	6	/	3

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
Cadre des cycles établis	Bac ou institutrice avec CAP Formées	idem formées	idem formées
Suppléments de spécialisation	6 mois dans spécialités ci-dessus (4) (entre mai et déc.)	6 mois idem	6 mois idem
Nombre et années	1978 = 3	1979 = 3	1981 = 3

PAYS : H.V. 14 1977 & 1982

1. Organisme : I.N.E. Ouagadougou

2. Catégorie de postes

et description (*) : Techniciens

(B) 1

R P. Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

5

4. Formation désirable (**)

- Générale de base
- Cycles techniques établis
- Complément de spécialisation

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation)

à 1982 (cycle établi)

Déficit

Occupés par
nationaux avec
la formation
désirable

a) Postes non
occupés

B) Postes occupés
par expatriés
africains non-africains

c) Nationaux avec
lacunes de
formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

	sous-groupe	sous-groupe	sous-groupe
Cadre des cycles établis	Electricité	Mécanique générale	Dépanneurs d'auto
	à former	à former	à former
Suppléments de spécialisation			
Nombre et années	1978 = 2	1978 = 2	1978 = 1

PAYS : H.V. 13 1977 & 1982

1. Organisme : Institut National d'Education (INE), Ouagadougou

2. Catégorie de postes et description (*) : Techniciens

(R) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
6

4. Formation désirable (**)
- Générale de base : U.A.P.
- Cycles techniques établis
- Complément de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation
& 1982 cycle établi)
Occupés par nationaux Déficit
avec la formation désirable a) Postes non-occupés b) Postes occupés par expatriés Africains non-africains c) Nationaux avec lacunes de formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

	Sous groupe	Sous groupe	Sous groupe
Cadre des cycles établis	Maintenance matériel audio-visuel à former	Travail du bois, du fer à former	Travail manuel poterie, vannerie artisanat) à former
Suppléments de spécialisation			
Nombre et années	1978 = 2	1978 = 2	1978 = 2

(*), (**), (***) : Voir les notes page 2

PAYS : H.V. 12 1982

1. Organisme CVRS

2. Catégorie de postes et description (*) : Aides de laboratoire

B1 E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
..... 1 3 2

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : BAC + 2 ans
- Cycles techniques établis :
- Complément de spécialisation : Nutrition - Plantes médicinales

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par expatriés Africains non-africains	c) Nationaux avec lacunes de formation	déficits
---	-----------------------	---	--	----------

2

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
Cadre des cycles établis	Etudiants à mettre en formation sur 2 ans		
Suppléments de spécialisation	1 Nutrition Dakar	1 plantes médicinales	
	France	Pays africains	(par moitié)
Nombre et années	1978 = 1	1979 = 1	
	= 2		

PAYS : H.V. 11 1982

1. Organisme : Centre Voltaïque de la Recherche Scientifique (CYRS)

2. Catégorie de postes
et description (*) Techniciens de documentation

B 1 Ø E

3. <u>Nombre de postes prévus</u> :	1977	1982	Déficit
	3	6	3

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : BAC + 2 ans
- cycles techniques établis :
- complément de spécialisation

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
cycle établi 3)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	déficits		
	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par expatriés africains non-africains	c) Nationaux avec lacunes de formation

3

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
Cadres des cycles établis	formés	idem	idem
Suppléments de spécia- lisation	Archives : Voir 4 ci-dessus 1 an France	Documentation voir 4 ci-dessus 1 an Centre pilote Dakar	Bibliothèque voir 4 ci-dessus 1 an France (ou pays francophone)
Nombre & années	1979 = 1	1979 = 1	1978 = 1

PAYS : H.V. 10 1982

1. Organisme : Direction des Eaux et Forêts

2. Catégorie de postes et description (*) Contrôleurs des E & F

B 1 / Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

15 20 5

4. Formation désirable (**)

- générale de base : BEPC + 5 ans
- cycles techniques établis : Ec. Garaoua (Cameroun)
- complément de spécialisation : recyclage et perfectionnement

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation cycle établi 2)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a) Postes non-occupés	b) postes occupés par expatriés africains non-africains	c) Nationaux avec lacunes de formation
	3		15

3

15

6. Beaux en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

Cadre des cycles établis	Scus-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
	Etudiants à mettre en formation	Agents en poste	
Suppléments de spécialisation'		Techniciens de la faune - 1 an à Garaoua	
Nombre & année	1978 = 1	1978 = 3	1981 = 3
	1979 = 1	1979 = 3	1982 = 3
	1980 = 1	1980 = 3	
	= 3	= 15	

(*), (**), (***) : voir les notes page 2

PAYS : H.V. 09 1977 & 1982

1. Organisme Direction de l'Elevage

2. Catégorie de postes et description (*) Assistants d'élevage

B 1 | P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 : 17 Déficit : 17

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : BEPC + 3 ans
- Cycles techniques établis :
- Complément de spécialisation : 1 an (divers)

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
& 1982 (cycle établi : 7)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficit		
	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par expatriés africains non-africains	c) Nationaux avec lacunes de formation
	10		

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 197 & 198

Cadre des cycles établis	Sous-groupe	Sous-groupe			
	formés	reste 1 an à attribuer pour 1978	2 ans idem pour 1979	3 ans idem pour 1980	4 ans idem pour 1981
Suppléments de spécialisation	2 aviculteurs IEMVT (1 an)	1 avi.1an 1abatt.1an 1 ali.bét. 1an 1 tech.péd. (6 mois)	1 avic. 1 ranch. 1 labor. 1 abatt. 1 sta.IUT (6 mois) 1 tech.péd. (6 mois)	1 avi. 1 ranch. (Kenya)	1 avi. 1 ranch.
Nombre et années	1978 = 3	1979 = 4	1980 = 6	1980 = 2	1982 = 2

F.A/S : H.V. 08 1982

1. Organisme : Direction des Services Agricole (DSA)

2. Catégorie de postes et description (*) Conducteurs TA (chefs de secteurs)

(B)1 P Ø E
en instance de
A2

3. <u>Nombre de postes prévus</u> : 1977	32	1982	100	Déficit	68
--	----	------	-----	---------	----

4. Formation désirable (**)

- générale de base : BAC + 2 ans
 - cycles techniques établis : CAP Matourkou
 - complément de spécialisation : Chef de secteur - chef de travaux, de station de recherche, etc...
-

5. Répartition des postes prévus 1982 (en cours de formation cycle établi 12)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficit		
	a) Postes non-occupés	B) Postes occupés par expatriés Africains non-africains	C) nationaux avec lacunes de formation
20	56		12

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
Cadre des cycles établis	Etudiants à mettre en formation (Matourkou)	Conducteurs en poste en 1977 (Chef de secteurs) Protection végétaux et conditionnement	idem ci-contre (station de recherche)
Suppléments de spécialisation		Gestion générale 3 mois	Méthodologie de recherche (ISFO ou autre) 3 mois
Nombre et années	1978 = 12 1979 = 12 1980 = 12	1981 = 12 1982 = 8	1978 = IUT Ouaga ou CESAO 1979
	= 56	= 7	= 5

171

PAYS : H.V. 07 1982

1. Organisme : Office National des Barrages et de l'Irrigation.ONBI

2. Catégorie de postes et description (*) Techniciens

(B)1 . 0 E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
7 21 14

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : BAC ou équivalent
 - Cycles techniques établis :
 - Complément de spécialisation : HER - Gestion
-

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation cycle établi

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficit		
	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c) Nationaux avec lacunes de formation
	21	1	6

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

Cadre des cycles établis	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
	TS - HER à mettre en formation à ETSSHER, Kamboinsé sur 2 ans	IUT - Gestion à mettre en formation à Ouagadougou sur 2 ans	Techniciens en poste
Suppléments de spécialisation			Stage perfectionnement : organisation et gestion de chantiers (dont matériel de chantier) - 2 mois -
Nombre & années	1978 = 6 1979 = 4 = 10	1978 = 1 = 1	1978 + 3 1979 = 3 = 6

(*), (**), (***) : voir les notes page 2

PAYS : H.V. / 06 1977 & 1982

1. Organisme CAP Matourkou

2. Catégorie de postes

et description (*) : Chargés de Cours Enseignement pratique

enseignement

(B) 1

R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit.

6	20	14
---	----	----

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : BEPC + 3 ans
 - Cycles techniques établis : CAP Matourkou
 - Complément de spécialisation : Formation pédagogique théorique et pratique - organisation du travail et méthode - gestion générale
-

5. Répartition des postes prévus 1977 (En cours de formation
& 1982 (cycle établi 20)

Occupés par
nationaux
avec la
formation

a) Postes
non-occupés

b) Postes occupés par
expatriés
africains Non-africains

c) Nationaux
avec lacunes
de formation

14

6

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977
& 1982

	SOUS-GROUPE	SOUS-GROUPE	SOUS-GROUPE
Cadre des cycles établis	idem 4 ci-dessus		
Suppléments de spécialisation	3 fois 3 mois centrés sur spé- cificités CESA0, IUT, INADES, INE, IPDSahel (maître d'oeuvre)		
Nombre & années	1978 = 3	1979 = 6	1980 1981 = 6 = 5

(*), (**), (***) : voir les notes page 2.

PAYS : H.V. / 05 1977 & 1982

1. Organisme : CAP Matourkou

2. Catégorie de postes et description (*) Conducteurs de travaux

(B) 1 P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977	1982	Déficit
60	870	810

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : BEPC
 - Cycles techniques établis : 3 ans CAP Matourkou
 - Complément de spécialisation : /
-

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
& 1982 (cycle établi 60)
Déficit

Occupés par nationaux -

avec la formation désirable

a) Postes non-occupés

b) Postes occupés par expatriés
Africains Non africains

c) Nationaux avec lacune de formation

60

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

	<u>Sous groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
Cadre des cycles établis	Idem 4 ci-dessus		
Suppléments de spécialisation	Financement du fonctionnement sur une période intérimaire (post-projet FAO - pré-projet USAID)		
Nombre & années	1978	1979-1980	1981-1982
	40	50 60	60 60

(*), (**), (***) : voir les notes page 2

PAYS : /04 1982

1. Organisme : CAP Matourkou

2. Catégorie de postes et description (*) { Agents administratifs

(B) 1 R P- Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
2 2

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : BEPC + 3 ans ou Bac + 2 ans
- Cycles techniques établis : Documentaliste, archiviste, économiste (IUT ou similaire)
- Complément de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	déficits		
	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
Cadre des cycles établis	à former idem 4 ci-dessus		
Suppléments de spécialisation			
Nombre & Années	1978 = 2		

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /03 1977 & 1982

1. Organisme / Direction des Services de Formation des Jeunes Agri.

2. Catégorie de postes {
et description (*) { Assistants de Conseillers régionaux

(B) : E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
Corps en voie de création - recrutement envisagé à partir de 1980

4. Formation désirable (**)

-Générale de base : BEPC + 4 ans ou Bac + 2 ans

-Cycles techniques établis : formation dans le pays

-Compléments de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
indéterminé en 1977 & 1982 (cycle établi)

Occupés par nationaux		déficits		
avec la form. désirable	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés		c. nationaux avec lacunes de formation
		Africains	non-Africains	

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***)
1977 & 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
Cadre des cycles établis			
Suppléments de spécialisation			
Nombre & Années			

(*), (**); et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /02 1977 & 1982

1. Organisme: CCDR - ORD

2. Catégorie de postes et description (*) { Chefs de secteurs et Cadres moyens

(B) 1 P Ø E

3. Nombre de postes prévus: 1977 1982 Déficit
50 150 100

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac + 2 ans ou BEPC + 3 ou 4-ans
- Cycles techniques établis : CAP Matourkou - IUT -
- Complément de spécialisation : voir ci-dessous

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
& 1982 (cycle établi : tous)
sauf éco. famil-

Occupés par nationaux avec la formation désirable	déficits		
	a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation
	100		50

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***)
1977 & 1982

Cadre des cycles établis	sous-groupe A	sous-groupe B	sous-groupe C
	Etudiants en formation	Personnel en poste	Personnel en poste
Supp. de spécialisation	Spécialisations: Techn. agricoles élevage : eaux et for. Econ. familiale Audio-visuel Mécc. agri. - Coop. Dev. communautaire	Stages de 3 mois (IPD, IUT, CESAO) : Organisation du travail, Gestion g ^{ale} , vulgarisation	Spécialisations ci-contre, s.g A 1 an
Nombre & Années	1978 = 20 1980 = 20 1979 = 20 1981 = 20 1982 = 20 =100	1978 = 20 1979 = 20 1980 = 20 =60 20/an	1978 = 5 1981 = 5 1979 = 5 1980 = 5 = 20

(*), (**), et. (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /01 1977 & 1982

1. Organisme : Comité de Coordination du Développement Rural (CCDR)

2. Catégorie de postes et description (*) { Agents cadres moyens }

(B) 1 Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
33

4. Formation désirable (**)

Générale de base : Bac + 2ans ou BEPC + 4ans

Cycles techniques établis :

Complément de spécialisation : recyclage

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation désirable déficit		
a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation	
33		10	

6. Desoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977 & 1982

cadre des cycles établis	<u>sous-groupe Gestionnaires en formation</u>	<u>sous-groupe gestionnaires en poste</u>	<u>sous-groupe idem en poste</u>
	I.U.T. - 2ans		
Suppléments de spécialisation	1. Documentaliste 1. archiviste 1. Biblio.	Recyclage - Organ. méthodes Gestion, Communica- tions	Spécialisations div. (coop. crédit artisanat, etc.
		IUT ou ISPO ou 3 fois 1mois CESA0	9 mois
Nombre & Années	1978 = 8 1981 = 5 1979 = 8 1982 = 4 1980 = 8	1978 = 10 X 1mois 1979 = 10 X 1mois 1980 = 10 X 1mois	1978 = 1 1979 = 3 1980 = 1
	33	30	5

(*), (**), et (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. 54 1982

1. Organisme : Direction de l'Urbanisme

2. Catégorie de postes et description (*) Directeur et chefs de services

(A) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus	1977	1982	Déficit
	7	18	11

4. Formation désirable (**)

- générale de base : Maîtrise ou équivalent

- cycles techniques établis :

- complément de spécialisation : Urbaniste - Géographe - Architecte
Ingénieur VRD - Sociologue urbaniste

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi 4)

occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par expatriés Africains non-africains	c) Nationaux avec lacunes de formation
/	11	2	5

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***)
1982

Cadre des cycles établis	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe	
	Etudiants à mettre en formation	Directeur	Architecte	Géographe
Suppléments de spécialisation	VDR 2	Recyclage Urbanisme	Recyclage architecte	Recyclage urbanisme
	Géomètres : 2	stage 6 à 9 mois à Créteil - Paris	6 à 9 mois Europe	6 à 9 mois Europe
	Sociologue: 2			
	Architecte: 1			
Nombre & Années	1978	1979	1979 : 1 1980 = 1	1979 = 1 1979 = 1
	= 1	= 1	= 2	= 2

PAYS : H.V. 53 1982

1. Organisme : Direction des transports

2. Catégorie de postes et description (*) Techniciens supérieurs des transports

(A)2 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus :	1977	1982	Déficit
	1	6	5

4. Formation désirable (**)

- générale de base : Bac + 2/3 ans
- cycles techniques établis : IUT
- complément de spécialisation : Transports

5. Répartition des postes prévus 1982 (en cours de formation)
(cycle établi /)

occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a) Postes non-occupés	b) postes occupés par Africains non-Africains expatriés	c) Nationaux avec lacunes de formation
	4	1	1

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***)
1982

	sous-groupe	sous-groupe	sous-groupe
Cadre des cycles établis	Licence en droit	IUT	idem
	Droit des Transports	Stages en administration ou entre+des	idem
Suppléments de spécialisation	Ecole Supérieure des transports PARIS 3 ans	Transp. Europe, Canada, E.U. puis Adrique 6 - 12 mois	
	Nombre & années	1978 = 1	1980 = 2

PAYS H.V. 52 1982

1. Organisme : Direction des transports

2. Catégorie de postes et description (*) Ingénieur des transports

(A)1. R P Ø E

3. Nombre de postes prévus :	1977	1982	Déficit
	2	3	5

4. Formation désirable (**)

- générale de base : Bac + 5 ans
- cycles techniques établis : Ecole d'Ingénieurs TP
- Complément de spécialisation : Transports

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
cycle établi 2)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par expatriés africains non-africains	c) Nationaux avec lacunes de formation
2	3		1

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***)
1982

	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
Cadre des cycles établis	Fonctionnaire en poste	Ecole Transports maritimes (5 ans) formation	Université Economie des Transports (Montréal)
Suppléments de spécialisation	Spécialisation : Transports aériens 2 ans Institut de formation universitaire et de recherche du transp. aérien à Aix en Pro.		Transports terrestres (ou aériens) Montréal ou Aix en Provence - 2 ans -
Nombre & années	1978 = 1	1978 = 1	1978. = 1

PAYS : H.V. 51 1982

1. Organisme : Direction des TP

2. Catégorie de postes et description (*) Techniciens supérieurs
(Adjoints techniques)

(A)2.. 0 F

3. Nombre de postes prévus	1977	1982	Déficits
	8	38	30

4. Formation désirable (**)

- générale de base : Bac + 3 ans
- cycles techniques établis : IUT - Ec. des TP
- complément de spécialisation : Formation permanente plus spécialisation

5. Répartition des postes prévus 1982 (en cours de formation cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a) postes non-occupés	b) postes occupés par expatriés africains non-africains	c) nationaux avec lacunes de formation
/	26	4	8

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

	Sous-groupe	Sous-groupe
Cadre des cycles établis	BEPC + 6 ans de formation	Technicien supérieur TP et Bâtiment (3 ans) à mettre en formation
Suppléments de spécialisation	Recyclage : Bât et Travaux Publics 1 à 2 ans Ecole ou Inst. TP et/ou Bâtiment	
Nombre & années	1978 = 0 1981 = 2 1979 = 1 1982 = 3 1980 = 2	1978 = 10 1981 = 3 1979 = 6 1982 = 2 1980 = 6
	= 8	= 27

PAYS : H.V. 50 1982

1. Organisme : Direction des TP

2. Catégorie de postes et description (*) Ingénieurs spécialisés

(A) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

16 15

4. Formation désirable (**)

- générale de base : Ingénieur

- cycles techniques établis : Ecole Supérieure technique

5. Répartition des postes prévus 1982 (en cours de formation) }
cycle établi /

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par expatriés africains non-africains	c) Nationaux avec lacunes de formation

1 14 1

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

	Sous-groupe	Sous-groupe
Cadre des cycles établis	A mettre en formation	à mettre en formation
Suppléments de spécialisation	Spécialistes mécaniciens	Spécialistes électriciens
Nombre et années	1978 = 1 1980 = 1 1979 = 1	1978 = 5 1980 = 3 1979 = 3 1981 = 3

= 3

= 12

PAYS : H.V. 49 1982

1. Organisme : Direction des Travaux Publics

2. Catégorie de postes et description (*) : Ingénieurs des TP

(A) 1 R. P. Ø E

3. Nombre de postes prévus	1977	1982	Déficits
	27	45	18

4. Formation désirable (**)

- générale de base : Ingénieur des TP
- cycles techniques établis : Ecole des TP - 5 ans
- complément de spécialisation : Formation continue plus spécialisation

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation cycle établi 7)

occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par expatriés Africains Non -Africains	c) Nationaux avec lacunes de formation
1	18	15	11

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

Cadre des cycles établis	Sous groupe	Sous groupe	Sous groupe	soit :
	Ingénieur TP	IDEM	IDEM Admettre en formation	
Suppléments de spécialisation	Economie des Trans. 9 - 18 mois ex.CEBTP ou Univ. ou Ponts et Chauss.	Géo-technic. 9 - 18 mois CEBTP ou Ponts & Chauss.	Bâtiment 9-18 mois Ec. TP et du Bât.	26 26
Nombre et années	1978 = 1	1978 = 1	1978 =	1978 = 8
	1979 = 2	1979 = 2		1979 = 8
	1980 = 1	1980 = 1		1980 = 8
	= 4	= 4	= 3	1981 = 2

PAYS : H.V. 48 1977 & 1982

1. Organisme : OPEV Ouagadougou

2. Catégorie de postes : Cadre Supérieur
et description (*)

(A) 2

Ø E

3. Nombre de postes prévus	1977	1982	Déficit
----------------------------	------	------	---------

1

1

0

4. Formation désirable (**)

- générale de base : Equivalent licence
- cycles techniques établis : Institut spécialisé dans le cadre de l'administration des entreprises et le développement industriel.
- Complément de spécialisation : voyage d'études

5. Répartition des postes prévus 1977 & 1982

	En cours de formation
	cycle établi

occupés par nationaux avec la formation désirable

a) Postes non-occupés

b) postes occupés par expatriés Africains non-africains

c) Nationaux avec lacunes de formation

0

0

1

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***)
1977 & 1982

Cadre des cycles établis

Sous-groupe

Bourse pour institution spécialisée

Suppléments de spécialisation

Stage et études : administration d'entreprises et développement industriel

Nombre & années

3 mois - Europe

1978

1

PAYS : H.V. 47 1977 & 1982

1. Organisme : Office de promotion des entreprises voltaïques - Ouaga.

2. Catégorie de postes

et description (*) Cadres supérieurs (bâtiment - mécanique -
électricité)

(A)1

Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

3 9 6

4. Formation désirable (**)

- générale de base : Agents de maîtrise
- cycles techniques établis : Ecole technique
- complément de spécialisation : Perfectionnement des cadres techniques et supérieurs

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
& 1982 (cycle établi 4)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par expatriés Africains non-africains	c) Nationaux avec lacunes de formation
/	2	3	4

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***)
1977 & 1982

	SOUS GROUPE	SOUS GROUPE	SOUS GROUPE
Cadre des cycles établis	Bourses pour grande école spécialisation	Idem	
suppléments de spéciali- sation	Ingénieurs mécaniciens Stage en entreprise 18 mois : Allemagne ou Belgique	Ingénieurs en bâtiment Idem Idem	
Nombre & années	1978 = 2 1980 = 1 = 3	1978 = 2 1980 = 1 = 3	

(*), (**), (***) : voir les notes page 2

PAYS : H.V. 46 1977 & 1982

1. Organisme : supposé : Annexe de l'Ecole technique féminine privée de Hamdallaye à Bobo-Dioulasso
2. Catégorie de postes et description (*) { Techniciennes supérieures d'économie familiale et sociale (professeurs techniques, chefs de services, etc...)

(A) 2 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus 1977 1982 Déficit
 0 ?
 (3 pour Matourkou)

4. Formation désirable (**)

- générale de base : Bac + 2 ans
- cycles techniques établis : IUT ou Université
- complément de spécialisation : 1 an - techniques pédagogiques et administratives - organisation et méthodes - gestion générale.

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi) Déficit

Occupés par nationaux avec la formation désirable	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par expatriés Africains non-africains	Déficit	
			c) Nationaux avec lacunes de formation	

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe	
Cadre des cycles établis		Etude d'un organisme inter-états de préparation au BTS de la spécialité. (voir secrétariat permanent)		
Suppléments de spécialisation	Voir point 4 ci-dessus			
	----- Effectifs -----			
	1 ^{er} an. = 12	2 ^{ème} an. = 12 + 12	3 ^{ème} an. = 12 + 12 + 6 (spécialistes)	4 ^{ème} an. = 12 + 12 + 6
Nombre & Années	1978 = 12	1979 = 12	1980 = 18	1981 = 18
				1982 = 18

(*), (**), (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. 45 1977

1. Organisme : Direction des Affaires Sociales

2. Catégorie de postes et description (*) Assistants sociaux ou Educateurs spécialisés

(A) 2 P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

75

4. Formation désirable (**)

- générale de base :
- cycles techniques établis : Personnel en poste
- Complément de spécialisation : perfectionnement et recyclage

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c) Nationaux avec lacune de formation

75

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

Cadre des cycles établis	Sous-groupe a)	Sous-groupe b)	Sous-groupe a + b	
	Assistants sociaux	Educateurs spécialisés		
Suppléments de spécialisation	Abidjan ou Dakar 6 à 9 mois	Cameroun 6 à 9 mois	Recyclage dans le pays 2 à 4 semaine	
	1978 = 3 1979 = 3 1980 = 2	1981 = 2 1982 = 2	1978 = 2 1979 = 1 1980 = 1	1981 = 1 1982 = 1
Nombre et années	= 12	= 6	= 75	

(*), (**), (***) : Voir les notes page 2

FAYS : H.V. 44 1982

1. Organisme : Direction des Affaires Sociales

2. Catégorie de postes et description (*) { Techniciens supérieurs

(A) 2 P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
/ 56 56

4. Formation désirable (**)

- générale de base : Niveau licence
- cycles techniques établis : Ecoles techniques
- complément de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)
(cycle établi)

	Déficits		
Occupés par nationaux avec la formation désirable	a) Postes non-occupés	b) Postes occupés par Africains non-Africains	c) Nationaux avec lacunes de formation

54

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1982

	Sous-groupe		Sous-groupe		Sous-groupe	
Cadre de cycles établis	Etudiants à former : a) techniciens en économie familiale (projets Services départementaux)		b) Educateurs spécialisés rééducation phys. et sociale		c) Assistant social(e)	d) Educateurs spécialisés
Suppléments de spécialisation	3 ans - Dakar ou Europe		3 ans - Cameroun Dakar		3 ans Cameroun	
	1978 = 5	1981 = 2	1978 = 5	1981 = 3	1978 = 5	1978 = 3
	1979 = 3		1979 = 3	1982 = 3	1979 = 3	1979 = 3
	1980 = 3	1982 = 2	1980 = 3		1980 = 3	1980 = 1
					1981 = 2	1981 = 1
					1982 = 2	1982 = 1
Nombre et années	= 15		= 17		= 15	
					= 9	

(*), (**), (***) : Voir les notes page 2.

PAYS : H.V. 4 1982

1. Organisme : Secrétaire d'Etat aux Affaires Sociales

2. Catégorie de postes : Direction et chefs de services
et description (*)

(A)1 R P G E

3. Nombre de postes prévus :	1977	1982	Déficit
	?	9	9

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Niveau Maîtrise
- Cycles techniques établis : Université ou Ecole spécialisée
- Complément de spécialisation : Diverses

5. Répartition des postes prévus 1982 (En cours de formation)

(cycle établi 3)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	a) Postes non-occupés	B) Postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c) Nationaux avec lacunes de formation	Déficits
---	-----------------------	---	--	----------

6

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) (1982

	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe
Cadre des cycles établis	Maîtrise (univers. ou Inst. Spéc.)	idem ci-contre	idem ci-contre
Suppléments de spécialisation	- Socio-économie - Gestion - Planification - 1 an -	- Sociologie - 1 an -	- Psycho-pédagogie - 1 an -
Nombre et années	1978 = 1 1979 = 1 1980 = 1 = 3	1978 = 1 1979 = 1 1980 = 1 = 3	1978 = 1 1979 = 1 1980 = 1 = 3

(*), (**), (***) : Voir les notes page 2.

FAYS : H.V. 42 1977 & 1982

1. Organisme : Lycée Mixte de Gounghin - Ouaga (premier cycle du second degré)
+ Cours Normal de Jeunes Filles (Enseignement général)

2. Catégorie de postes et description (*) : Professeur d'Economie, familiale et sociale

(A) ? Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
4 9

4. Formation désirable (**)

- générale de base : Bac ou
- cycles techniques établis : Bac + 3 ans = BTS de la spécialité
- complément de spécialisation : Conseillère (1 an 1/2 → A1)

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi 1 + conseiller)

Occupés par nationaux avec la formation désirable	Déficits		
	a) Postes non-occupés 1981	b) Postes occupés par expatriés Africains non-africains	c) Nationaux avec lacunes de formation
	5		4

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C (***) 1977 & 1982

Cadre des cycles établis	-----IMMEDIAT-----		-----COURT TERME-----	
	Sous-groupe	Sous-groupe	Sous-groupe	
	BEPC + Hamdelaye à Bobo-dioulasso - 3 ans -	idem ci-contre	à former Bac + 3 ans (ETS de la spécialité) Dakar ou Paris ou autre lieu francophone	
Suppléments de spécialisation	Rattrapage du cycle normal (Bac + 3 ans) durée 2 ans Dakar	idem ci-contre préparation BTS durée 2 ans Dakar - Paris, Bordeaux ou autre	- 3 ans -	
	<u>urgent</u>			
Nombre & années	1978 = 2 = 2	1978 = 2 = 2	1978 = 2	1979 = 3 = 5

(*), (**), (***) : Voir les notes page 2
Envisager création perfectionnement en annexe à Hamdelaye, à partir du Bac, pour les besoins du Sahel.

PAYS : H.V. /41 1977

1. Organisme : Programme national d'éducation pour l'intégration des femmes au développement

2. Catégorie de postes et description (*) { Directrice de programme et Adjointe
(A) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit
1 2 1

4. Formation désirable (**)
- Générale de base : Professorat (avec licence sociologie, ou autre)
- Cycles techniques établis : Université
- Complément de spécialisation : Organisation et méthodes administratives - Programmation - Gestion générale - Coopératives - Techniques de communication -

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi 1)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>déficits</u>		
	<u>a. postes non-occupés</u>	<u>b. postes occupés par expatriés</u> Africains non-Africains	<u>c. nationaux avec lacunes de formation</u>
1			1

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977 ET A 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
<u>Cadre des cycles établis</u>	voir 4 ci-dessus	id. ci-contre	
<u>Suppléments de spécialisation</u>	voir 4 ci-dessus (entre mai et déc.) - 2 mois - dont 1 mois stage et 1 mois voyage d'étude	id. ci-contre	
<u>Nombre & Années</u>	1978 1	1979 1	

(*), (**), (***) : voir les notes page 2.

PAYS : H.V. /40 1977 & 1982

1. Organisme : INE Ouagadougou

2. Catégorie de postes et description (*) { "Formateurs" pour les stages de recyclage des maîtres de l'enseignement primaire

(A) 2

R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

20

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac

- Cycles techniques établis :

- Complément de spécialisation : alphabétisation en langues nationales - travail de production

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi)

Occupés par

déficits

nationaux

avec la

formation

désirable

a. postes non occupés

b. postes occupés par expatriés

Africains non-Africains

c. Nationaux avec lacunes de formation

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977 & 1982

Cadre des cycles établis

sous-groupe

sous-groupe

sous-groupe

Suppléments de

Formation sur place

spécialisation

- 2 mois -
alphabétisation
travail productif

Nombre & Années

1979

20

(*) , (**) et (***) : voir les notes page 2.

FAYS : H.V. /39 1977 & 1982

1. Organisme : INF. Ougadougou

2. Catégorie de postes (Secretaire Général
et description (*) (

(A) 2 R P ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

1 1 /

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Bac

- Cycles techniques établis :

- Complément de spécialisation : Gestion administrative et financière

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation)
& 1982 (cycle établi)

<u>Occupés par nationaux</u>		<u>déficits</u>			
<u>avec la formation désirable</u>		<u>a. postes non-occupés</u>	<u>b. postes occupés par expatriés</u>		<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>
			<u>Africains</u>	<u>non-Africains</u>	

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***)
1977 & 1982

	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>	<u>sous-groupe</u>
<u>Cadre des cycles établis</u>			
<u>Suppléments de spécialisation</u>	Stage de 2 mois en pays francophones		
<u>Nombre & Année</u>	1978		
	1		

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : CÔTE D'IVOIRE /36 1977. & 1982

1. Organisme : INE Ouagadougou

2. Catégorie de postes et description (*) { Techniciens Supérieurs (TS)

(a) c a r β L

3. Nombre de postes prévus : 1977 1982 Déficit

4

4. Formation désirable (**)

- Général de base : Bac Technique

- Cycles techniques établis :

- Complément de spécialisation :

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi)

Occupés par nationaux		déficits		
avec la formation désirable		a. postes non-occupés	b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains	c. nationaux avec lacunes de formation

6. BESOINS EN FORMATION des Nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977 & 1982

<u>Cadre des cycles établis</u>	sous-groupe		sous-groupe		sous-groupe	
	Formation complète TS off-set		id. TS photographie	id. TS maintenance (imprimerie)	id. dessinateur	
<u>Suppléments de spécialisation</u>						
<u>Nombre & Années</u>	1978 1		1978 1	1978 1	1978 1	

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.

PAYS : H.V. / 37 1977 & 1982.

1. Organisme : INE Ouagadougou

2. Catégorie de postes de description (*) { Techniciens spécialistes

(A) 1 R P Ø E

3. Nombre de postes prévus : 1977. 1982. Déficit
6

4. Formation désirable (**)

- Générale de base : Maîtrise
- Cycles techniques établis : Universitaire
- Complément de spécialisation : /

5. Répartition des postes prévus 1977 (en cours de formation) & 1982 (cycle établi)

<u>Occupés par nationaux avec la formation désirable</u>	<u>déficits</u>		
	<u>a. postes non-occupés</u>	<u>b. postes occupés par expatriés Africains non-Africains</u>	<u>c. Nationaux avec lacunes de formation</u>

6. Besoins en formation des nationaux comptés dans le déficit C(***) 1977 & 1982

	<u>sous-groupe</u>		<u>sous-groupe</u>		<u>sous-groupe</u>	
<u>Cadre des cycles établis</u>	Boursés de <u>formation</u> aux étudiants voltaïques titulaires d'une licence au moins - durée : 3 ans -					
	Santé scolaire		Sports scolaires		Constructions scolaires	
<u>Suppléments de spécialisation</u>	/	/	/	/	/	/
	1978 = 1	1979 = 1	1979 = 1	1981 = 1	1978 = 1	1980 = 1
<u>Nombre Années</u>	= 2		= 2		= 2	

(*), (**), et (***) : voir les notes page 2.